

Le semis se fait sur couche en mars; on repique le plant sur couche, et on le met en place dès qu'il s'est suffisamment développé. Toutefois la germination des graines d'Héliotrope étant assez capricieuse, et le semis réussissant pas toujours très-bien, on multiplie le plus souvent cette plante de boutures faites sous cloches et en serre ou sous châssis, et qui prennent avec la plus grande facilité et à peu près en toute saison, mais de préférence à l'automne, avec les parties ligneuses et aoûtées des rameaux, ou bien au printemps, à partir de février-mars, avec les parties herbacées de sujets qu'on fait pousser à cet effet en serre. Cependant le semis est préférable en ce que les plantes qui en proviennent sont plus vigoureuses et plus florifères.

Les boutures d'automne se font d'ordinaire en pépinière, en pots ou terrines qu'on place sous châssis ou en serre; on les y conserve à l'abri du froid jusqu'au printemps, en les aérant le plus souvent possible et en ménageant les arrosements, car l'humidité leur est très-nuisible. Au printemps, on les sépare, on les met en pots et sous châssis pour en faciliter la reprise, après quoi on les livre à la pleine terre dès que la température le permet.

Les boutures de printemps étant faites ordinairement avec de jeunes pousses tendres et herbacées, on doit les placer sur couche chaude et sous cloches; une fois reprises, on les met séparément dans de petits pots placés de nouveau sur couche; et comme leur végétation est rapide et que cette plante est assez vorace, on les repote encore peu de temps après dans des pots un peu plus grands, jusqu'à ce qu'on puisse les livrer à la pleine terre. Lorsqu'on transpose les boutures, il convient de pincer l'extrémité des rameaux: cette opération facilite la reprise des sujets, en même temps; qu'elle les fait ramifier.

Élevés et maintenus en pots, puis rentrés en serre, les Héliotropes peuvent vivre plusieurs années, et, moyennant une taille bien dirigée, acquérir d'assez grandes dimensions.

Héliotrope d'hiver. — V. TUSSILAGE ODORANT.

Héliotrope taux. — V. TOURNEFORTIE.

Helipterum. — V. IMMORTELLE BRACHYRHYNQUE.

Helipterum Humboldtianum. — V. IMMORTELLE DE HUMBOLDT.

Helipterum Sandfordii. — V. IMMORTELLE DE HUMBOLDT.

HELLÉBORE. — HELLEBORUS, LIN.

Étymol. — De *ἑλέβορος*, nom grec de cette plante,
Fana. des *Renonculacées*.

1. Hellebore de Noël. — H. NIGER, Lin.

Syn. franç. — Rose de Noël, Rose d'hiver, Hellebore noir.

Europe. — *Vivace.* — Souche fibreuse à racines noirâtres. Feuilles persistantes, d'un beau vert sombre, un peu coriaces, toutes radicales, pétioles, pédatifides, à 3, 6 ou 7 divisions étalées, oblongues, entières à la base, dentées au sommet. Hampes de 2 à 3 décimètres, munies à leur base, ou vers les deux tiers de leur hauteur de 2 ou 3 bractées foliacées, ovales entières; pétioles des feuilles munis aussi à leur base de bractées squamiformes; les hampes sont terminées par 1 à 3 fleurs de 5 à 6 centimètres de diamètre, ordinairement penchées, d'un blanc pale lavé de rose, composées de 5 ou 6 divisions colorées, pétales, étalées, persistantes; autour des nombreuses étamines jaune pale qui tapissent l'intérieur de cette fleur, se trouvent les vrais pétales sous forme de petits cornets jaunes et verdâtres;

le centre est occupé par 3 à 10 follicules renfermant des graines rondes, d'un noir luisant à la maturité.

Par sa rusticité et la beauté de ses fleurs, qui s'épanouissent, suivant la température et l'exposition, de décembre ou de janvier en février et parfois jusqu'en mars et avril, et très-souvent sous la neige, la Rose de Noël est justement regardée comme une plante du premier mérite pour l'ornement des parterres. Elle demande une terre un peu forte substantielle et fraîche, et une exposition ombragée. On la multiplie en septembre-octobre par la séparation des touffes, que l'on espace de 50 à 60 centimètres. Elle se prête parfaitement à la culture en pots, et, sous ce rapport, elle est précieuse pour la décoration d'hiver des orangeries et des appartements; ses fleurs sont également propres à la confection des bouquets. On peut en avancer la floraison, ou préserver les fleurs des injures de l'hiver, en les couvrant de panneaux, de paillasons, etc. On en vend à Paris des fleurs coupées dès les premiers jours de novembre et même h la fin d'octobre.



Hellebore Rose de Noël.

Cette plante possède des propriétés purgatives tellement énergiques, qu'elle est dangereuse et à peu près abandonnée des médecins.

1. Hellebore d'Orient. — *H. ORIENTALIS*, Gars.

Grèce, Syrie. — Vivace. — Feuilles pédatifides, un peu pubescentes dans le jeune âge, les caulinaires sessiles et palmatipartites. Fleurs grandes, rosées, portées sur des hampes de 20 à 30 centimètres:

Cette plante est voisine de la Rose de Noël, mais elle s'en distingue par ses feuilles, qui sont véritablement annuelles et qui se développent en même temps que les fleurs, ordinairement de février-mars en avril.

Mêmes emplois et même culture que la précédente.

Il a été obtenu, il y a quelques années, par le croisement de l'Hellebore d'Orient avec l'Hellebore Rose de Noël, et peut-être aussi avec l'Hellebore pourpre, une série de variétés intermédiaires, ordinairement plus vigoureuses que les deux types, à fleurs assez grandes, ouvertes, à pièces un peu ondulées, plus ou moins blanches ou roses: une des variétés les plus remarquables de cette série est l'*Helleborus atrorubens hybridus*, à fleur rouge pourpre un peu sanguin ou vineux, se rapprochant, mais en mieux, des fleurs de l'espèce n° 5. — Ces variétés devront être multipliées par la division des touffes à la fin de l'été, et garanties l'hiver au moyen de petits clayons qui les abriteront contre le soleil et les alternatives du gel et du dégel.

O. Hellebore odorant. — *H. ODORUS*, Willd.

Hongrie. — Vivace. — Feuilles d'un vert pile, veinées de blanc; les radicales pétiolées, pédalées à 6-8 divisions lancéolées, régulièrement dentées. Tiges de 3 décimètres environ, munies vers leur sommet d'une feuille presque sessile à 3-5 divisions, et terminées par 3 à 5 fleurs verdâtres, odo-

ranks et penchées, de 4 centimètres de diamètre. — La floraison a lieu en mars-avril, parfois dès février. — Culture du n° 5.

4. Hellébore d'Abasie. — *H. ABSCHASICUS*, *Al. Braun.*

Caucase. — *Vivace.* — Cette espèce a le mode de végétation de la Rose de Noël. Ses feuilles sont glabres, pédalées, à 5-7 folioles ovales-lancéolées, presque spatulées, dentées en scie, les *caulinaires* plus petites et à 3-5 parties seulement. Fleurs grandes, inclinées, à divisions *obovales-oblongues*, aiguës, persistantes, d'un *blanc rosé* ou légèrement *purpurin*. — Sa floraison a lieu d'ordinaire en mars-avril.

5. Hellébore pourpre. — *H. PURPURASCENS*, *Willd.*

Hongrie. — *Vivace.* — Feuilles d'un vert cendré, à 6-9 divisions ovales-lancéolées, dentées en scie, la florale presque sessile, à 5 ou 6 divisions. Tiges élevées de 15 20 et jusqu'à 25 centimètres, violacées, entourées à la base par une gaine membraneuse, portant 1 ou 2 fleurs penchées, de couleur *lie de vin*, à divisions superposées, réunies en forme de cloche évasée, large de 4 centimètres ; étamines *blanchâtres*.



Hellébore pourpre.

Ces trois dernières, quoique moins belles que les deux premières, méritent cependant d'être introduites dans les jardins paysagers; elles doivent être placées sur les pentes au nord, dans les rocailles en exposition ombragée; elles ont besoin d'un sol substantiel (terre blé) mélangé de terre de bruyère tourbeuse. On les multiplie d'éclats de préférence en août-septembre.

6. Hellébore fétide. — *H. FOETIDUS*, *Lin.*

Syn. franç. — *Pied-de-griffon.*

Indigène. — *Vivace.* — Racines assez volumineuses, dures, noirâtres *s'enfonçant* profondément dans le sol. Tiges en touffe, simples, ferme dressées, s'élevant de 50 à 80 centimètres et jusqu'à 1 mètre, nues, ou peu feuillées à la base, excepté sur les jeunes individus. Feuilles persistant alternes, coriaces, d'un vert sombre, toutes *caulinaires* : les inférieures pétiolées, à 7-11 segments lancéolés, dentés en scie et disposés en *pédal* les supérieures de plus en plus simples, et les florales réduites à de *simpl* bractées foliacées, élargies et d'un vert clair. Fleurs penchées, en cyme paniculée; calice très-développé, simulant une corolle en grelot, à divisions conniventes dressées, *vertes*, bordées de *purpurin* au sommet; pétales beaucoup plus courts que les étamines. Follicules verts, enflés, verticillés, terminés par un bec une fois plus court que l'ovaire.

Les fleurs de l'Hellébore fétide s'épanouissent de février en avril; elles ne sont point jolies, et si nous introduisons ici cette espèce, c'est que par son port touffu, pittoresque et par l'élégance et la durée de *ses* inflorescences

et de son feuillage, elle pourrait être avantageusement cultivée en pots pour orner les jardinières, les balcons, les fenêtres, etc. On peut aussi l'utiliser pour la décoration des rochers, des rocailles, des grottes, des cascades et autres lieux accidentés. A l'état sauvage, cette plante croît dans les terrains pierreux, calcaires, secs, arides et en plein soleil; toutefois, dans la culture, on doit la placer de préférence aux expositions ombragées ou demi-ombragées, et dans les parties abritées, en terrain poreux et frais: dans ces conditions, les tiges sont plus élevées, plus feuillées; les feuilles y sont plus nombreuses, plus larges, moins tachées et d'un vert plus intense. Les tiges feuillées et florales de cette plante, étant coupées et mises dans l'eau, s'y conservent fraîches très-longtemps, et c'est peut-être, sous ce rapport, une des plantes les plus recommandables pour les garnitures de verdure dans les vases d'appartement, depuis le milieu de l'hiver jusqu'au printemps.

Cette plante se propage naturellement au moyen de ses graines, qui tombent à leur maturité, ou que l'on sème aussitôt mitres: elles germent à l'automne; au printemps suivant, le plant a déjà acquis un certain développement qui permet de le repiquer en pots ou en place. On peut aussi multiplier cet Hellébore par la division des pieds en automne ou au printemps. L'odeur de cette plante est due à la présence de petites glandes répandues sur les bractées, les pédoncules et les divisions du calice.



Hellébore féride.

Hellébore blanc. — V. VARAIRE BLANC.

Hellébore d'hiver. — V. & RANTHE D'HIVER.

Helléborine. — V. ÉRANTHE D'HIVER.

Helleborus hiemalis. — V. ÉRANTHE D'HIVER.

HELONIAS. — HELONIAS, LIN.

Étymol. — De ἑλος, marais: allusion aux endroits où croît ordinairement cette plante.

Fam. des *Mélanthacées*.

Helonias h fleurs roses. — H. BULLATA, Lin.

Syn. lat. — *Helonias latifolia*, Mich.

Amér. sept. — *Vivace.* — Plante glabre, d'un vert luisant. Feuilles radicales en rosette, ovales-oblongues, atténuées en pétiole. De leur centre part une tige qui commence à fleurir à 15 ou 20 centimètres de hauteur et qui s'allonge jusqu'à 30 et même 40 centimètres, munie de rares bractées alternes, linéaires, dressées, et terminée par un épi ovale, composé de petites fleurs assez jolies, d'un rose pourpré. Ces fleurs sont nombreuses, **ses-**
siles et souvent hermaphrodites; les inférieures sont accompagnées d'une

bractée linéaire colorée et les supérieures en sont dépourvues; chacune d'elles se compose de 6 divisions lancéolées (longues de 4-6 millimètres), à peu près égales, dépassées par les étamines, au nombre de 6, insérées à leur base, à filets grêles, entourant un ovaire qui est trigone et surmonté d'un style à 3 stigmates étalés et papilleux.



Helonias à fleurs roses.

Plante assez jolie, fleurissant en mai-juin à l'air libre et parfois dès avril sous châssis à froid. Elle aime les expositions ombragées, et l'on doit la cultiver de préférence en terre de bruyère tourbeuse. Propre à l'ornement des rochers factices. Il sera prudent d'en élever quelques pieds en pots qu'on abritera l'hiver sous châssis froid avec les plantes des Alpes se multiplie d'éclats en août-septembre ou au printemps.

HÉMÉROCALLE. — HEMEROCALLIS, LIN.

Ét mol. — Ife *ἡμέρα*, jour; *κάλλος*, beauté : allusion à la beauté et au peu de durée de ces plantes.

Fam. des *Liliacées*.

SECTION A. — HAMPES RAMEUSES. — FLEURS JAUNES.

1. *Hémérocalle Jaune*. — *H. FLAVA*, Lin.

Syn. (rang. — Lis Asphodèle, Lis jaune.

Europe mérid. — *Vivace*. — Racines fasciculées plus ou moins charnues. Hampes rameuses au sommet, roides, s'élevant de 75 centimètres à 1 mètre.



Hémérocalle jaune.

Feuilles étroites, nombreuses, en touffes, d'un vert luisant et brillant, longues de 6-8 décimètres, carénées. Fleurs en forme d'entonnoir, dressées, à 6 divisions planes, aiguës, semblables à celles du Lis ordinaire, un peu arquées en dehors, longues de près de 7 centimètres, d'un *jaune orangé* et très-odorantes; 6 étamines insérées sur la gorge du périanthe; style filiforme à stigmate capité. — La floraison a lieu de mai en juin.

Cette espèce ainsi que toutes celles de la première section sont très-rustiques, et peuvent être employées à l'ornementation des plates-bandes, des massifs des grands jardins, et à garnir les vides dans les massifs d'arbustes; elles réussissent à peu près en tous terrains, cependant elles aiment une terre substantielle, fraîche et profonde; en outre, et bien que le soleil leur soit favorable, elles prospèrent également aux expositions abritées et ombragées, mais non couvertes.

Leur multiplication s'opère par la division des touffes, qui se fait tous les

trois ou quatre ans, et de préférence aussitôt que les feuilles sont flétries, ou bien encore au printemps, au moment de l'entrée en végétation. Les pieds doivent être espacés d'environ 50 centimètres. Les graines de ces plantes sont très-rares, et d'ailleurs le semis n'est pas usité, à cause de la lenteur avec laquelle les plantes deviennent de force à fleurir.

2. Hémérocalle fauve. — *H. FULVA*, Lin.

Syn. lat. — *Hemerocallis crocea*, Hort.

Indigène. — *Vivace.* — Hampes rameuses au sommet, atteignant de 75 centimètres jusqu'à 1m,20. Feuilles distiques, larges, très-longues, très-arquées, d'un vert clair, un peu plissées et carénées en long. Fleurs plus grandes et plus évasées que dans l'espèce précédente, d'un *jaune orangé fauve* et complètement inodores, à divisions internes chagrinées.

Elle fleurit en juillet. — Culture du n° 1.

L'*Hémérocalle fauve* est une de ces bonnes vieilles plantes qu'on trouvait autrefois dans tous les jardins, et qu'on a délaissées et bien à tort, car il en est peu qui soient aussi rustiques et qui demandent aussi peu de soins. Dans quelques départements du sud-ouest, on la trouve spontanée jusque sur les berges des fleuves et rivières arrosées par les hautes marées.



Hémérocalle fauve.

Var. a fleurs doubles.

Chez cette variété, les fleurs sont semi-doubles ou doubles, d'un *jaune orangé* à leur base, *rouge sanguin purpurin* ou *rosé* vers le milieu du limbe, nuance qui s'affaiblit au sommet des pièces florales.

Var. à feuilles rubanées de vert et de blanc jaunâtre.

Ces deux variétés, la dernière surtout, sont un peu délicates et demandent un terrain sain et une exposition, non pas sèche, mais un peu abritée. Elles conviennent surtout pour décorer les parties des rocailles exposées au nord.

3. Hémérocalle à feuilles distiques. — *H. DISTICHA*, Don.

Népaul. — *Vivace.* — Hampes rameuses au sommet, s'élevant de 50 à 60 centimètres au plus. Feuilles étroites, disposées sur deux rangs. Fleurs de 4 à 5 centimètres de longueur, d'un *jaune clair* en dessous, de couleur *fauve* en dedans, à divisions extérieures plus larges, toutes un peu ondulées.

La floraison a lieu en mai juin. — Culture du n° 1.

Il en existe une variété à *fleurs doubles* (*H. disticha flore pleno*), qui est assez intéressante pour la décoration des rocailles et des cascades à l'exposition du nord ou de l'est.

I. Hémérocalle à feuilles do Graminée. — *H. GRAMINEA*, Bot. Mag.

Sibérie. — *Vivace.* — Cette espèce, qui est excessivement voisine de la suivante, si même elles n'appartiennent toutes deux à un même type, offre

des feuilles plus fines que les trois précédentes, et des fleurs grandes, d'jaune un peu verdâtre ou rougeâtre en dehors, se succédant de mai en juin au sommet de hampes à peine ramifiées dans leur partie supérieure — Cul du n° 1, mais comme le n° 5, préfère la terre de bruyère à demi-ombre.

5. Hémérocalle de Dumortier. — H. DUMORTIERI, Morr.

Japon. — Vivace. — Hampes élevées de 30 à 40 centimètres, nues, assez grêles, non ramifiées; portant au sommet de 1 à 4, mais ordinairement 1, 2 ou 3 fleurs grandes, d'un jaune orangé rougeâtre, teintées de brunâtre en dehors. Ces fleurs sont accompagnées à leur base d'une bractée carénée, d'un vert brunâtre ou rougeâtre; la première bractée, qui est la plus extérieure, est aussi la plus grande, mais elle ne dépasse pas la longueur de l'ovaire ou tube ovarien. Feuilles assez semblables à celles de l'Hémérocalle à feuilles de Graminée, dont celle-ci se distingue à peine.

Elle fleurit de mai en juin et refleurit quelquefois à la fin de l'été. — Culture du n° 1. Toutefois cette espèce se plaît particulièrement en terre de bruyère à demi-ombre.

Depuis peu, on trouve dans les collections plusieurs autres Hémérocalles de cette section, sous les noms de *H. Kwanso* à fleurs simples, à fleurs doubles, et à feuilles panachées ou rubanées de blanc et à fleurs doubles, qui se rapprochent beaucoup de l'espèce n° 3 : ce sont des plantes japonaises qui paraissent un peu plus délicates et nécessiter une couverture de feuilles ou un abri en hiver.

L'*Hemerocallis Middendorffiana* ne paraît pas différer d'une manière sensible de l'*H. fulvaflore pleno*. Les *Hemerocallis Thunbergii*, *aurantiaca*, *Sieboldii*, *sinensis*, rentrent dans les types *H. graminea* et *Dumortieri*, dont on a peine à les distinguer. L'*Hemerocallis rutilans* paraît identique avec l'*H. disticha*.

SECTION B. — HAMPES SIMPLES.

§ 1. — Fleurs bleues.

6. Hémérocalle bleue. — H. CÆRULEA, Willd.

Syn. lat. — *Funkia cærulea*, Andr., *F. ouata*, Spreng.

Japon, — Vivace. — Hampes feuillées, hautes de 40 à 50 centimètres, terminées par une belle grappe arquée de fleurs unilatérales, d'un bleu violacé, d'abord étalées, puis penchées. Feuilles en touffe, d'un vert intense et luisant, surtout en dessous : les radicales longuement pétiolées, à limbe largement ovale, subcordiforme à la base, acuminé au sommet, régulièrement plissé et décurent sur le pétiole, qui est canaliculé; les caulinaires alternes, petites et presque sessiles. Pédicelles courts, insérés à l'aisselle de petites feuilles ou bractées ovales-aiguës. Périanthe à tube court., à limbe ouvert, campanulé, à 6 divisions formant presque deux lèvres.



Hémérocalle bleue.

La floraison a lieu de mai en juillet. — Culture du n° 10.

7. **hémérocalle à feuilles marginées.** — *H. ALBO-MARGINATA*, Hort.

Syn. lat. — *Funkia albō-marginata*, Hook.

Syn. franç. — Hémérocalle bleue à feuilles marginées.

Japon.—*Vivace.* — Feuilles radicales nombreuses, un, peu moins grandes que dans l'espèce précédente, d'un vert gai, largement ovales-lancéolées, un peu en forme de cuiller et ondulées aux bords, les **caulinaires** petites ; toutes sont bordées d'une bande argentée, ainsi que les bractées qui accompagnent les fleurs. Hampes feuillées, dépassant les feuilles radicales. Fleurs penchées. longues d'environ 4 centimètres, groupées en grappe lâche, allongée (12 à 15 centimètres), d'un *bleu clair* lavé de *violet*, de *blanc* et de *rougêtre*.

La floraison dure de juillet en août. — Culture du n° 10.

S. Hémérocalle de Siebold. — *H. SIEBOLDIANA*, Lodd.

Syn. lat. — *Funkia cordata cœrulea*, Hort., *F. cucullata*, Hort.,
F. Sieboldii, Hook.

Syn. franç. — Hémérocalle à feuilles en cœur à fleurs bleues.

Japon. — *Vivace.* — Feuilles amples, largement ovales-aiguës, cordées, vert grisâtre ou glauques, un peu ondulées, élégamment et régulièrement gaufrées ou **nervées**. Fleurs assez grandes, *bleuâtres* ou *lilas clair*, en grappe unilatérale un peu arquée sur une hampe nue, haute de 30 à 40 centimètres. — La floraison a lieu de juin-juillet en août.

Plante remarquable par l'élégance de son feuillage. — Culture du n° 10.

Var. à feuilles panachées de blanc. — *FUNKIA CUCULLATA*
VARIEGATA, Hort.

Cette variété, désignée encore sur les catalogues tantôt sous le nom de *Funkia cucullata foliis variegatis*, tantôt sous celui de *F. cucullata medio picta*, est une charmante plante à feuilles tachées de *blanc* dans le sens de la nervure médiane et sur les bords du limbe. Elle est assez délicate, et demande particulièrement à @tre cultivée en pots ou sur les rocailles, en terre de bruyère pure ou mélangée de terre franche sableuse; l'hiver, il sera bon de la tenir au repos sur les tablettes d'une orangerie.

Le *Funkia Fortunei foliis cœruleo variegatis* est encore une variété japonaise de l'**Hémérocalle** de Siebold, dont les feuilles ombrées ou moirées de reflets vert glauque bleuâtre assez foncé, sur fond glauque clair, sont d'un assez joli effet. Cette variété est **surtout jolte** et caractérisée quand elle est élevée sous verre à froid, à demi-ombre. Il conviendra de l'hiverner au sec et à l'abri du froid.

Le *Funkia univittata* est une variété appartenant probablement à l'espèce n° 7, dont la feuille est marquée d'une forte ligne blanche dans le sens de la nervure médiane. Les fleurs sont *bleu rosé clair* ou *lilas pale*.

Toutes les Hémérocalles de la section *Funkia* sont de bien jolies plantes, principalement par leur feuillage, surtout lorsqu'elles sont cultivées à l'abri du grand soleil, des grands courants d'air et qu'on les soustrait aux attaques es limaçons et limaces, qui en sont très-friands.

§ 2. — Fleurs blanches.

0. Hémérocalle du Japon. — H. JAPONICA, *Thunb.*

Syn. lat. — *Funkia alba*, *Andr.*, *F. cordata alba*, *Hort.*, *F. subcordata* *Spreng.*; *Hemerocallis alba*, *Willd.*

Syn. franç. — Hémérocalle à feuilles en coeur à fleurs blanches, H. à grandes fleurs blanches.

Japon. — *Vivace.* — Hampes de 30 à 40 centimètres et plus, terminées par plusieurs grandes et belles fleurs un peu penchées d'un même côté,



Hémérocalle du Japon.

arquées, longues de près de 10 centimètres et larges de 5, accompagnées de bractées foliacées ovales, plus longues que les pédicelles; ces fleurs, d'un blanc de lait, sont très-odorantes, à odeur se rapprochant de celle de la fleur d'Oranger. Feuilles d'un vert gai ou blond, luisantes, surtout en dessous, grandes, ovales-cordées, acuminées, à nervures parallèles très-apparentes. Péricorolle longuement tubuleux, arqué, à limbe ouvert en entonnoir. — La floraison a lieu de juillet-août en septembre, surtout à l'ombre ou à demi-ombre. Cette espèce est très-recherchée des limaces et limaçons, qui en dévorent les jeunes feuilles si l'on n'y fait une chasse très-active. Lorsqu'elle réussit bien et se trouve dans un terrain sain, mais un peu frais, à demi-ombre, les

feuilles de cette espèce sont susceptibles de former des touffes compactes larges de 50 à 75 centimètres de diamètre et garnies de 5 ou 6 et quelquefois jusqu'à 10 et 12 hampes de fleurs. Ou en fait de magnifiques bordures et de superbes potées dans les parties fraîches, abritées et ombragées des jardins et des cours.

10. Hémérocalle à feuilles lancéolées. — H. LANCIFOLIA, *Thunb.*

Syn. lat. — *Funkia lancifolia*, *Spreng.*

Japon. — *Vivace.* — Port de l'Hémérocalle bleue, mais à hampe plus petite, 20 à 30 centimètres. Les fleurs sont blanches ou bleuâtres et les feuilles ovales-lancéolées. — Fleurit en juillet-août.

Var. à feuilles rubanées de blanc. — H. LANC. FOL. VARIEGATIS.

Les Hémérocalles de la deuxième section, quoique rustiques, le sont un peu moins que celles du premier groupe; elles réussissent à peu près partout, cependant une exposition abritée et un peu ombragée leur est plus favorable, de même que les terres légères, fraîches et sableuses. Elles croissent parfaitement en terre de bruyère pure, un peu tourbeuse, et conviennent particulièrement pour former des bordures autour des massifs d'arbustes, pour orner les parties des rochers, des grottes, des rocailles, etc.,

exposées au nord; elles se prêtent aussi très-bien à la culture en pots, et les variétés à grand feuillage font un bon effet dans les vases des jardins paysagers.

Sous le climat de Paris, ces dernières espèces, n° 6 à 10, mais 9 et 10 surtout, sont parfois exposées à souffrir durant les grands froids, si on ne les couvre de feuilles sèches ou de litière; il sera même prudent d'en rentrer quelques potées en orangerie, en cave, en cellier ou en tout autre endroit abrité. Il conviendra en outre de faire une chasse active aux limaces et aux limaçons, qui sont particulièrement friands de ces plantes.

Toutes les Hémérocailles peuvent être multipliées par la division des touffes, qui se fait tous les trois ou quatre ans, aussitôt que les feuilles sont flétries, ou, ce qui est préférable sous notre climat, au printemps. Ces plantes fructifient rarement; d'ailleurs le semis est peu usité, à cause du temps très-long que les plants venus de graine exigent pour être de force à fleurir.



Hémérocalle à feuilles lancéolées.

Hemerocallis. — V. HÉMÉROCALLE.

Hemerocallis Lillasteum. — V. PHALANGÈRE FAUX LIS.

Hemimeris. — V. ALONZOA.

Hemitomus. — V. ALONZOA.

Hemolepis. — V. HÉLIOSIDE BLANCHÂTRE.

Hepatica. — V. ANÉMONE HÉPATIQUE.

Hépatique. — V. ANÉMONE HÉPATIQUE.

Hépatique étoilée. — V. ASPÉRULE ODORANTE.

Heraclium. — V. BERCE.

Herbe à chapelets. — V. COÏX.

Herbe à coton. — V. ASCLÉPIADE A LA OUATE.

Herbe à éternuer. — V. ACHILLÉE PTARMIQUE.

Herbe à la coupure. — V. ACHILLÉE MILLEFEUILLE.

Herbe à la glace. — V. FICOÏDE CRISTALLINE.

Herbe à la ouate. — V. ASCLÉPIADE DE CORNUTI.

Herbe à l'araignée. — V. PHALANGÈRE RAMEUSE et NIGELLE.

Herbe à la reine. — V. TABAC COMMUN.

Herbe à la tache. — V. BENOÏTE DES RUISSEAUX.

Herbe à la Vierge. — V. NARCISSE DES POËTES.

Herbe à plumets. — V. GYNERIUM ARGENTÉ.

Herbe à printemps. — V. ANSÉRINE BOTRYS.

Herbe au muse. — V. MIMULE MUSQUÉE et ERODIUM MUSQUÉ.

Herbe aux nues. — V. ENOTHÈRE BISANNUELLE.

- Herbe aux charpentiers.** — V. **ACHILLÉE** MILLEFEUILLE.
- Herbe aux chat§.** — V. **VALÉRIANE** OFFICINALE et V. **DES JARDINS.**
- Herbe aux écus.** — V. **LUNAIRE** et **LYSIMAQUE** **NUMMULAIRE.**
- Herbe aux hémorroïdes** — C'est la **FICAIRE.**
- Herbe aux loupe.** — V. **ACONIT** **TUE-LOUP.**
- Herbe aux panthères.** — V. **DORONIC.**
- Herbe aux sonnettes.** — V. **FRITILLAIRE** **COURONNE** **IMPÉRIALE.**
- Herbe aux turquoises.** — V. **OPHIPOGON.**
- Herbe d'amour.** — V. **RÉSÉDA** **ODORANT.**
- Herbe de la Trinité.** — V. **ANÉMONE** **HÉPATIQUE** et **VIOLETTE** **PENSÉE.**
- Herbe de Saint-Christophe.** — V. **ACTÉE** **A ÉPI.**
- Herbe de Saint-Fiacre.** — V. **HÉLIOTROPE** **DU PÉROU.**
- Herbe de Saint-Jean.** — V. **SEDUM** **ÉLEVÉ.**
- Herbe de Sainte-Barbe.** — V. **ERYSIMUM** **BARBARÉE.**
- Herbe des pampas.** — V. **GYNERIUM** **ARGENTÉ.**
- Herbe du grand prieur.** — V. **TABAC** **COMMUN.**
- Herbe du Grand Seigneur.** — V. **TABAC** **COMMUN.**
- Herbe du vent.** — V. **ANÉMONE** **PULSATILLE.**
- Herbe géante des pampas.** — V. **GYNERIUM** **ARGENTE.**
- Herbe maure.** — V. **RÉSÉDA** **ODORANT.**
- Herbe royale.** — V. **BASILIC** **COMMUN.**
- Herbe sacrée** ou **sainte.** — V. **TABAC** **COMMUN.**
- Herbe sans Couture.** — V. **ACTÉE** **A EPI** et **SEDUM** **ÉLEVÉ.**
- Herbe sensible.** — V. **SENSITIVE.**
- Herbe Thérèse.** — V. **VÉRONIQUE** **GERMANDRÉE.**
- Herbe triste.** — V. **BELLE-DE-NUIT** **DES JARDINS..**
- Hermione.** — V. **NARCISSE.**
- Hesperis.** — V. **JULIENNE.**
- Hesperis Violaria.** — V. **GIROFLÉE** **D'HIVER** ou **GROSSE** **ESPÈCE.**
- Hétolidès.** — V. **AMARANTOÏDE.**

HEUCHÈRE. — HEUCHERA, LIN.

Étymol. — Dédié à Henri Heucher, botaniste allemand.

Fam. des *Saxifragées.*

1. Heuchère à petites fleurs. — H. MICRANTHA, Dougl.

Amér. boréale. — *Vivace.* — Plante glabre, à souche un peu épaisse. Feuilles toutes radicales, pétiolées, à limbe cordiforme ou presque arrondi, à 5 lobes peu profonds et inégalement crénelés. Tiges nues, de 20 h 40

centimètres de hauteur. Fleurs petites, très-abondantes, d'un blanc verdâtre, disposées en grappes nombreuses formant une panicule allongée; calice persistant à 5 divisions; corolle à 5 pétales très-petits, linéaires, entiers; 5 étamines saillantes, à anthères orangées; 2 styles. Fruit capsulaire, entouré par le calice et s'ouvrant entre les 2 styles.

La floraison a lieu de mai en juin.

— Culture et emploi du n° 3.

Les *Heuchera* ne sont pas, à proprement parler, de belles plantes d'ornement; mais ils ont dans leur port quelque chose d'élégant qui plaît et qui devrait les faire adopter plus souvent pour les parties accidentées, ombragées ou abritées des jardins. Leurs fleurs,

petites et verdâtres, sont si nombreuses et disposées de telle façon, qu'elles ne laissent pas que de produire un assez joli effet.



Heuchère à petites fleurs.

2. Heuchère d'Amérique. — *H. AMERICANA*, Lin.

Amér. sept. — Vivace. — Plante recouverte, surtout sur les tiges, d'une pubescence visqueuse, à souche épaisse, à feuilles longuement pétiolées, arrondies, lobées, dentées, à dents obtuses et mucronées. Tiges de 30 à 40 centimètres. Fleurs petites, verdâtres, puis brunes, sur des pédoncules dichotomes et divariqués, formant une vaste panicule; calice peu développé, à dents obtuses; pétales lancéolés, égaux, ou inégaux; étamines très-saillantes, à anthères orangées. — La floraison a lieu de mai en juin. — Culture et emploi du n° 3.

Lorsque nous disons que les *Heuchera* aiment l'ombre, nous n'entendons pas dire le couvert, car ils ont besoin d'air et de lumière; mais lorsqu'ils sont abrités des grands vents et du grand soleil, leurs touffes sont plus belles et d'un aspect plus agréable qu'au plein soleil.



Heuchère d'Amérique.

3. Bouchère Velue. — *H. VILLOSA*, Mich.

Amér. sept., sur les montagnes de la Caroline et de la Virginie. — Vivace. — Tige renflée à la base, dure et rameuse, haute de 8 à 10 centimètres. Feuilles glabres supérieurement, plus pâles en dessous, parsemées de poils sur les nervures, longuement pétiolées, palmatilobées, à lobes arrondis dentés; pétioles munis de longs poils blanchâtres grêles et réfléchis. Tiges florales de 30 à 40 centimètres, également velues sur toute leur longueur, rameuses vers leur tiers supérieur; inflorescences paniculées. Fleurs petites,

nombreuses, d'un *blanc terne*; étamines saillantes h anthères *orangées*.
— Fleurit en mai juin.

Ces trois plantes conservent leur feuillage jusqu'aux gelées; Leurs fleurs, quoique petites, produisent un assez bon effet par leur nombre et la manière dont elles sont *groupées*. La meilleur parti que l'on puisse tirer de ces plantes, est de les cultiver sur les rocailles, les cascades, les grottes, de préférence aux expositions fraîches et un peu ombragées. Une terre substantielle, mais meuble et fraîche, est celle qui convient le mieux aux *Heuchera*, dont la multiplication s'opère ordinairement par éclats h la fin de l'été ou en automne, ou bien au printemps.

Hibiscus. — V. *KETMIE*.

Hieracium. — V. *ÉPERVIÈRE*.

Hippeastrum vittatum. — V. *AMARYLLIS A RUBANS*.

Holostigma Botta. — V. *ENOTHÈRE BISTORTE DE VEITCH*.

Hordeum. — V. *ORGE*.

HORMIN. — HORMINUM, LIN.

Étymol. — De ἄρμάω, j'excite : allusion aux propriétés stimulantes de cette plante.

Fam. des *Labiées*.

Hormin des Pyrénées. — H. *PYRENAICUM, Lin.*

Pyrénées. — *Vivace.* — Plante légèrement pubescente. Feuilles radicales oblongues, pétiolées, disposées en rosette, les *caulinares* opposées et plus petites. Tiges ne dépassant pas 15 h 20 centimètres de hauteur, portant dans leur moitié supérieure, et de distance en distance, plusieurs glomérules de petites fleurs unilatérales, penchées, d'un *bleu violacé*, formant une grappe interrompue; calice à lèvre supérieure tridentée, l'inférieure bifide; corolle h tube sortant, garni h l'intérieur d'un anneau de poils; h gorge allongée, h limbe bilabié; la lèvre supérieure est tronquée et l'inférieure présente trois parties dont la médiane est échancrée; étamines 4, dont 2 plus petites; style h peine fendu.

L'*Hormin des Pyrénées* réclame un sol léger, sablonneux, frais et une exposition plutôt ombragée que sèche; son principal emploi est la décoration des pentes nord-est, des rocailles, etc. Il résiste aux rigueurs de l'hiver, pourvu que le sol soit bien drainé ou très-sain. Cette plante fleurit de mai en juin. Ses fleurs produisent un

peu d'effet par leur nombre; elles sont en outre curieuses par leur *disposition* et leur coloration. On peut la multiplier d'éclats en automne ou mieux au printemps, et encore de semis qu'on fait d'avril en juillet, en



Hormin des Pyrénées.

pots ou en terrines k fond drainé et en terre de bruyère, à l'ombre ; dès que le plant s'est suffisamment développé, on le repique en pots ou en place.

Hormin. — V. SAUGE **HORMIN.**

Horminum coloratum et **sativum.** — V. SAUGE **HORMIN.**

HOTEIA. — **HOTEIA,** **DCSNE.**

Étymol. — Dédié à Ho-Tei, botaniste japonais.

Fam. des *Sarifiagées.*

Hoteia du Japon. — H. JAPONICA, *Dcsne.*

Syn. lat. — *Spiræa Japonica,* *Hort.*

Japon. — *Vivace.* — Plante herbacée, touffue, couverte, surtout la base des tiges et des pétioles, de poils épars assez longs, scarieux et roussâtres. Racines fibreuses, noirâtres. Feuilles radicales nombreuses, en touffe, à pétioles **trifurqués**, renflés à la naissance de la première trifurcation. Tiges feuillées, s'élevant de 30 k 40 centimètres, munies de feuilles alternes, pétiolées, trois fois **pennatiséquées**, à pétioles munis de stipules roussâtres, scarieuses, caduques, à folioles 'ovales-elliptiques, dentées et ciliées, d'un vert luisant en dessus. Les tiges sont terminées par de nombreuses et **élé-**gantes petites fleurs pédicellées, *blanches*, formant une grappe paniculée, dont les ramifications et les pédicelles, ainsi que les bractées qui accompagnent les fleurs, sont de couleur *blanche*. Calice à tube très-court, à 5 divisions blanches; corolle à 5 pétales linéaires, spatulés, insérés sur le tube **calicinal** ; 10 étamines à filets linéaires; 2 styles dressés à stigmate simple.

Cette plante fleurit, suivant le climat, la température et l'exposition, de mai-juin en **juillet-août** ; ses jolies grappes de fleurs argentées, se détachant sur le vert intense du feuillage, qui est très-gracieux et imite celui de certaines **Fougères**, **pro-**duisent un très-bon effet. *L'Hoteia* aime particulièrement la terre de bruyère, l'ombre et la fraîcheur. Il est très-propre pour border les massifs de terre de bruyère et pour orner les parties ombragées des rocailles, etc. Il vient en outre très-bien en pots, et cultivé ainsi, il peut concourir à la garniture des jardinières de salon; il se force facilement, en sorte qu'on peut l'avoir aussi en fleur dès mars et avril. On peut le lever en motte, et il souffre peu de la transplantation; mais comme sa végétation est **très-****hâtive**, et que son feuillage est exposé k souffrir des gelées printanières, on devra le planter de préférence à une exposition un peu abritée. Sa multiplication s'opère par la division des touffes au printemps ou k la fin de l'été, en espaçant les pieds de 40 à 50 centimètres.

L'Hoteia est une bien jolie plante, mais qui a le défaut d'être **sensible** aux moindres petites gelées, aux grands courants d'air et aux coups de soleil : il sera facile, étant prévenu, de l'en préserver au moyen d'abris disposés convenablement et à propos.



Hoteia du Japon.

HOUTTUYNIE. — HOUTTUYNIA, THUNE.

Étymol. — Dédié à *Houttuyn*, célèbre virtuose hollandais.

Fam. des *Saururées*.

Houttuynie à feuilles en cœur. — *H. CORDATA*, *Thunb.*

Chine. — *Vivace, aquatique.* — Rhizome rampant, rameux, blanc, à poivrée, d'où naissent à chaque ramification des tiges dressées, pre simples, hautes de 20 à 30 centimètres. Feuilles alternes, à pétiole é ponctué, à limbe ovale-cordiforme, aigu, glabre et d'un vert gai h la



Houttuynie A feuilles eu cœur.

supérieure, bordé en dessous de petites squamules rougeâtres. Les fleurs, bien insignifiantes, sont petites, réunies en tête globuleuse qui s'allonge au-dessus d'une sorte d'involucre formé de 3 ou 4 folioles ovales, étalées, d'un blanc pur. C'est cette enveloppe florale qui constitue principalement la beauté de cette plante. Ses véritables fleurs sont pourvues chacune d'une petite foliole en alêne; elles possèdent 3 étamines dont les filets sont soudés avec l'ovaire jusque vers la moitié de sa longueur; cet ovaire est triloculaire et se termine par 3 stigmates recourbés et veloutés.

Cette plante aime les terres tourbeuses et humides ; elle convient pour orner le bord des réservoirs et des bassins, où elle doit être plantée en pots et maintenue la motte au niveau de l'eau. Elle rentre dans la classe des plantes amphibies, et pour cette raison elle peut aussi venir dans les lieux humides et non submergés. Pendant l'hiver, il est prudent de descendre les pots au fond de l'eau, et de protéger les pieds mis en pleine terre avec des feuilles ou de la litière. *L'Houttuynia* pousse assez tard à l'air libre et sa floraison a lieu de juillet en septembre. On le multiplie facilement par la séparation des rhizomes, que l'on doit faire à la fin de l'été, mais de préférence au printemps. C'est aussi une bonne plante à cultiver dans les parties éclairées et aérées des bassins des serres tempérées, froides, ou des jardins d'hiver.

Hugelia cyanea. — *V. HUGÉLIE AZURÉE.*

HUGÉLIE. — HUGELIA, RCHB.

Étymol. — Dédié au baron Ch. de Hugel (de Vienne), célèbre amateur d'horticulture.

Fam. des *Ombellifères*.

Hugélie azurée. — *H. CÆRULEA*, Hort.

(*Alb. Vilmorin*, n° 7, 1857.)

Syn. lat. — *Didiscus cæruleus*, Hook.; *Hugelia cyanea*, Rehb.;
Trachymene cærulea, Grah.

Nouvelle-Hollande. — *Annuelle.* — Plante velue, glanduleuse. Tige dressée, rameuse supérieurement, s'élevant de 60 à 80 centimètres. Feuilles alternes, les inférieures pétiolées, à trois parties; chacune d'elles est partagée à sou tour en 2 ou 3 divisions bordées de 2 ou 3 dents; les caulinaires sont simplement tripartites et tridentées. Fleurs d'un bleu céleste, disposées en ombelle simple longuement pédonculée, entourée par un involucre formé de petites feuilles linéaires, poilues-ciliées sur les bords; corolle tubuleuse 55 divisions ovales entières, légèrement obtuses. Fruit échancré à sa base, ressemblant à un double écu et formé de 2 carpelles accolés, comprimés, hérissés. — Fleurit de juin en septembre..

Cette plante est la seule de la famille des *Ombellifères* qui présente des fleurs bleues. Ses nombreuses inflorescences en font une jolie plante; malheureusement elle est un peu délicate : ce qu'elle craint surtout, c'est l'humidité stagnante, et cependant la fraîcheur lui est nécessaire en été. On devra donc la cultiver dans une terre bien saine et légère, soit calcaire ou sableuse, soit en terre de bruyère racineuse grossièrement pulvérisée; l'essentiel sera de drainer l'endroit où on la mettra en place, de manière que l'eau des arrosements, que l'on ne lui négligera pas pendant les chaleurs, s'écoule facilement. On devra éviter de mouiller pendant le soleil, surtout les feuilles, et arroser de préférence au pied, le soir ou le matin de bonne heure. Le semis a lieu : — 1° De la fin d'août à la mi-septembre, en pépinière; les jeunes plants, repiqués en petits pots à fond bien drainé, sont hivernés sous châssis et mis en pleine terre en mai, à 30 ou 40 centimètres de distance. — 2° En mars-avril, sur couche; on repique sur couche et l'on met en place fin mai. — 3° En avril-mai, en place, et l'on couvrira le semis d'une cloche jusqu'à ce que les pluies froides ne soient plus à craindre : les plantes obtenues par ce dernier procédé sont généralement les plus vigoureuses.

Le drainage que nous recommandons consiste à creuser le sol de 40 à 50 centimètres et à mettre au fond un lit de 15 à 20 centimètres de cailloux, de plâtras ou de morceaux de pots cassés, et l'on finira de remplir avec de la terre de bruyère tourbeuse en mottillons concassés, sur lesquels on mettra une légère couche de terre de bruyère tamisée pour y semer les graines; on couvrira d'une cloche et l'on arrosera abondamment sur le sol et au goulot avec de l'eau ayant été exposée au soleil.



Hugélie azurée.

HUMÉE. — HUMEA, SMITH.

Étymol. — Dédié à mistress Hume, morte en 1837, femme de sir Habraham Hume, baronnet de Wormleybury.

Fam. des *Composées*.

mimée élégante. — H. *ELEGANS*, Smith.

Syn. lat. — *Calomeria amarantoides*, Vent.

Nouvelle-Hollande. — *Bisannuelle.* — Tige ferme, droite, parfois simple, mais fréquemment ramifiée en candélabre, surtout dans les plantes vigoureuses, qui peuvent s'élever de 1^m,50 à 2 mètres. Feuilles alternes, embrassantes, auriculées, ovales-lancéolées aiguës, à peine pubescentes, et répandant, quand on les froisse, ainsi que toutes les parties de la plante, une



limnée élégante.

forte odeur résineuse analogue à celle du Cassis. La tige et les branches se divisent supérieurement en nombreuses ramifications grêles, flexueuses et pendantes, ramifiées elles-mêmes; les ramifications inférieures sont plus allongées et leur ensemble forme une immense panicule pyramidale souvent arquée, d'un effet et d'une élégance remarquables. Toutes les ramifications, disposées elles-mêmes en petites panicules pendantes, sont garnies de fleurs réunies en nombreux capitules sessiles, qui doivent leur coloration aux bractées ou divisions de l'involucre. Cet involucre est formé d'écaillies lisses, luisantes, d'une couleur purpurine ou acajou clair et satiné, puis ternes, qui sont bordées d'une marge blanchâtre et scarieuse. Les fleurs, peu visibles, sont tubuleuses, purpurines, et dépassent à peine

l'involucre, dans lequel elles se trouvent réunies au nombre de 3 à 5.

L'*Humea* se sème en mai juin et jusqu'en juillet, en pépinière à l'ombre, ou mieux en pots ou eu terrines à fond drainé et en terre de bruyère. Dès que le plant s'est suffisamment développé, on le repique en pots en mettant quatre ou cinq plants par pot de 10 12 centimètres; en octobre, il est essentiel de diviser les potées, et de planter séparément chaque pied dans un pot de même grandeur, toujours à fond drainé; mais cette fois, au lieu d'employer de la terre de bruyère pure, on devra la mélanger avec une égale quantité de terre argilo-sableuse; on pourra même, pour ce premier repiquage, se passer de terre de bruyère, et la remplacer par un mélange d'environ moitié de bonne terre de potager ou de terre franche, avec un quart de sablon fin et un quart de terreau de feuilles ou de terreau de fumier. Au commencement de novembre ou un peu avant, on repotera de nouveau le plant en le mettant dans des pots un peu plus grands et en se servant de terre de potager additionnée d'environ un quart de terreau; puis on les rentrera sous châssis ou en orangerie, mais en les plaçant alors le plus près possible de la lumière. Pendant l'hiver, les arrosements devront être modérés. On fera un nouveau repotage en terre analogue, puis on en fera encore un autre avec la même nature de terre en février.

Au printemps, en avril ou au commencement de mai, on pourra, soit conserver ces plantes en pots, en les arrosant copieusement, et par intervalles avec des engrais liquides, soit les livrer à la **pleine** terre, en les plaçant isolément, ou par groupes de plusieurs pieds, soit enfin en composer des corbeilles ou des massifs. La floraison commence en juin et se prolonge jusqu'en septembre. *L'Humea* préfère une exposition **demi-ombragée** ; cependant il réussit bien en plein soleil, pourvu que le sol soit ferme, compacte et sain, tout en conservant un peu de fraîcheur ; on devra le placer sur les parties un peu élevées des grands jardins pittoresques, sur les pelouses, sur les rocailles ou dans le milieu des massifs.

Le port de cette plante est très-gracieux ; ses grandes panicules **pyramidales** et odorantes, à ramifications flexibles et pendantes, imitent une gerbe soyeuse à reflets métalliques et d'un assez bon effet. La tige de *L'Humea* ayant le défaut de se dénuder à la base, il conviendra de la dissimuler en plaçant autour quelques plantes plus basses et touffues.

HUNNEMANNIE. — HUNNEMANNIA, SWEET.

Étymol. — En l'honneur de J. Hunnemann, botaniste anglais.

Fam. des *Papavéracées*.

Hunnemannie h feuilles de Fumeterre. — *H. FUMARIEFOLIA*, Sweet.

Mexique. — *Bisannuelle.* — Plante glauque à tiges un peu succulentes, dressées, simples ou peu rameuses, s'élevant de 40 à 50 centimètres. Feuilles alternes, pétiolées, **triternées**, à divisions linéaires, obtuses ; pétioles dilatés, linéaires. Fleurs d'un beau **jaune vif**, très-grandes (environ 7 centimètres de diamètre), solitaires au sommet de pédoncules axillaires dressés et longs de 15 à 20 centimètres ; calice à 2 sépales verts et caducs ; corolle à 4 pétales de forme **obovale** ou arrondie, un peu crénelés dans leur contour ; étamines très-nombreuses, d'un **jaune orangé**, à anthères linéaires. Style solitaire, à **stigmate** presque sessile et partagé en quatre lobes ; capsule en forme de silique à une loge et à 2 valves.

L'Hunnemannia fumarifolia, vu à distance, ressemble, k s'y méprendre, à un *Eschscholtzia* de Californie un peu plus grand dans toutes ses parties ; il est malheureusement délicat et redoute les terres compactes et l'humidité. Les sols légers, très-perméables paraissent lui convenir : il réussit volon-

tiers dans les sols sablonneux et même dans les terres rapportées et **remplies** de plâtras. On doit le semer en juin juillet et août en pots à fond drainé et en terre de bruyère pure ou mêlée de poussier de charbon et de terre franche sableuse mêlée de quelques plâtras ; on fait hiverner le plant sous châssis à froid, **très-éclairé** et bien aéré, ou sur les tablettes d'une orangerie près du verre, en l'arrosant très-modérément, et on le met en



Hunnemannie à feuilles de Fumeterre.

pleine terre sans défaire la motte, fin avril ou en mai. La floraison, qui commence en juillet, peut se prolonger jusqu'en septembre.

Hyacinthe. — V. JACINTHE.

Hyacinthus amethystinus, Belgicus, campanulatus, cernuus, non scriptus, patulus, Peruvianus, stellaris. — V. SCILLE.

Hyacinthus monstruosus, H. Muscari. — V. MUSCARI.

Hyacinthes Orientalis. — V. JACINTHE.

HYDROCLÉIDE. — HYDROCLEIS, L. C. RICH.

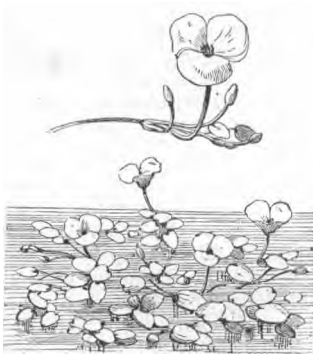
Étymol. — De ὕδωρ, eau, et κλέος, gloire : allusion à l'élégance de ces plantes, qui croissent dans l'eau.

Fam. des *Butomées*.

Hydrocléide de Humboldt. — H. HUMBOLDTII, Endl.

Syn. lat. — *Limnocharis Humboldtii*, L. C. Rich.;
Stratiotes nymphoides, Willd.

Amér. mérid. — Vivace, aquatique nageante. — Rhizomes longs, blancs, très-grêles, cylindriques, très-rameux et rampant dans la vase, d'où naissent des feuilles longuement pétiolées, à limbe nageant, ovale, un peu charnu, lisse, d'un vert gai, à l'aisselle



Hydrocléide de Humboldt.

desquelles se développent de longs donceules terminés chacun par une fleur qui s'épanouit à la surface, ou généralement un peu au-dessus niveau de l'eau. Ces fleurs, qui ont environ 6 centimètres de diamètre, sont composées de 6 divisions, dont 3 extérieures vertes, persistantes, plus court que les intérieures, également à nombre de 3, grandes et presque orbiculaires, transparentes, d'un jaune doré clair et très-gai, marquées à leur base d'une large tache plus foncée. Au centre, un grand nombre d'étamines (50 environ), fertiles ou stériles à peu près par parties égales et d'un jaune orangé elles entourent une réunion de 6 ovaires, soudés par leur base et sur-

montés d'un long style de couleur jaune orangé.

L'*Hydrocléide Humboldtii* est une de nos plus belles plantes aquatiques ses grandes et remarquables fleurs apparaissent en juillet et se succèdent sans interruption jusqu'en septembre. Cette plante gèle sous le climat de Paris ; aussi y est-il prudent, dans le courant d'octobre, d'enlever quelques rhizomes enracinés et de les planter, soit dans le bassin d'une serre chaude, soit dans des pots qu'on placerait dans ledit bassin ou dans un baquet hiverné dans cette même serre. Au printemps, vers la fin du mois de mai, on les plante dans un bassin, une rivière, une pièce d'eau à l'air libre, le pied, tenu à une faible profondeur sous l'eau et à l'exposition la plus éclairée et la plus chaude possible. L'*Hydrocléide* de Humboldt n'est pas délicate et

pousse très-bien dans un sol composé de terre franche additionnée d'environ un tiers de terre de bruyère tourbeuse et grossièrement concassée; mais la beauté de la végétation en plein air dépend essentiellement de l'épaisseur de la couche d'eau qui recouvre les rhizomes : il ne faut pas que cette couche excède 20 à 25 centimètres, sans quoi la plante ne périt pas, mais elle languit et fleurit mal. Cette plante pousse très-rapidement, surtout à l'époque des grandes chaleurs : ainsi, il suffit de planter fin mai, à l'air libre, 3 éclats ou 3 fragments de rhizome dans un bassin de 1 à 2 mètres carrés, pour que, six semaines à deux mois après, la surface de ce bassin soit entièrement couverte de feuilles. On pourra donc planter l'*Hydrochlois* dans les aquariums, pièces d'eau, rivières d'assez grande étendue, qu'il ornara rapidement, à la condition que l'épaisseur de la couche d'eau ne dépasse pas celle que nous avons indiquée plus haut.

HYMENATHERUM. — HYMENATHERUM, CASS. -

Étymol. — De *ὑμῆν*, membrane, et *ἀθήρ*, écaille: de la soudure des folioles de l'involucre.

Fam. des *Composées*.

Hymenatherum à lobes ténue. — H. TENUILOBUM, DC.

Syn. let. — *Hymenatherum tenuifolium, Cass.*

Texas, dans les prairies. — Annuel. — Petite plante herbacée, légèrement pubérulente, à tiges rameuses dès la base, et à ramifications touffues hautes de 20 à 25 centimètres. Feuilles alternes, pennatiséquées, à divisions linéaires, subulées, entières. Fleurs jaunes, en capitules solitaires et terminaux; involucre d'une seule pièce, campanulé, denté au sommet; corolles ligulées, presque égales, à 5 dents; style rameux allongé.

Cette plante, encore peu répandue dans les jardins, peut être employée pour former des bordures ou des corbeilles. On la sème en septembre ou en avril-mai. Le semis d'automne se fait en pépinière en plein air; on repique le plant sous châssis ou au pied d'un mur au midi, et on le garantit contre la gelée par les moyens ordinaires. En mars, on le repique de nouveau en espaçant les plants de 8 à 10 centimètres, de manière à pouvoir les lever facilement avec une petite motte lors de la plantation à demeure, qui se fait en avril-mai; la floraison a lieu alors de juin en juillet. Les semis de printemps, qui se font sur place, dans un sol meuble et léger, fleurissent en juillet-août et parfois jusqu'en septembre. Semé en place à demi-ombre, du 15 juin au 1^{er} juillet, on obtient encore une floraison passable en septembre et octobre.

L'*Hymenatherum tenuifolium* a beaucoup de ressemblance avec le *Schortia Californica*, avec lequel on le confond quelquefois et à tort, car ce sont deux plantes réellement distinctes, et comme espèce et comme genre.

Hymenoxys Californica. — V. SCHORTIA CALIFORNICA.

Hypericum. — V. MILLEPERTUIS.

HYSOPE. — HYSSOPUS, LIN.

Étymol. — De ὕσσωπος, nom grec de la plante.

Fam. des Labiées.

Hysope officinale. — II. OFFICINALIS, Lin.

Europe mérid. — Vivace, su *ffrutescente*. — Plante à odeur aromatique, s'élevant à environ 30 40 centimètres.



Hysope officinale.

Souche *suffrutescente*, rameuse, à ramifications effilées, cassantes, à peine pubescentes. Feuilles alternes, sessiles, linéaires, ponctuées-glanduleuses. Fleurs bleues groupées en glomérules rapprochés formant un épi terminal; calice à 5 dents, marqué de 15 nervures; corolle petite, à tube égalant le calice, à limbe à deux lèvres : la supérieure dressée, bifide, l'inférieure étalée, à trois parties, la médiane plus grande, échancrée en cœur; étamines 4, à anthères bilobées, divergentes et réunies au sommet. — La floraison s'effectue de juillet en août.

A l'état sauvage, l'Hysope se rencontre presque toujours sur les vieilles murailles ou sur les ruines des vieux monastères, des abbayes, des vieux châteaux; des églises, où elle semble s'être naturalisée.

Var. A fleurs blanches.

Var. à fleurs roses.

L'Hysope aime les terres calcaires ou légères et sèches, et pour cette raison elle convient particulièrement pour la formation des bordures dans les lieux arides des grands jardins et du potager. On l'emploie aussi avantageusement pour décorer les rocailles, les ruines, les glacis et les pentes en plein soleil. On la multiplie par la division des pieds ou de boutures faites de préférence au printemps, ou bien encore de semis que l'on fait d'avril en juin, en pleine terre ou en terrines drainées à bonne exposition. Les plants seront mis en place à 30 ou 35 centimètres, dès qu'ils auront pris un développement suffisant. Les bordures doivent être refaites tous les trois ou quatre ans, et il convient de les tondre ou de les tailler assez court chaque année; cette opération peut se faire avec les forces ou cisailles à tondre.

Iberis. — V. THLASPI.

Ibiscus. — V. KETMIE.

IGNAME. — DIOSCOREA, PLUM.

Étymol. — Dédié à *Dioscoride*, médecin grec, contemporain de Néron, né en Silésie, auteur de l'ouvrage de botanique le plus ancien que Fou connaisse après celui de Théophraste.

Fam. des *Dioscorées*.

Igname Batate. — *D. BATATAS, Desne.*

Syn. lat. — Fréquemment et improprement appelée *Dioscorea Japonica*.

Syn. franç. — Igname de Chine, *Dioscorée batate*.

Chine. — *Vivace.* — D'un rhizome allongé, fauve, à chair blanc jaunâtre, cylindrique, en massue à la partie inférieure, très-fragile, long de 50 à 80 centimètres et plus, de grosseur très-variable, naît une tige volubile, se ramifiant beaucoup à la partie supérieure, cylindrique ou obscurément anguleuse, lavée ou teintée par intervalles de violet et pouvant atteindre de 3 à 4 mètres de longueur. Cette tige porte des feuilles pétiolées, alternes, parfois opposées, ovales-triangulaires, cordiformes, à angles inférieurs arrondis, le supérieur aigu; elles sont luisantes, d'un vert gai et parcourues par des nervures digitées et ramifiées; très-souvent à leur aisselle se développent des bulbilles arrondis, fauves ou brun noirâtre, se détachant très-facilement. Fleurs dioïques, d'un *vert blanchâtre*, tout à fait insignifiantes; les mâles très-odorantes, disposées en épis axillaires, souvent géminés, flexueux, parfois resserrés en une sorte de glomérule, et n'atteignant pas ou ne dépassant guère la longueur du pétiole foliaire.



Igname Batate.

Si nous comprenons l'Igname de Chine dans le cadre de cet ouvrage, c'est que, par la rapidité de son développement, l'élégance et la persistance de son feuillage, elle peut être employée avec succès pour la garniture des berceaux, des treillages, et en général aux mêmes usages que toutes les autres plantes grimpantes. Elle est vivace, peu délicate sur la qualité du terrain et prospère même dans les sols les plus ingrats et aux expositions les plus défavorables. Ce sont encore là des considérations, qui nous engagent à la mettre au nombre des plantes grimpantes d'ornement.

On multiplie ordinairement l'Igname de Chine de deux manières: par bulbilles et par la division des rhizomes. Dans le premier cas, en automne et dès que les bulbilles sont mûrs, on les détache, ou on les ramasse si ils sont tombés, et on les place dans un endroit où la gelée et l'humidité ne soient pas à craindre. On pourrait les planter tout de suite en pépinière, en terre bien ameublie, mais l'expérience a démontré qu'il valait mieux ne les planter qu'au printemps (février-mars); en octobre, après la végétation, ou mieux au printemps suivant, ces bulbilles auront déjà produit des rhizomes assez gros et qui pourront être mis en place. Le deuxième procédé consiste à couper transversalement les rhizomes, pour ainsi dire, en autant de parties qu'on le désirera, et on plante ces fragments en avril-mai, soit à

demeure, soit en pépinière d'attente ; dans ce dernier cas, la plantation native s'opère au printemps suivant. Cette fragmentation des rhizomes se fait au printemps et de préférence avant leur entrée en végétation. D'ordinaire on n'emploie à cet usage que la partie supérieure et mince des rhizomes, la partie inférieure, qui est la plus grosse, pouvant être utilisée pour l'alimentation. En général, l'arrachage des Ignames doit se faire tous les deux ou trois ans, si l'on désire utiliser les tubercules comme aliment : on consomme la partie inférieure, et l'extrémité supérieure est coupée pour regarnir la place ; dans le cas contraire, il n'y a pas d'inconvénient à les laisser plusieurs années à la même place. Dans le Nord, la multiplication par fragments devra être faite sous panneaux.

Igname de Chine. — V. IGNAME.

IMMORTELLE HÉLICHRYSÉ. — HELICHRYSUM, DC.

Étymol. — De ἥλιος, soleil, χρυσός, or : allusion à la forme et à la couleur des capitules floraux.

Fam. des Composées.

1. Immortelle à bractées. — H. BRACTEATUM, Willd.

Syn. lat. — *Helichrysum chrysanthum*, Pers., *H. lucidum*, Donnersm.; *Xeranthemum bracteatum*, Vent.

Syn. franç. — Immortelle de la Malmaison, Fleur de paille.

Nouvelle-Hollande. — Annuelle, bisannuelle. — Tige roide, rameuse dès la base, atteignant 4⁰/₂₀. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, atténuées en pétiole, entières ou quelquefois dentées, faiblement hérissées de poils courts. Fleurs à capitules terminaux accompagnés de 2 ou 3 petites feuilles linéaires; involucre en forme de coupe évasée, à plusieurs rangs d'écaillés scarieuses : les inférieures petites et plus pâles ; les supérieures lancéolées ou ovales-lancéolées, acuminées, d'un jaune doré, ordinairement verdâtres à leur base, dépassant le disque, qui est plat ou bombé, d'un jaune plus ou moins orangé. Fruit luisant, aigretté.



Immortelle à bractées.

Var. blanche. — H. BRACTEATUM ALBUM, Hort.

Cette variété est caractérisée par les écaillés florales, qui sont d'un blanc satiné ; le disque est également blanc.

Var. du roi de Prusse. — H. BRACTEATUM BORUSSORUM REX, Hort.

Syn. lat. — *Helichrysum compositum*, Hort., *H. monstruosum*, Hort.

Plante très-vigoureuse, élevée de 1 mètre et plus. Capitules volumineux, larges de 5 à 6 centimètres; écaillés très-nombreuses, de couleur variable, mais généralement d'un blanc jaunâtre, et parfois d'un jaune bronzé ou cuivré; disque plat k pourtour orangé et blanc verdâtre au centre.

var, à bractées incurvées. — H. BRACTEATUM INCURVUM, Hort.

Grande variété vigoureuse, haute d'environ 1 mètre, à capitules volumineux, jaune vif, à bractées petites, très-nombreuses et un peu arquées en dedans; disque *jaune vif*.

On cultive dans les jardins, sous le nom d'*Helichrysum compositum*, plusieurs variétés d'Immortelles à bractées, à capitules volumineux, globuleux, monstrueux, ou à écailles de l'involucre plus petites et beaucoup plus nombreuses que dans les variétés ordinaires et ayant envahi une partie du disque, et parfois incurvées ou un peu arquées en dedans. Ces plantes ont beaucoup d'analogie avec la variété *Borussorum rex*, et n'en diffèrent guère que par la coloration, qui est très-peu constante, et qui varie du *blanc au jaune orangé*, au *rouge violacé* ou au *rose*, etc.

Var. monstrueuse à fleur pourpre foncé. — H. BRACTEATUM
var. ATROSANGUINEUM, Hort.

Syn. lat. — *Helichrysum monstrosum* var. *atrosanguineum nanum*, Hort.,
H. *Borussorum rex* var. *rubrum*, Hort.

Plante vigoureuse, haute de 50 à 60 centimètres, mais trapue et compacte; à capitules abondants, grands, à écailles petites, excessivement nombreuses, un peu arquées en dedans, d'un *violet pourpré sombre* ou *rouge violacé pourpré*. Bonne variété pour massifs, plates-bandes et gran des bordures; elle a une tendance à produire des capitules de couleur bronzée, aurore ou mordorée.

var. naine Jaune. — H. BRACTEATUM NANUM LUTEUM, Hort.

Fleurs *jaunes* comme dans le type, mais plante plus trapue, très-ramifiée et ne s'élevant guère au delà de 30 à 40 centimètres.

Var. naine blanche. — H. BRACTEATUM NANUM ALBUM, Hort.

Plante ramifiée, trapue, ne dépassant pas 30 à 40 centimètres. Écailles de l'involucre d'un *blanc satiné*; disque *jaune orangé*.

Pour la culture et l'emploi de toutes ces Immortelles, voyez après le n° 2.

2. Immortelle à grandes fleurs. — H. MACRANTHUM, Benth.

Syn. lat. — H. *bracteatum* var. *macranthum*, Hort.

(*Alb. Vilmorin*, n° 1, 1851.)

Nouvelle-Hollande. — *Annuelle, bisannuelle.* — Plante trapue, très-ramifiée, haute d'environ 60 centimètres et plus. Capitules très-grands (environ centimètres de diamètre); écailles de couleur *rose carminé*, tirant sur le *violet* et parfois sur *l'amarante*, avec le disque *blanchâtre* ou *jaunâtre*. En semant cette variété, on obtient toujours, surtout si l'on n'a pas choisi avec soin les porte-graines, un certain nombre de plantes dont les fleurs ne présentent pas la couleur du type. On y trouve des fleurs dont la couleur des écailles varie du *blanc jaunâtre* ou *jaune bromé*, *jaune mordoré* ou *jaune enfumé*, avec le disque *jaunâtre* ou *jaune vif*, parfois *jaune orangé*, ou *safrané*. Ces variétés ont reçu différents noms; mais jusqu'ici elles ne se reproduisent pas franchement par les semis.

Les Immortelles nos 1 et 2, ainsi que leurs variétés, sont de superbes plantes d'ornement: leur port et leur tenue sont très-remarquables; leur feuillage, bien fourni et d'un beau vert, se maintient pendant toute la belle

saison ; enfin leurs fleurs se succèdent à profusion durant tout l'été et jus-
qu'aux gelées. Ces plantes sont très-propres à l'ornementation des plates-
bandes et des massifs, et elles réussissent assez bien cultivées en pots.
L'exposition en plein soleil et les terrains légers leur sont particulière-
ment favorables. Les fleurs sont propres à la confection des bouquets; coupées
avant leur épanouissement et séchées en lieu obscur et abrité, la
tête en bas, elles se conservent longtemps avec leurs couleurs, et peuvent
être employées ainsi pour bouquets d'hiver.

On peut les semer à plusieurs époques : — 1° Du 15 au 30 septembre, en
pépinière; les jeunes plants, hivernés sous châssis, doivent être aérés sou-
vent. En mars ou même à la fin de février, ils seront mis séparément en
pots que l'on devra laisser quelque temps encore sous châssis, et en avril
on les livrera à la pleine terre, en les espaçant d'environ 30 à 40 centi-
mètres. — 2° En mars-avril, sur couche, pour être mis en place en suai, à
environ 25 à 30 centimètres. — 3° Également en avril, en pleine terre, au
midi, pour être plantés à demeure à la fin de mai. Dans le premier cas, les
fleurs se succèdent de juin en octobre; dans les cas suivants, la floraison a
lieu de juillet en octobre.

3. Immortelle brachyrhynque. — H. BRACHYRHYNCHUM, *Sond.*

Australie. — *Annuelle.* — Plante couverte sur toutes ses parties d'un duvet
laineux blanchâtre. Tige haute d'environ 30 centimètres et plus, branchue
dès la base, très-ramifiée. Feuilles alternes, sessiles, linéaires-lancéolées,



Immortelle brachyrhynque.

entières. Fleurs à capitules solitaires,
larges d'environ 2 à 3 centimètres, por-
tés sur des pédoncules filiformes, longs
d'environ 15 à 20 centimètres, nus
dans la plus grande partie de leur lon-
gueur. Involucre formé d'écaillés sca-
riées, nombreuses, ovales ou ovales-
lancéolées : les extérieures sont sessiles,
blanchâtres, membraneuses; les inté-
rieures sont onguiculées, à ongle velu
supérieurement; leur limbe est étalé,
rayonnant, d'un beau jaune brillant;
disque plat, jaune foncé, garni de petites
fleurs toutes tubuleuses, accompagnées
de poils plumeux. — La floraison a lieu
de juin-juillet en septembre-octobre.

Cette espèce se sème à la fin d'août et
dans les premiers jours de septembre,
ou bien comme il est dit pour les pré-
cédentes : toutefois celle-ci, étant un peu délicate, demande plus particuliè-
rement un terrain léger et sain et une exposition chaude. Les fleurs, coupées
avant leur épanouissement complet et séchées, se conservent parfaite-
ment et sont très-propres à la confection des bouquets d'hiver.

4. Immortelle de Humboldt. — H. HUMBOLDTIANUM, *Gaud.*

Syn. lat. — *Helipterum Humboldtianum*, DC., *H. Sandfordii*, Hook.

Nouvelle-Hollande occidentale. — *Annuelle.* — Plante couverte d'un duvet
presque tomenteux et cendré. Tiges atteignant de 20 à 40 centimètres au
plus, roides, peu rameuses, à ramifications dressées, et presque fastigiées I

en vague pyramide. Feuilles alternes, lancéolées ou linéaires-lancéolées, ondulées et même crispées. Fleurs à petits capitules nombreux, agglomérés au sommet de la tige principale et des ramifications, en corymbe composé assez régulier et serré ; involucre oblong, à écailles petites, assez uniformément imbriquées, scarieuses, oblongues-obtuses, d'un **jaune brillant**, comme satiné; disque petit, de même couleur.

Cette espèce est délicate ; comme la précédente, elle préfère les sols sains, légers et plutôt secs que frais aux terres substantielles et froides. On doit la semer : — 1^o En septembre; on repique le plant en pots qu'on hiverne sous châssis, et l'on plante à demeure au printemps, à 15 ou 20 centimètres de distance. — 2^o On peut également semer en mars-avril et même jusqu'en juillet, soit sur couche, soit en place, ou bien en pots. Au moyen de ces semis successifs, la floraison pourra se prolonger de mai juin en septembre-octobre. Semée en place ou en pots, en terre légère, du 15 juin au 15 juillet, on obtient quelquefois une assez bonne floraison en **septembre et octobre**.

L'**Immortelle jaune** ou à **bouquets** (*Helichrysum Orientale*, Gærtn.), si

généralement employée pour les bouquets et les couronnes **funéraires**, et que l'on teint de différentes nuances, est une plante d'une conservation **très-difficile** sous notre climat, même en pots, en orangerie ou sous châssis, et qui n'est guère cultivable que dans la région méditerranéenne, où elle croit presque à l'état sauvage. Elle ne donne pas de graines, et se multiplie d'éclats et de boutures. Quelques jardiniers la cultivent en pots à fond drainé, et la conservent l'hiver sur des tablettes posées contre un mur au levant et abritées simplement avec des panneaux vitrés ; l'hiver on devra ménager beaucoup les **arrosements**.

Pour la cultiver en pots, il faudra lui **donner** une terre franche, calcaire **sili-**

use de préférence, et des pots plutôt petits que trop grands; en ayant soin, and on arrosera, de ne point mouiller les feuilles et de ne pas se servir **d'eau** sortant du puits, mais bien de celle qui aura été exposée au soleil.

Immortelle. — V. ACROCLINIUM, MORNA, RHODANTHE, WAITZIE.

Immortelle à bouquets. — V. AMARANTOÏDE.

Immortelle à boutons. — V. AMARANTOÏDE.

Immortelle annuelle. — V. IMMORTELLE XÉRANTHÈME.

Immortelle blanche. — V. ANTENNAIRE PERLEZ.



Immortelle de Humboldt.



Immortelle jeune.

Immortelle bleue. --- Nom donné par les marins de nos côtes de l'Ouest à certains *Statice*, au *Limonium* surtout.

Immortelle de Belleville. — V. IMMORTELLE XÉRANTHÈME.

Immortelle de la Malmaison. — V. IMMORTELLE A BRACTÉES.

Immortelle de Virginie. — V. ANTENNAIRE PERLÉE.

Immortelle **violette.** — V. AMARANTOÏDE.

IMMORTELLE XÉRANTHÈME. — XERANTHEMUM, **TOURN**

Étymol. — De ξηρός, sec, et άνθος, fleur : c'est-à-dire fleur ne se flétrissant pas en séchant.

Fam. des *Composées*.

Immortelle annuelle. — X. ANNUM, *Lin.*

Syn. lat. — *Xeranthemum inodorum*, *Mœnch.*, *X. ornatum*, *Cass.*,
X. radiatum, *Lamk.*

Syn. franç. — Immortelle de Belleville, OEillet rose, OEillet de Belleville.

Europe mérid. — *Annuelle.* —



Immortelle annuelle.

Plante velue-laineuse, blanchâtre, rameuse dès la base, à ramifications étalées, grêles, roides, nues supérieurement et ascendantes, hautes d'environ 50 à 60 centimètres. Feuilles alternes, peu nombreuses, sessiles, dressées, lancéolées, entières. Fleurs à capitules solitaires au sommet des rameaux et portés sur de longs pédoncules filiformes et nus. Involucre formé d'un grand nombre d'écaillés membraneuses, imbriquées : les inférieures ovales-aiguës, blanchâtres, à nervures un peu rousses; les supérieures rayonnantes, oblongues-lancéolées, mucronées, d'un blanc satiné. Le centre est occupé par des fleurons très-petits, tubuleux, surtout au centre, blancs et entremêlés d'écaillés étroites, scarieuses, également blanches, qui les cachent en partie. Fruit en forme de coin, grisâtre ou brunâtre, surmonté de 5 dents scarieuses aiguës.

Var. à fleurs violettes'. — X. ANNUM VIOLACEUM, *Hort.*

Cette variété diffère du type en ce que les pièces florales sont colorées en rose lilacé ou en violet purpurin.

Var. blanche multiflore ou compacte.

Var. violette ou pourpre multiflore ou compacte.

Ces deux dernières variétés sont remarquables par leur port plus trapu, par des ramifications beaucoup plus abondantes que dans les précédentes, et surtout par des fleurs plus petites et excessivement nombreuses.

Les Immortelles annuelles actuellement cultivées présentent en outre une amélioration notable sur les anciennes, en ce sens que les bractées, qui en font tout le mérite, sont devenues plus nombreuses et arrivent à occuper jusqu'au centre du capitule ou disque, ce qui fait qu'on dit quelquefois que

ces variétés sont doubles et qu'on les trouve parfois annoncées ainsi dans les catalogues.

Par l'élégance et surtout par la durée de leurs fleurs, cette plante et ses variétés sont un des plus jolis ornements de nos parterres, où elles peuvent être cultivées en bordures, en corbeilles, en massifs. On les sème : — 1° En septembre, en pépinière; on repique le plant en pépinière au midi, en ayant soin de le protéger contre les grands froids avec des feuilles sèches ou de la litière, et on le met en place en avril, en l'espaçant de 40 centimètres. — 2° On peut aussi semer sur place, de septembre au commencement d'octobre. — 3° En avril-mai, sur place ou en pépinière ; dans ce dernier cas, on repique en pépinière et l'on plante et demeure de mai en juin, à environ 25 à 30 centimètres. Les deux premiers semis fleurissent de juin en août, et le suivant de juillet en octobre. Semé du 15 juin au 1^{er} juillet en place, en terre légère, on obtient parfois une assez bonne floraison en septembre et octobre.



Immortelle annuelle.

La durée de ces fleurs, qui sont portées sur des pédoncules longs et très-grêles, les rend particulièrement propres à la confection des bouquets; coupées avant leur complet épanouissement et séchées à l'ombre (en les suspendant la tête en bas), elles conservent encore leur couleur : dans cet état, elles sont précieuses pour les bouquets d'hiver. La vapeur du soufre est, dit-on, employée pour aviver la couleur des fleurs séchées de la variété *violette*, qui deviennent alors d'une belle teinte *rose carminé*; mais ce résultat est bien plus certain en exposant ces fleurs aux émanations de l'acide nitrique ou eau-forte : il suffit de tenir quelques instants les fleurs de la variété *violette* au-dessus de l'acide en question, pour leur voir prendre la teinte rose, préférée des bouquetières. Elles se vendent à l'état sec sous le nom d'Immortelle ou d'Oeillet de Belleville, ce qui est dû à ce que la culture et la vente de ces fleurs ont été longtemps une spécialité des jardiniers-fleuristes de cette localité, autrefois banlieue, aujourd'hui faubourg de Paris.

■ Impatiens. — V. BALSAMINE.

■ Impatiente. — V. BALSAMINE N'Y TOUCHEZ PAS.

■ Impériale. — Nom donné quelquefois à la FRITILLAIRE COURONNE IMPÉRIALE.

INCARVILLÉE. — INCARVILLEA, JUSS.

■ **tymol.** — Dédié au R. P. d'Incarville, missionnaire jésuite.

Fam. des *Bignoniacées*.

■ **incarvillée de la Chine.** — I. *SINENSIS*, Lamk.

bine. — *Bisannuelle.* Plante glabre. Tige élevée de 70 centimètres à être et plus, quelquefois simple, mais ordinairement un peu ramifiée.

Feuilles luisantes, alternes, deux fois pennaliséquées, à divisions linéaires



Incarvillée de in Chine.

Fleurs d'un rose écarlate, disposées grappe lâche; calice accompagné 3 petites bractées, à tube court, pentagonal, à limbe partagé en 10 lanières dont les 5 extérieures sont subulé corolle longue de 25 millimètres environ, brièvement tubuleuse, puis vraie, bilabiée, à lobes presque égaux; étamines au nombre de 4, dont 2 plus courtes. Fruit capsulaire allongé en forme de silique, arqué, renfermant des graines imbriquées pourvues d'une aile membraneuse.

L'*Incarvillea Sinensis* est pour le climat de Paris, où il se développe d'ordinaire assez incomplètement, une plante de collectionneur plutôt qu'une belle espèce d'ornement; ce n'est que dans le Midi qu'on peut la bien juger. —

Var. à grandes fleurs pourpres.

Dans cette variété, les fleurs sont plus grandes et d'un rose pourpre.

Plante d'un port assez élégant, mais délicate. Elle se sème de mai en juin ou juillet, en pépinière ou en terrines; en septembre, les jeunes pieds, relevés et mis en pots, devront être hivernés sous châssis, en ne les arrosant que juste ce qu'il faut pour y entretenir la vie; puis ils seront mis en place à la fin d'avril-mai, en terre saine, légère et à bonne exposition, à environ 40 ou 50 centimètres de distance. — La floraison a lieu de fin mai-juin en juillet et quelquefois jusqu'en août.

Indienne. — Ce nom est quelquefois employé pour désigner les BALSAMINES,

Inula (Aunéc). — Plusieurs espèces de ce genre pourraient être utilisées dans les jardins; nous citerons, entre autres, *Inula dysenterica*, espèce indigène, qui fait très-bien aux bords des eaux, ruisseaux, mares, etc.

IONOPSIDIUM. — IONOPSIDIUM, RCHB.

Étymol. — De ἰον, violette, et ὄψις, ressemblance: de l'aspect de la plante, qui ressemble à une touffe de Violette en miniature.

Fam. des Crucifères.

Ionopsidium acaule. — I. ACAULE, Rchb.

Syn. lat. — *Cochlearia acaulis*, Desf., *Cochlearia pusilla*, Brot.

Région médit. — *Annuel.* — *Plante* sans tige ou à peu près, en rosette, ne dépassant pas 1.5 centimètres. Feuilles petites, presque orbiculaires, portées par de longs pétioles grêles et flexibles. A l'aisselle des feuilles naissent des pédoncules délicats portant chacun une élégante petite fleur qui s'épanouit un peu au-dessus des feuilles, d'une teinte violacée passant parfois au blanc par le lilas, exhalant une douce odeur miellée; calice à 4 sépales longs de

2 à 3 millimètres; pétales au nombre de 4, ovales-arrondis, un peu ondulés sur les bords, deux fois plus grands que les sépales; 6 étamines, dont 2 plus courtes; style grêle. **Silicule** aplatie, échancrée.

Var. à fleurs blanches. — **I. ACAULE** var. FLOR. ALB., Hort.

Cette variété, fixée et se reproduisant par le semis, ne diffère du type que par la teinte blanche de ses fleurs.

Charmante miniature, qui a le défaut d'être délicate et de ne pouvoir guère être cultivée et de ne bien fleurir que tenue en pots sous châssis ou sur les tablettes d'une serre, près du jour; elle est aussi recommandable pour l'ornementation des rochers, des rocailles et pour dissimuler la terre des poteries et caisses d'orangers. Elle forme de jolies petites touffes basses, se couvrant de fleurs en si grand nombre, que les feuilles en sont presque cachées. Le principal mérite de cette plante est de croître très-rapidement : elle fleurit ordinairement huit à dix semaines après le semis, qui se fait en pots ou terrines à fond drainé et en terre légère; on éclaircit le plant s'il est trop dru, et l'on peut le repiquer jeune et en faire de nouvelles potées.



Ionopsisidium acaule.

On sème à partir de la fin d'août ou du commencement de septembre jusqu'en octobre, en recouvrant très-peu la graine ; on repique les plants par quatre ou six à la fois dans des pots de 15 à 20 centimètres. La floraison commence déjà en novembre et continue à profusion jusqu'en mars-avril. Il sera toutefois urgent de garantir ces plants des rayons trop directs du soleil de mars et d'avril, soit en blanchissant légèrement le vitrage des panneaux à l'intérieur avec du blanc d'Espagne délayé dans de l'eau, soit en couvrant les panneaux de toiles claires ou de longue litière. Le semis en pleine terre et en place en automne ou au premier printemps n'est guère usité, parce qu'il donne rarement de bons résultats, excepté dans le midi et le sud-ouest de la France, à moins pourtant qu'on ne recouvre le semis de panneaux vitrés maintenus très-près de terre au-dessus des plantes, l'air circulant librement en dessous; toutefois il arrive fréquemment que les graines se ressèment d'elles-mêmes et produisent ainsi sans soin des plantes vigoureuses et très-florifères. Semé en place ou en pots, en terre légère à demi-ombre ou à l'ombre, du 15 juin au 1^{er} juillet, on obtient quelquefois une floraison passable en septembre-octobre.

Quelques personnes habitant le département de la Gironde disent avoir obtenu d'assez bons résultats avec l'*Ionopsisidium* au moyen de semis faits en place et en plein air de très-bonne heure, en janvier, février ou mars, suivant la température, en pleine terre légère, saine ou drainée, et bien exposée; la floraison effectuait alors abondamment de mars-avril en mai. Si la fin de l'hiver ou le commencement du printemps étaient mauvais, on couvrirait ces semis avec des panneaux posés et fixés sur des piquets, ou un cadre léger, très-près du sol, ou d'autres fois avec de simples toiles à emballage, qui suffisaient pour abriter les plantes contre les intempéries. L'*Ionopsisidium* réussit particulièrement sur les dunes et dans les jardins au bord de la mer.

IPOMÉE. — IPOMOEA, LIN.

Étymol. — De ἴψ, ἴπò, ver, et ὁμοῖος, semblable : allusion à l'enroulement des tiges, ou peut-être à l'apparence des racines de certaines espèces de Liserons vivaces.

Fam. des *Convolvulacées*.

SECTION A. — COROLLE EN CLOCHE OU EN ENTONNOIR.

§ 1. — Feuilles entières.

1. Ipomée pourpre ou Volubilis. — *I. PURPUREA*, Lamk.

(Alb. *Vilmorin*, n° 16, 1866).

Syn. lai. — *Convolvulus mutabilis*, Salisb. ; *Ipomœa hispida*, Zucc. ; *Pharbitis hispida*, Choisy ; *Convolvulus purpureus*, Lin.

Syn. franç. — Liseron pourpre, Volubilis.

Amér. mérid. — **Annuelle.** — Tige volubile, s'élevant de 2m,50 à 3 mètres, ramifiée dès la base, hérissée de poils renversés. Feuilles alternes pétiolées, entières, cordiformes, acuminées, pubescentes. Pédoncules terminés par 3 à 5 fleurs disposées en grappe ombelliforme ; calice à divisions hispides longues de 12 à 15 millimètres ; corolle en entonnoir, de couleurs très-variées, longue de 4 à 6 centimètres sur 4 à 5 de diamètre ; étamines à filets dilatés et pubescents à la base, dépassées par le style, qui est terminé par un stigmate en tête.



Ipomée pourpre ou Volubilis.

La floraison a lieu de juillet en septembre-octobre, et l'épanouissement, qui commence à l'aurore, ne dure que jusque vers 9 ou 10 heures, à moins que le temps ne soit couvert, auquel cas les fleurs restent ouvertes une heure ou deux de plus.

Var. à fleurs blanches.

Var. à fleurs couleur de chair.

Var. à fleurs roses (*I. erubescens*, Hort.).

Var. à fleurs rouge vif (*I. kermesina*, Hort.).

Var. à fleurs violet foncé.

Var. à fleurs panachées de bleu, de blanc et de rouge.

Var. à fleurs panachées tricolores. Les fleurs de cette dernière variété sont panachées de blanc, de violet et de rouge ; elle se distingue de la précédente, c'est-à-dire de l'ancienne variété panachée, par ses coloris plus vifs et plus tranchés.

Var. Mme *Anné*. Jolie variété à fleur panachée et striée de rouge sur fond blanc, mise au commerce en 1865 ou 1866.

Var. *purpurea quinata*. Autre variété obtenue en 1865 ou 1806. Ces grandes fleurs blanches présentent 5 belles taches violet foncé symétriquement disposées sur le bord du limbe de la corolle.

Toutes les variétés qui précèdent se sèment le plus souvent en mai, quelquefois dès la fin d'avril, de préférence sur place, à bonne exposition,

ou bien en avril, en pots soifs châssis ou à l'air libre, mais à une exposition chaude, et l'on met en place fin mai. Leur végétation est très-rapide, et elles conviennent parfaitement pour orner les treillages, les berceaux, les murailles, les fenêtres, les balcons ; pour former des rideaux, des abris; pour décorer les tiges et les têtes dénudées des arbres; on peut aussi, en les soutenant avec des rames, en former de jolis groupes sur les pelouses. Semées en place vers le 15 juin, on arrive encore à en obtenir une floraison passable d'août-septembre en octobre. Ces plantes réussissent assez bien dans les jardins au bord de la mer.

Var. à limbe bordé. — I. LIMBATA, Hort.

Syn. lat. — *Pharbitis limbata, Hort.*

Syn. franç. — Liseron marginé.

Superbe variété, vigoureuse, à feuillage ample, à fleurs pourpre violacé largement bordées de blanc.

Var. limbata hybrida.

Variété probablement issue de la précédente, à corolle dont le limbe est d'un bleu azuré sur fond lilas.

Var. grandiflora superba.

Cette variété, dont l'origine botanique est assez incertaine, a des fleurs grandes d'un bleu clair bordé de blanc.

La culture de ces trois dernières variétés ne diffère guère de celle des précédentes : elles demandent cependant plus de chaleur, et l'on devra les placer de préférence aux expositions les plus chaudes, contre un mur ou sur des treillages au midi. Leur floraison, qui est plus tardive, ne commence guère qu'en août-septembre et se prolonge jusqu'en octobre.

Les variétés d'Ipomées à feuilles panachées mises récemment au commerce sous les noms d'*Ipomée du Japon à feuilles panachées*, etc., et qui se reproduisent assez bien par la voie du semis, ne paraissent guère avoir d'intérêt que pour le Midi, où elles peuvent se développer complètement et fleurir abondamment; sous le climat de Paris, leur panachure est assez médiocre, et la couleur des fleurs, qui sont ici peu abondantes, ne produit pas grand effet.

2. Ipomée remarquable. — I. BONA-NOX, Lin.

Syn. lat. — *Calonyction speciosum, Choisy.*

Syn. franç. — Ipomée de l'après-midi, Ipomée épineuse, Ipomée bonne-nuit, *Calonyction* élégant.

Amér. mérid. — Annuelle. — Tige volubile très-élevée (3 mètres et plus), glabre ou garnie d'aspérités qui la rendent comme aiguillonnée. Feuilles alternes, glabres, d'un beau vert, largement ovales-acuminées. Pédoncules multiflores, longs de 15 à 20 centimètres; pédicelles très-charnus; corolle en forme d'entonnoir, à tube très-allongé, à limbe largement évasé, longue de 8 centimètres et plus sur autant de diamètre, d'un rose tendre ou lilacé

satiné, parfois d'un *rouge violet*, s'épanouissant ordinairement l'après-midi ou au soleil couchant, se maintenant jusqu'au matin. Les pédoncules continuent à s'accroître jusqu'à la maturité, et peuvent devenir de la grosseur du doigt. La graine est très-grosse, *cornée* et lisse.



Ipomée remarquable.

Cette espèce se sème en avril, sur couche; on repique le jeune plant en pots qu'on laisse sur couche, et on le met en place fin mai, à l'exposition la plus chaude possible, soit contre un mur ou un treillage au midi, soit en lui donnant de grandes rames. Les fleurs se succèdent de septembre en octobre. Dans les départements méridionaux on peut semer en place dès le mois d'avril, et obtenir une floraison plus hâtive et se prolongeant assez tard en saison. Cette espèce est une belle plante pour les pays chauds aussi bien par son abondant et beau feuillage que par ses fleurs d'une couleur et d'une forme très-intéressantes.

3. Ipomée du Mexique à grandes fleurs blanches. — 1. MEXICANA GRANDIFLORA ALBA, Hort.

Syn. lat. — *Calonyction macrantholeucum*, Coll.; *Ipomœa grandiflora*, Hort.

Amér. mérid. — Annuelle, vivace en serre et dans les pays chauds. — Superbe espèce, qui se distingue de la précédente par ses fleurs très-grandes, blanches et très-odorantes. Ces fleurs ont comme ampleur et développement l'aspect de celles du *Datura Métel*.



Ipomée du Mexique.

Le feuillage, abondant, ample, cordiforme, fréquemment entier et d'un beau vert, est superbe et mérite à lui seul qu'on cultive cette belle et vigoureuse espèce. Il en existe une variété à feuilles panachées, qui n'a d'intérêt que pour le Midi.

Cette plante est malheureusement trop tardive pour notre climat, où l'on ne peut, guère espérer la voir fleurir que semée en avril en pots sur couche, et avancée en serre ou sous châssis et palissée contre, un mur ou sur un treillage au midi. Dans les départements méridionaux, et notamment aux bords de la Méditerranée, c'est une plante très-vigoureuse et très-remarquable.

On cultive encore plusieurs autres très-belles espèces, appartenant à cette série, notamment l'*Ipomœa* ou *Pharbitis cœrulea* ou *azurea*, puis la variété *rubro-cœrulea*, à grandes fleurs bleu d'azur parfois un peu rougeâtre, et l'*Ipomœa* ou *Pharbitis Leavi*, à très-grandes fleurs bleu indigo ou pourpre. Mais ces variétés ne réussissent bien que dans le Midi et les pays chauds, à moins qu'on n'en élève des pieds en pots tenus

l'hiver en serre, pour les livrer en pleine terre au pied d'une muraille, ou d'une veranda, d'une terrasse au midi; de cette façon, on peut espérer leur voir développer à la fin de l'été, sous le climat de Paris leurs abondantes et magnifiques fleurs.

§ 2. — Feuilles lobées.

4. *Ipomée Nil.* — I. NIL, Roth.

Syn. lat. — *Pharbitis Nil*, Choisy.

Syn. franç. — Liseron de Michaux, Liseron Nil.

Amér. mérid. — Annuelle. — Tige volubile, s'élevant de 2 à 3 mètres, hérissée de poils blanchâtres et rebroussés. Feuilles alternes, à 3 lobes, les deux latéraux lancéolés-aigus, le médian plus grand et dilaté à la base. Pédoncules plus longs que les pétioles, portant de 1 à 3 jolies fleurs de grandeur moyenne, satinées, d'un bleu azuré très-gai; calice volumineux, hispide. — A produit quelques variétés.

La floraison a lieu de juillet en septembre. — Même culture et mêmes emplois que le n° 1.

5. *Ipomée à feuilles de Lierre.* — I. HEDERACEA, Lin.

Syn. lat. — *Pharbitis hederacea*, Choisy.

Amér. mérid. — Annuelle. — Cette espèce est excessivement voisine de la précédente, avec laquelle on la confond souvent; elle en diffère par ses pédoncules uniflores; par les divisions du calice, qui sont linéaires lancéolées, réfléchies et très-hispides, et enfin par ses fleurs également de grandeur moyenne, qui sont d'un bleu azuré clair au sommet, blanchâtres à la base.

La floraison a lieu de juillet en septembre. — Culture et emploi du n°-1.

L'*Ipomée* à feuilles de Lierre, dont le type est souvent confondu avec la précédente, a joué dans les cultures avec plusieurs autres espèces, d'où il est résulté plusieurs variétés assez remarquables, parmi lesquelles nous citerons surtout la suivante, qui est une des plus belles et que le semis reproduit assez fidèlement.



Ipomée à feuilles de Lierre.

Var. à grandes fleurs. — I. HEDERACEA GRANDIFLORA, Hort.

Cette variété, assez distincte du type, mais auquel on la rapporte pourtant, est plus développée dans toutes ses parties et un peu plus tardive; pour la voir prospérer, il conviendra de lui choisir une exposition chaude et bien aérée. — Sa floraison a lieu d'août en octobre.

Il en existe des variétés à feuilles panachées qui sont peu intéressantes pour le climat de Paris; cette panachure est assez terne : on dirait, à voir ces feuilles, qu'elles ont été salées avec du lait de chaux.

SECTION B. — COROLLE TUBULEUSE.

6. Ipomée **Quamoelit.** — I. **QUAMOELIT.** *Lin.*

Syn. lat. — *Convolvulus pennatus*, *Lamk.*; *Quamoelit vulgaris*, *Chois.*

Syn. franç. — Jasmin rouge de l'Inde, *Quamoelit cardinal*, *Quamoelit* commun, Liseron à feuilles laciniées.

Inde. — *Annuelle.* — Tige volubile, grêle, s'élevant de 10 à 12 *déci* et plus. Feuilles alternes, pectinées, *multifides*, à lanières linéaires-ai simulant les dents d'un peigne. Pédoncules axillaires, *uniflores*; calice à 5 sépales ovales-lancéolés; corolle tubuleuse, d'un *rouge écarlate* quelque-fois *pourpré très-vif*, à limbe étalé, large de 8 à 10 millimètres, à 5 lobes arrondis; étamines saillantes.

Var. à heurs blanches. — I. **QUAMOELIT** var. *FLOR. ALB.*, *Hort.*

Var. à fleurs roses. — I. **QUAMOELIT** var. *FLOR. ROSEIS*, *Hort.*

Cette élégante espèce et ses variétés sont un peu délicates sous notre climat; elles fleurissent de *juillet-août*



Ipomée *Quamoelit*.

en octobre. On doit les semer sur coite en avril, et repiquer les plants en po qu'on laisse constamment sur tout ou seulement jusqu'à la mise à d meure, qui s'effectue à la fin de m L'Ipomée *Quamoelit* demande une te légère et une exposition chaude aérée. On pourrait en tirer un assez b parti en la cultivant en pots et en palissant sur des treillages légers, formes élégantes et variées.

Il est peu de plantes qui soient *auss* jolies et aussi élégantes que cette *ipo* niée, lorsqu'on sait bien la cultiver et la disposer convenablement; mais, dans le Nord, on ne peut l'obtenir belle qu'à une exposition chaude; nous en recommandons la culture sur les vieilles couches.

Ipomée écarlate. — I. **COCCINEA**, *Lin.*

Syn. lat. — *Convolvulus coccineus*, *Spreng.*; *Quamoelit coccinea*, *Mænh.*

Syn. franç. — *Quamoelit* écarlate ou *cocciné*, Liseron écarlate.

Amér. mérid., Antilles. — *Annuelle.* — Tige volubile, haute de 3 à 5 *mè* tres et plus. Feuilles alternes, ordinairement cordiformes aiguës, parla ovales-aiguës, entières ou anguleuses à la base. Pédoncules terminés *par* plusieurs fleurs tubuleuses à limbe étalé, d'un *rouge cocciné*, h odeur *suave*.

Var. à fleurs Jaunes. — I. **LUTEOLA**, *Hort.*

Syn. lat. — *Quamoelit luteola*, *Don.*

Cette variété ne diffère de l'espèce que par ses *fleurs*, qui sont d'une teinte variable, mais ordinairement *jaunes* lavées de *rougêtre*, ou *jaune ocreux*.

Cette Ipomée fleurit de juillet en octobre; la floraison de la variété jaune ne commence qu'en août.

Le semis se fait : — 1° En place, en mai, en terre légère et substantielle et à une exposition chaude. — 2° En avril, en pots sur couche, si l'on veut avancer la floraison; les potées sont alors mises en pleine terre et en place dès que la température le permet, ou bien on les laisse fleurir sur les vieilles couches qu'on dépanneute lorsque les gelées ne sont plus à craindre. Cette plante, s'élevant assez haut, demande de grandes et fortes rames. On peut en décorer les treillages, les berceaux, la faire grimper autour des tiges dénudées des arbres, etc.

Le genre Ipomée renferme un bien plus grand nombre d'espèces ou de variétés que nous n'en avons décrit dans cet ouvrage. Ce sont, pour la plupart, de très-belles plantes, mais qui arrivent rarement, sous notre climat, à fleurir d'une façon convenable, qui permette de les apprécier et d'en donner une bonne description; mais dans la région méditerranéenne, et en général dans les pays chauds, ce sont des plantes magnifiques. Quelques espèces, annuelles sous notre climat, deviennent même vivaces dans les régions plus chaudes.



Ipomée écarlate.

Ipomée de l'après-midi. — V. IPOMÉE REMARQUABLE.

Ipomée épineuse. — V. IPOMÉE REMARQUABLE.

Ipomœa hispida. — V. IPOMÉE POURPRE.

IPOMOPSIDE. — IPOMOPSIS, BENTH.

Étymol. — De *Ipomœa*, et ἴψις, aspect : fleur ressemblant à celle de l'Ipomée.

Fam. des *Polémoniacées*.

Ipomopside élégante. — I. ELEGANS, Michx.

(Alb. Vilmorin, n° 6, 1856.)

Syn. lat. — *Cantus coronopifolia*, Willd., *C. elegans*, Poir., *C. picta*, Poit., *C. pinnatifida*, Lamk.; *Gilia aggregata*, Hort., *G. coronopifolia*, Pers.; *Ipomopsis picta*, Hort.; *Polemonium rubrum*, Lin.; etc.

Amér. boréale. — *Bisannuelle.* — Tige assez robuste, roide, velue, haute d'environ 1 mètre à 1m,50, souvent simple ou un peu rameuse supérieurement. Feuilles alternes, nombreuses, à pourtour presque orbiculaire, pennatifides, à segments linéaires. Fleurs presque sessiles, disposées à l'extrémité de la tige en un thyrses allongé, entremêlé de petites feuilles linéaires;

calice à 5 divisions lancéolées aiguës, un peu velues, soudées dans leur tiers inférieur par une membrane transparente ; corolle formée d'un tube de près de 3 centimètres de long, terminé par un limbe étalé à 5 ou 6 divisions longues de 7 à 8 millimètres ; étamines au nombre de 5, inégales, plus longues que le tube de la corolle, à anthères *jaune pâle*, dépassées par le style, qui est à 3 stigmates *blancs*, filiformes, étalés et recourbés. La corolle est d'un beau *rouge écarlate* ; la partie supérieure du limbe est plus *pâle*, un peu teintée de *jaune* et *ponctué d'écarlate* ; les filets des *étamin* et le style sont de même couleur. — floraison a lieu de juillet en octobre.



Ipomopsis élégante.

L'*Ipomopsis* est une des plus *charmantes* plantes que l'on puisse voir, surtout *étant* cultivée en terre très-saine et *pourtant* ferme et substantielle.

Var. nankin. — **I. ELEGANS LUTEA**, Hort.

Les fleurs de cette variété sont d'un *jaune nankin* plus ou moins lavé de *rouge* en dehors, ponctué et strié de *rouge* sur le limbe. Les filets des étamines et le style sont d'un *jaune pâle*. La tige est ordinairement moins *ramifiée* que chez la variété suivante.

Var. superbe. — **I. ELEGANS SUPERBA**, Hort.

Cette variété se distingue des précédentes par sa tige plus trapue, plus ramifiée, à ramifications plus fines et plus nombreuses, et par ses fleurs plus grandes et d'un *rouge vif*.

Var. de Beyrich. — **I. ELEGANS BEYRICHII**, Hort.

Cette variété diffère de la précédente par ses fleurs d'un beau *rouge écarlate*.

Il en existe quelques autres variétés, mais qui sont peu distinctes et moins belles que les précédentes.

Bien que cette charmante plante soit assez délicate et sujette à fondre, c'est-à-dire à périr en pleine végétation, on peut cependant, moyennant quelques précautions, en obtenir de bons résultats. Il faudra semer à la fin d'août en pépinière, en terre légère et bien exposée ; on repiquera les jeunes plants en pots à fond drainé, qu'on hivernera sous châssis, en ayant le soin de les placer très-près du verre, de modérer les *arrosements* et de donner beaucoup d'air pendant l'hiver. On peut aussi repiquer les plants en automne, au pied d'un mur au *midi*, et en les protégeant contre les grands froids avec de la litière ou des feuilles, ils peuvent ainsi passer l'hiver dehors ; toutefois, et de quelque manière qu'on ait procédé, on devra mettre le plant en place en avril, de préférence en terre saine, franche, douce et légère, en l'espaçant d'environ 35 à 40 centimètres. La floraison a lieu de juillet en octobre, et en pinçant l'extrémité de la tige avant que les boutons commencent à se montrer, on obtiendra des plantes ramifiées au sommet et formant un candélabre du plus bel effet. Il n'est pas rare de voir des graines de cette plante tomber dans des sentiers battus, y germer

naturellement et produire des pieds vigoureux qui réussissent ainsi mieux que ceux cultivés ailleurs dans les meilleures conditions : ce fait semblerait indiquer que cette plante demande une terre ferme, drainée, caillouteuse, et en somme peu d'arrosements et de soins. L'humidité, ainsi que les brusques variations de la température, et surtout les alternatives répétées du gel et du dégel, paraissent être plus nuisibles aux *Ipomopsis* conservés l'hiver que le froid, que ces plantes ne craignent pas lorsqu'il est sec; en conséquence, on recommande de laisser circuler librement l'air sous les panneaux, surtout lorsque le temps est clair et sec, et de laisser prendre fortement la gelée sous le châssis; on recouvre alors complètement les panneaux pour garantir les plantes des transitions subites et des plus grands froids qui pourraient survenir, et l'on ne découvre que lorsque la température permet le dépanneautage sans danger. Ce procédé, qui nous a donné de bons résultats, ne devra toutefois être employé que par des personnes bien habituées aux cultures sous châssis. Contrairement à ce qui a lieu pour la plupart des plantes chez celle-ci la floraison commence par le sommet des rameaux et se continue en descendant.

Ipomopsis picta. — V. IPOMOPSIDE ÉLÉGANTE.

IRIS. — IRIS, LIN.

Étymol. — De *ἶρις*, arc-en-ciel : allusion aux couleurs vives et à la beauté des fleurs de la plupart des espèces de ce genre.

Fam. des *Iridées*.

SECTION A. — SOUCHE RAMPANTE, OU IRIS A RHIZOME.

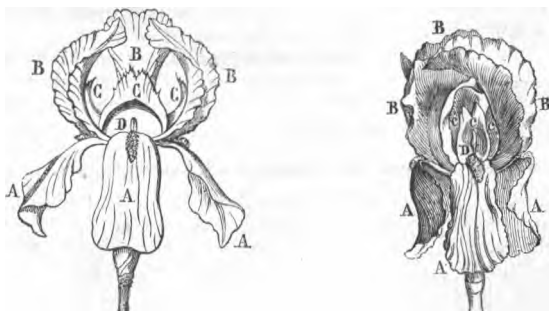
§ 1. — Fleurs barbues.

1. Iris germanique. — *I. GERMANICA*, Lin.

(*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 7, 1865.)

Syn. franç. Flambe, grande Flambe, Flamme, Glaïeul bleu, Iris d'Allemagne, Iris armes de France, Iris des jardins.

Europe mérid. — *Vivace*. — Rhizome rampant, charnu et noueux. Feuilles distiques en forme de glaive, un peu arquées, d'un vert glauque,



Fleurs d'Iris servant à démontrer les noms des pièces qui les composent.

moins longues que les hampes. Tiges cylindriques, rameuses supérieurement et terminées par des fleurs grandes, irrégulières et odorantes, enveloppées

à leur base par une gaine membraneuse. Ces fleurs, d'une contenance toute particulière, sont composées comme suit : d'un ovaire sessile monté d'un tube de 4 à 6 centimètres de longueur, qui se dilate à sa supérieure et porte 6 divisions, dont les 3 externes, d'un violet foncé sont larges, spatulées-cunéiformes, obtuses, recourbées en dehors et munies de poils papilleux ou barbes jaunâtres; les 3 divisions internes (BBB), d'un violet et fortement dilatées en spatule au sommet, sont étroites, elliptiques ou oblongues, obtuses, ondulées sur les bords, très-étroites à leur base et conniventes au sommet; plus intérieurement se trouvent 3 lames bifides (CCC), ordinairement voûtées et panachées de lilas et de blanc rosé, opposées aux pièces les plus extérieures de la fleur : ces lames, qui ne sont autre chose que les stigmates élargis et pétaloïdes, abritent ou recouvrent chacune une étamine (n), dont l'anthère est de même longueur que le filet.

Var. à fleurs blanches. — I. GERMANICA ALBA, Red.

Syn. lat. — Iris Florentina, Hort., non Lin.

Dans cette variété, les divisions externes sont d'un blanc bleuâtre, et les internes d'un blanc pur.

Var. à fleurs bleues. — I. GERMANICA CERULEA, Desf.

Dans cette variété, les divisions externes sont violacées et les internes d'un bleu céleste.



Iris germanique.

L'Iris Germanica et ses variétés fleurissent de mai en juin. Leurs racines séchées excellent une odeur de Violette très-agréable, sont employées, soit dans les lessives pour parfumer le linge, soit pour frelater les vi et leur communiquer le bouquet de certains crus qu'on veut imiter. Elles sont également usitées en médecine, et particulièrement en parfumerie. Les fleurs pilées avec de la chaux donnent le vert d'Iris. — Pour la culture et la multiplication, voyez le n° 26.

Peu de plantes sont aussi rustiques que l'Iris germanica et aussi précieuses que lui pour soutenir les terres et décorer les pentes, glacis, rochers, ruines, pilastres, toitures de chaume, et enfin les parties sèches et arides des jardins, surtout dans les parties découvertes; ce qui ne l'empêche pas de réussir assez bien à l'ombre, surtout lorsque le couvert n'est pas trop épais.

2. Iris à odeur de Sureau. — I. SAMBUCINA, Lin.

Europe mérid. — Vivace. — Plante haute de 60 à 70 centimètres, portant de 2 à 9 fleurs. Feuilles glauques. Spathes colorées de bleuâtre dans la partie supérieure. Fleurs grandes, à odeur de Sureau; divisions externes spatulées-cunéiformes, obtuses, d'un jaune clair en dessous, réticulées ou lavées en dessus de blanc, de violet et de pourpre brun sur fond blanchâtre; barbe d'un jaune vif; divisions internes elliptiques, échancrées, ondulées, comme crépues, d'un jaune fauve lavé de violet; lames mélangées de jaunâtre et de violet livide.

La floraison a lieu de mai en juin. — Culture du n° 26.

3. Iris à fleurs pâles. — I. PALLIDA, Lamk.

Europe mérid. — Vivace. — Tige glauque, élevée de près de 1 mètre, divisée au sommet en 3 ou 4 rameaux courts, naissant à l'aisselle d'une feuille en forme de spathe et portant de 5 à 9 fleurs. Feuilles glauques. Fleurs d'un bleu pôle, à odeur de fleur d'Oranger; divisions externes cunéiformes, ob-ovales, obtuses, à poils jaunes à la base, blanchâtres au sommet; divisions internes obovales-orbiculaires, obtuses ou échanquées.

Les fleurs se succèdent de mai en juin.

Cette plante ainsi que les deux suivantes pourraient bien n'être que des variétés de l'*Iris Germanica*. — Culture du no 26.

L'*Iris pallida* est vigoureux, rustique et très-florifère. On le rencontre assez fréquemment dans les jardins sous le nom d'Iris de Florence, et dans le commerce même il n'est pas rare qu'on fournisse l'un pour l'autre.



Iris à fleurs pâles.

4. Iris plissé. — I. Plicata, Lamk.

Patrie incertaine. — Vivace. — Port du précédent. Feuilles amples, glauques, arquées. Spathes lavées de bleuâtre. Fleurs grandes, à odeur suave, blanches, marginées de lilas, à barbes jaunes dans le bas, blanchâtres dans le sommet; divisions externes spatulées-obovées, obtuses, comme rongées et ondulées, réticulées de rouge purpurin, dans la partie non poilue; divisions internes obcordées, obtuses, pointillées de pourpre brus à la base; lames blanches, violettes dans le milieu. —

Fleurit de mai en juin. — Culture du n° 26.

h. Iris de Florence. — I. Florentina, Lin.

Syn. franç. — Iris armes de France.

Europe mérid. — Vivace. — Cette espèce diffère de l'Iris germanique par ses fleurs à odeur suave et d'un blanc pur; divisions externes cunéiformes-spatulées, crénelées, à poils jaunes; divisions internes obovées échanquées, à bords repliés et crépus.

Cette superbe espèce fleurit en juin; à Paris et dans les départements plus au nord, il est nécessaire de la protéger contre les grands froids. — Culture du n° 26.

Les racines séchées servent à parfumer le linge; pilées, elles donnent une poudre odorante très-recherchée pour la parfumerie: c'est elle, dit-on, qui forme la base de l'extrait de violette.

6. Iris panaché ou varié. — I. Variegata, Lin.

Autriche. — Vivace. — Tige flexueuse, élevée de 40 à 60 centimètres, portant de 5 à 8 fleurs. Feuilles droites, infléchies au sommet, glaucescentes. Fleurs peu odorantes; divisions externes spatulées-oblongues, arrondies et comme rongées et ondulées au sommet, d'un jaune pâle en dessous, à ton

jaune avec des réseaux bruns ou violets en dessus et à poils denses d'un jaune vif; les divisions internes sont elliptiques-oblongues, obtuses, ondulées, d'un jaune vif, finement striées de violet; lames d'un jaune vif.

L'Iris variegata fleurit de mai en juin. — Culture du n° 26.

C'est certainement une des plus jolies espèces du genre, et probable-ment une de celles qui, par le semis, ont donné naissance à une partie des jolies variétés qu'on trouve aujourd'hui dans les jardins. Nous sommes même portés à penser que les quatre sortes suivantes, élevées au rang d'espèces par quelques botanistes, ne sont que de simples variétés de *Iris variegata*.

1. Iris de la Belgique. — I. BELGICA, Hort.

Cette espèce ressemble à l'Iris panaché (no 6), dont elle se distingue par ses fleurs diversement nuancées : les divisions externes sont d'un brun purpurin dans la partie non poilue, réticulées de pourpre brun dans la partie barbue, qui est jaune à la base et blanchâtre au sommet; les divisions internes sont d'un jaune orangé.

Cet Iris est curieux et très-joli ; il fleurit également de mai en juin. — Culture du n° 26.

9. Iris agréable. — I. AMOENA, Red.

Autriche. — Vivace. — Cette espèce ne diffère de la précédente que par ses fleurs, dont les divisions externes sont rayées et veinées de violet pâle sur fond blanchâtre à la base, d'un bleu violet au sommet et par les divisions internes, qui sont blanches, lavées de bleuâtre, à base jaunâtre ponctuée et rayée de violacé; lames blanches.

Fleurit de mai en juin. — Culture du n° 26.

9. Iris de Swert. — I. SWERTII, Lamk.

Europe mérid. — Vivace. — Tige de 50 à 60 centimètres, terminée par 3 à 5 fleurs. Feuilles ordinairement droites, glauques. Spathes blanchâtres, lavées de violet. Fleurs presque de moitié plus petites que celles des espèces précédentes, à odeur agréable, de couleur blanche, veinées de violet sur les bords, à barbes jaunâtres à la base, bleuâtres au sommet ; divisions externes spatulées-obovées, dentées et obtuses; divisions internes obovées, dentées, tronquées; lames panachées de blanc et de pourpre clair.

Cette curieuse et élégante espèce fleurit de mai en juin. — Culture du n° 26.

10. Iris jaunâtre. — I. FLAVESCENS, Red.

Cet Iris a le port et les feuilles de *Iris Germanica*. Fleurs peu ou point odorantes; divisions externes d'un jaune pâle, réticulées de rouge purpurin dans leur moitié inférieure, spatulées-obovales ; poils d'un jaune vif; divisions internes d'un jaune foncé, cunéiformes-obovées, non repliées en dessus, à onglets parsemés de poils jaunes; lames d'un jaune foncé.

Fleurit de mai en juin. — Culture du n° 26.

11. Iris des Jardins hybrides. — I. HYBRIDA var.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n° 7, 1865.)

Sous cette dénomination générale, nous désignons une série de variétés ou de formes jardinières, dont quelques-unes ont été élevées au rang d'es-

pièces par les botanistes, mais qui ne nous paraissent être que des gains obtenus par le croisement des *Iris Germanica*, *variegata* et de quelques autres. C'est à l'initiative et aux soins intelligents de M. Guérin-Modeste que l'horticulture est redevable en grande partie des beaux gains obtenus dans cette série. Les semis faits par MM. Verdier père et fils ont également contribué à enrichir cette collection de variétés très-remarquables. Le cadre de cet ouvrage ne nous permettant pas de donner la description de ces variétés, chose d'ailleurs fort difficile, et, d'un autre côté, leur nomenclature étant susceptible de varier par suite des nouveautés obtenues chaque année, nous nous abstenons de les décrire et de les nommer, engageant les amateurs à consulter à ce sujet les catalogues spéciaux. — Culture et emplois du n° 26.

12. Iris nain. — *I. PUMILA*, *Lin.*

Syn. franç. — Petite Flambe.

Europe mérid. — *Vivace.* — *Plante* n'excédant pas en hauteur 20 à 25 centimètres. Feuilles étroites. Tiges de 8 à 12 centimètres, terminées par une ou deux fleurs d'un *violet foncé*; ovaire sessile, surmonté d'un tube de 5 à 6 centimètres de long; divisions externes larges, oblongues; les internes dilatées en spatule au sommet, ondulées sur le bord, étroites à leur base et conniventes.

Var. à fleurs bleu clair ou bleu céleste. — *lais PUMILA CERULEA*, *Bot. Mag.*

Var. à Heurs blanchâtres. — *I. PUMILA ALBESCENS*, *Hénon.*

Var. à fleurs jaunâtres. — *I. PUMILA LUTEA*, *Bot. Mag.*

L'Iris nain fleurit en avril-mai; il forme de très-élégantes bordures, soit en le plantant en mélange ou par couleurs séparées, soit de préférence en faisant alterner les couleurs : de cette dernière façon on en compose des groupes d'un effet charmant. On l'emploie communément pour l'ornementation des toits de chaume, des constructions rustiques, des vieux murs, pour garnir les talus, les glacis et autres lieux arides, etc. Lorsqu'on le plante en massifs, les pieds doivent être espacés d'environ 25 à 30 centimètres, et de 20 centimètres seulement, lorsqu'il agit de bordures. — Culture du n° 26.



Iris nain.

L'*Iris lutescens*, ou Iris jaunâtre, est une petite espèce très voisine de la dernière des variétés précédentes avec laquelle on la confond quelquefois sous le rapport de la couleur des fleurs; pourtant la plante est un peu plus ample et un peu plus haute.

13. Iris fourchu. — *I. FURCATA*, *Bieb.*

Caucase. — *Vivace.* — Tige élevée de 12 à 15 centimètres, *bifurquée*. Feuilles droites, parfois arquées et plissées; spathe un peu colorée en violet. Fleurs grandes, d'un *beau violet*; divisions externes spatulées-oblongues,

comme rongées et ondulées sur les bords, munies de poils papilleux, d'un **jaune foncé**; divisions internes plus longues et plus larges; lames **violettes**. Fleurit en mai. — Culture du n° 26.

14. Iris faux Iris. — **I. CHAMÆIRIS, Bertol.**

France mérid. — *Vivace.* — Souche rampante, de la grosseur du doigt.



Iris faux Iris.

Tige atteignant à peine 20 centimètres d'élévation, dressée, simple, très-feuillée à la base. Feuilles **glaucescents**, aiguës, mesurant environ 12 millimètres de largeur sur 12-15 centimètres de hauteur, **ensiformes** et un peu arquées à leur sommet. Spathe lancéolée, **scariée** au sommet, fleurs très-peu **odorantes**, grandes, comparativement à la petitesse de la plante, **généralement** solitaires, **jaune clair**; divisions **externes** réfléchies, un peu ondulées aux bords, de forme oblongue, **obovées**; les intérieures dressées, conniventes, **obovées**, brusquement rétrécies à leur base en un onglet court et étroit. — Fleurit en mai. — Emploi du précédent et culture du n° 26.

15. Iris de Suse. — **I. SUSIANA, Lin.**

Syn. franç. — Iris crapaud, Iris deuil, Iris tigré.

Perse. — *Vivace.* — *Rhizome* court. Tige de 40 à 60 centimètres, **uniflore**. Feuilles étroites, lancéolées aiguës, glauques. Fleurs très-grandes, paraissant, à première vue, de couleur **grise**; mais examinées de près, le fond est d'un **blanc gris de lin**, finement moucheté, marbré ou réticulé de **violet purpurin** ou **noirâtre**; divisions externes arrondies, ondulées, munies de barbes violettes; divisions internes cunéiformes **obovées**; lames **violettes**. — Les pieds doivent être espacés d'environ 30 à 40 centimètres.



Iris de Suse.

L'Iris de Suse est non-seulement une des espèces à fleurs les plus grandes, mais il est aussi une des plus singulières par' la bizarrerie de son coloris. Cette plante fleurit de mai en juin; elle résiste parfaitement au froid du midi de la France, mais à Paris et plus au nord il est essentiel de la protéger, soit en la levant chaque année et en la rentrant sous châssis, pour la remettre en pleine terre au printemps, soit en la recouvrant de feuilles ou de litière. Ses rhizomes se conservent assez bien au sec sur les tablettes ou stratifiés dans du sable jusqu'au printemps, époque à laquelle ils entrent en

végétation et où l'on doit les planter; mieux vaudrait cependant, si le terrain était sain et abrité, les planter dès l'automne, la floraison n'en serait que plus belle. L'Iris de Suse aime les terres plutôt légères et sèches que

compactes et humides, et d'ordinaire il ne prospère qu'aux expositions les plus chaudes et dans les sols très-drainés et égouttés; et comme exemple, il réussit parfaitement au pied d'un mur au midi ou au sud-est. — Voyez, pour la multiplication, le n° 26.

16. Iris à tiges nues. — **I. NUDICAULIS**, Lamk.

Europe mérid. — *Vivace.* — Tige uniflore, haute de 10 à 25 centimètres, portant de 4 à 7 fleurs. Feuilles lancéolées, arquées; les caulinaires en forme de spathe. Fleurs grandes, d'un bleu violet; divisions externes spatulées-obovales, obtuses, peu ou point ondulées; les internes ovales et un peu plus longues; lames violettes.

Cette espèce fleurit également en mai. — Culture du n° 26.

17. Iris frange. — **I. FIMBRIATA**, Vent.

Syn. lat. — *Iris Chinensis*, Bot. Mag.; *Moræa fimbriata*, Hort.

Chine. — *Vivace.* — Racines fibreuses. Tiges rameuses, hautes de 40 à 60 centimètres, portant successivement, et suivant la vigueur des sujets, de 30 à 35 fleurs, d'un bleu pâle. Feuilles d'un vert sombre, flexueuses. Périanthe (fleur) à tube infundibuliforme; divisions externes oblongues-obovales, arrondies, munies de quelques taches saunders en dessus; divisions internes cunéiformes-oblongues, tronquées; lames d'un bleu azuré élégamment imbricées, ressemblant h une erbte.



Iris frangé.

Cette jolie espèce fleurit de juin en juillet. A Paris et dans les départements du Nord, on doit l'hiverner sous châssis et la mettre en pleine terre en avril; à cette condition seulement, les fleurs pourront se montrer à l'époque indiquée ci-dessus. Lorsqu'au contraire on la laisse en pleine terre en la protégeant contre la gelée, soit avec des feuilles, soit avec de la litière, elle ne fleurit que d'août en septembre. Dans le centre, l'ouest et le midi de la France, elle n'a besoin d'aucun abri. — Voyez, pour la multiplication, le n° 26.

§ 2. — Souches rampantes, fleurs imberbes.

IS. Iris de Monnier. — **I. MONNIERI**, Red.

Levant. — *Vivace.* — Tige droite, élevée d'environ 1 mètre, terminée par 3 à 5 grandes fleurs odorantes, d'un jaune orangé. Feuilles lancéolées, longues d'environ 80 centimètres. Divisions externes de la fleur elliptiques-arrondies, échancrées et obscurément ondulées; divisions internes spatulées-oblongues; lames d'un jaune doré et brillant.

Cette espèce fleurit rarement. Elle se plaît dans les lieux frais et même humides, aux abords des pièces d'eau et des bassins. Les fleurs s'épanouissent de juin en août. — Voyez, pour la multiplication, le n° 26.

JO. Irai faux Acore. — I. PSEUDACORUS, Lin.

Syn. franç. — Flambe d'eau, Glaïeul jaune, Glaïeul des marais.
Iris des marais.

Indigène. — *Vivace.* — Tige élevée de 75 centimètres à 1 mètre, quelquefois plus, rameuse ^{supérieurement}. Feuilles vertes, dressées en forme de glaive, atteignant près de 80 centimètres de longueur. Fleurs à divisions extérieures jaunes, veinées de pourpre, à limbe arrondi; les internes jaune pale. — La floraison a lieu de juin en juillet.



Iris faux Acore.

Cette espèce, bien que très-vulgaire, est un des plus jolis ornements des étangs; elle fleurit de juin en juillet. On doit la planter sur les bords ou dans le milieu des pièces d'eau d'une faible profondeur, aux bords des rivières et des ruisseaux, etc.; disséminée dans les parties humides et ombragées des lieux rocailleux, elle produit un très joli effet. — Voyez, pour la multiplication, le n° 26.

L'Iris acoroides, Spach, de l'Amérique du Nord, est une espèce très-voisine de la précédente, mais à fleurs plus petites et d'un jaune plus clair et soufré.

10. Irie fauve. — I. FULVA, Ker.

Louisiane. — *Vivace.* — Tige atteignant de 60 à 80 centimètres, à rameaux courts, portant de 5 à 9 fleurs. Feuilles flasques, lancéolées, droites ou flexueuses. Fleurs inodores; divisions internes d'un pourpre brun veiné de pourpre violet; divisions externes lancéolées-oblongues, faiblement ondulées; lames moins foncées que le périanthe.

Cette espèce fleurit de juillet en août. Elle doit être plantée dans une terre humide, et en particulier autour des bassins, des réservoirs, etc. — Voyez, pour la multiplication, après le n° 26.

21. Iria fétide. — I. FOETIDISSIMA, Lin.

Syn. franç. — Glaïeul puant, Glaïeul corail, Iris gigot.

Indigène. — *Vivace.* — Plante exhalant, quand on la froisse, une odeur fétide et alliagée. Tige de 50 à 60 centimètres. Feuilles lancéolées, dressées, d'un vert très-intense. Fleurs inodores ou à peu près, peu apparentes, à divisions externes d'un jaune pale marbré de violet sur l'onglet, à limbe ovale, ondulé, mélangé de bleuâtre et de jaune, veiné violet; divisions internes lancéolées-oblongues, panachées de bleu et de jaune ternes, striées de violet. Les fruits, qui sont assez gros, s'ouvrent à la maturité, et laissent voir une assez grande quantité de graines d'une jolie couleur rouge corail.

Var. à feuilles panachées. — *I. FOETIDISSIMA VARIEGATA*, Hort.

Syn. lat. — *Iris foetidissima foliis albovittatis*, Hort.

Feuilles dressées, élégamment bordées ou rubanées de *blanc*. Fleurs insignifiantes, comme dans le type.

L'*Iris* gigot se plaît dans les terres tourbeuses et ombragées. A ce titre, il convient parfaitement pour l'ornementation des parties humides, boisées et abritées des grands jardins, la lisière des parcs, etc. Sa variété à feuilles



Iris fétide.

rubanées préfère les terres simplement légères et fraîches. On l'emploie avantagement pour faire des bordures dans les jardins pittoresques, et d'assez jolies potées pour la décoration des appartements en hiver; il suffit pour cela d'en mettre des pieds en pots au moment de s'en servir. **L'important**, pour en obtenir un feuillage intact et bien frais, sera de planter cette variété à l'abri du grand soleil, des grands courants d'air et des brusques variations de température; quelques pieds disséminés sur les rochers y produisent un très-bon effet. Les pieds doivent être espacés d'environ 20 à 25 centimètres en bordure. — Voyez, pour la multiplication, le n° 26.

¶\$. **Iris de virginie.** — *I. VIRGINICA*, Lin.

Amer. sept. — *Vivace.* — Tige élevée de 60 centimètres, à ramifications terminées par 2 ou 3 fleurs. Feuilles dressées. Fleurs à peu près inodores; divisions externes presque orbiculaires, à onglet *bleu foncé*, à limbe panaché de *jaune* et de *blanc*, réticulé et ponctué de *violet*; divisions internes oblongues, obtuses, d'un *bleu violacé*.

Cette espèce fleurit en juin. — Culture du no 26:

13. Iris à plusieurs couleurs. — *I. VERSICOLOR*, Lin.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tige flexueuse, haute de 50 à 60 centimètres, à ramifications *biflores*. Feuilles dressées, flexueuses au sommet. Fleurs peu odorantes, d'un *pourpre violet* panaché de *jaune* et de *blanc*.

Cette espèce fleurit de mai en juin. — Culture du no 26.

24. Iris de Sibérie. — I. SIBIRICA, Lin.

Sibérie. — Vivace. — Tige fistuleuse, élevée de 40 à 50 centimètres, portant de 2 à 6 fleurs. Feuilles droites. Fleurs un peu odorantes; les divisions externes spatulées-obovales, ondulées, panachées de blanc et de bleu, réticulées et veinées de violet, à ongllet jaune olive rayé de violet; divisions internes lancéolées-oblongues, d'un bleu violet, à ongllet blanchâtre lavé de violet; lames panachées de lilas et de violet.

Il en existe une variété à fleur blanche (*Iris flexuosa*, Murr).

Cette espèce fleurit en juin. — Culture du n° 26.

On cultive quelquefois dans les jardins l'Iris bâtard (*Iris spuria*), espèce indigène, assez voisine de la précédente, à feuilles en lames étroites, d'un vert lisse et intense, et à fleurs d'un bleu violet. Cette espèce paraît convenir pour décorer les coteaux secs et calcaires et les jardins au bord de la mer.

***IL Iris de Russie. — I. RUTHENICA, Ait.**

Russie mérid., Dahourie. — Vivace. — Tige d'environ 10 centimètres de hauteur. Feuilles lancéolées-linéaires, arquées. Fleurs odorantes; divisions externes spatulées obtuses, jaunâtres en dessous, panachées en dessus de jaune, de blanc et de violet; divisions internes linéaires-spatulées, violacées; lames d'un bleu violet.

Cette espèce fleurit d'avril en mai; elle est particulièrement propre à la formation des bordures, et l'on peut aussi l'employer pour la décoration des plates-bandes. — Culture du n° 26.

L'Iris *stylosa* est une jolie espèce à feuilles en lames étroites, vert glauque, un peu flexueuses au sommet et plus élevées que les fleurs. Celles-ci, radicales et longuement tubuleuses, s'épanouissent en un limbe de grandeur moyenne, d'une odeur agréable et d'un bleu clair. La floraison, qui a lieu en hiver dans les jardins abrités, et pendant les hivers doux de décembre au printemps, peut être obtenue dans cette saison d'une manière sûre, en abritant la plante au moyen de coffres munis de panneaux. — Cette espèce, très-intéressante à cause de l'époque de sa floraison, étant quelquefois détruite sous le climat de Paris pendant les hivers rigoureux et irréguliers, il sera prudent d'en conserver et d'en cultiver quelques pieds sous châssis à froid, avec les plantes des Alpes.

VII Iris à feuilles de Graminée. — I. GRAMINEA, Lin.

Europe mérid. — Vivace. — Tige d'environ 30 centimètres de hauteur, portant une seule fleur. Feuilles étroites, rubanées, plus longues que la tige. Fleurs un peu odorantes; divisions externes onguiculées, à onglets panachés: de violet et de bleuâtre; divisions internes lancéolées-oblongues, d'un bleu violet.

Cette espèce fleurit de mai en juin. Elle demande un terrain léger, une exposition chaude, et peut être employée de la même façon que la précédente.

Tous les Iris qui précèdent se multiplient par la division des rhizomes, dont on espace les pieds de 20 à 40 centimètres, suivant les variétés. Il faut opérer la division d'août en septembre ou au printemps, et seulement tous les trois ou quatre ans; si même on les laisse plus longtemps sans les séparer, on s'en trouvera bien, car ces plantes fleurissent d'autant plus abondamment, qu'elles sont moins souvent remuées et moins divisées. Toutes

terres de jardin et presque toutes les expositions conviennent aux Iris, toutefois ils préfèrent en général les sols argilo-calcaires, meubles et plutôt frais que secs, et les expositions aérées. Quelques-uns réussissent néanmoins dans les sols les plus secs et les plus arides, tels sont les *Iris Germanica*, *variegata*, *Florentina*, *pumila*, etc.; d'autres espèces, telles que les *Iris Pseudacorus*, *fulva*, *Monnieri*, préfèrent les lieux frais, tourbeux, vaseux, humides, et réussissent même dans l'eau; la plupart réussissent assez bien, cultivés à l'ombre et à l'exposition du nord.

La multiplication des Iris est si prompte et si facile par division des rhizomes, qu'on ne pratique guère le semis que lorsqu'on cherche à obtenir de nouvelles variétés. Ce procédé est assez lent; on y procède ordinairement en juin, ou bien aussitôt que les graines sont mûres. Les graines sont semées en pots ou en pépinière à l'ombre et en terre légère et fraîche; dès que les plants ont pris un développement suffisant, on les repique en planche, où ils doivent rester jusqu'à ce que leur force fasse pressentir une floraison prochaine. Les espèces qui sont délicates sous le climat de Paris, notamment les n° 15 et 16, doivent être semées en terrines que l'on hiverne sous chassiss.

Les Iris sont des plantes précieuses pour l'ornementation des jardins, non-seulement parce que leurs fleurs sont en général très-belles, de coloris très-variés et qu'elles sont souvent odorantes; mais aussi parce que ce sont des plantes essentiellement rustiques et qui peuvent croître presque sans soins, dans une foule de conditions exceptionnelles.

Les Iris, suivant leur hauteur et leur *habitus*, sont propres à former des bordures, à orner les plates-bandes, à confectionner de jolis massifs de couleurs variées ou unicolores. Peu de plantes conviennent aussi bien que certains d'entre eux pour garnir les terrains secs, arides et en pente, les talus, les tertres, les rochers et les rocailles, les ruines, les crêtes des murailles, les toitures de chaume, les vases des grands jardins, les pilastres, les jardins au bord de la mer ou en terrasse, etc., et pour orner les cours et les jardins de ville. Enfin les espèces aquatiques sont, sans contredit? les plantes à fleurs les plus belles et les plus rustiques que nous ayons pour orner les pièces d'eau, les rivières, etc., en plein air sous notre climat; plusieurs réussissent en outre assez bien à l'ombre, pourvu toutefois que le couvert ne soit pas trop épais.



Iris k feuilles de Graminée.

SECTION B. — SOUCHES TUBÉREUSES, OU IRIS BULBEUX.

§ 1. — Fleurs imberbes.

II. *Iris xiphioide*. — I. XIPHIOIDES, *Ehrh.*

Syn. lat. — *Iris Anglica*, *Hort.*

Syn. franç. — Lis de Portugal. Improprement appelé Iris d'Angleterre.

Pyénées, Espagne. — *Vivace.* — Bulbe ovoïde-allongé, à tuniques brunâtres. Tiges dressées, hautes de 40 à 50 centimètres, flexueuses, cachées par

les gaines des feuilles; celles-ci sont longues, linéaires, canaliculées, striées. Fleurs au nombre de 2 à 3, s'épanouissant successivement; tube en entonnoir; divisions externes à limbe orbiculaire, denté, échancré au sommet, recourbé en dehors, brusquement rétréci à la base en onglet concave, brillant en dehors, vert sur le dos; divisions internes presque ovales-orbiculaires, dentées, rétrécies à la base en onglet étroit, dressées et pliées de manière à former par leur ensemble un entonnoir trigone; lames étalées, offrant un angle dorsal bicaréné, et deux gouttières latérales sur la face supérieures terminées par 3 divisions pétaoloïdes larges de 14 millimètres et hautes de 18.



Iris xiphioïde.

Cet Iris fleurit de juin en juillet. — Culture du n° 29.

En dehors de l'espèce type; dont la fleur est d'un bleu céleste veiné de bleu plus foncé, avec une tache jaune sur le milieu des divisions externes, il en existe de nombreuses variétés obtenues par la voie du semis et formant des collections dont la nomenclature est

très étendue et très-variable. Ces variétés sont généralement ornées des coloris les plus riches et de panachures tout à fait distinguées, qui font regretter que ces plantes ne soient pas plus fréquemment cultivées.

Les nuances principales affectées par ces variétés sont, à leurs divers degrés, le rouge violet ou violet bleuâtre, le bleu velouté et indigo, passant au blanc pur par le bleu clair et le gris de lin, avec marbrures, jaspures et ponctuations généralement vives et tranchées, soit des mêmes couleurs plus foncées, soit de couleurs franchement distinctes. Le jaune ne s'y trouve que rarement et seulement en très-petite proportion. Certaines de ces nuances rendent les tissus de ces fleurs comme satinés ou transparents et d'une délicatesse extrême.

28. *Iris Xiphion.* — *I. XIPHIMUM, Lin.*

Syn. lat. — *Iris Hispanica, Hort.*

Syn. franç. — *Iris d'Espagne.*

(*Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n 4. 1862.*)

Portugal. — *Vivace.* — Bulbe ovoïde, jaune ou brun, rétréci et souvent comprimé à la base, ou aplati et concave sur l'une des faces. Tiges et feuilles semblables à celles de l'espèce précédente; mais plus grêles et plus allongées, 50 à 70 centimètres. D'une spathe terminale, formée de feuilles scariées, naissent deux fleurs à odeur suave, à divisions externes onguiculées, avec un limbe arrondi, bien moins élargi que dans l'*Iris xiphioïde*; les divisions internes sont plus transparentes et dressées.

Cette espèce fleurit en mai-juin. On en a obtenu par le semis des variétés à tiges plus ou moins hautes, à floraison plus ou moins hâtive et de coloris assez nombreux, ayant cependant entre elles une assez grande analogie, et

présentant, malgré la différence de leur coloration, une tache jaune d'or, qui occupe le milieu du limbe et qui leur est à peu près commune à toutes. Chez le type, la fleur est violette ; mais aux nombreux coloris de l'espèce précédente vient ici se joindre le jaune avec toutes les combinaisons possibles, en sorte qu'il y a des Iris d'Espagne de couleurs bleue, violette, jaune pur, jaune violacé, jaune brunâtre, mordorée, olivâtre, enfumée, verdâtre, puis des gris-perle, gris de lin, blanc pur, blanc jaunâtre, etc. Certaines variétés sont vaguement striées, marbrées, satinées, à tissus transparents, et présentent des associations de couleurs singulières et qui produisent des tons assez spéciaux à cette espèce et à ses variétés. — Culture du 11^o 29.

Il faut cependant dire que les coloris des Iris *Xiphions* n'ont pas la fraîcheur et la finesse de ceux des Iris *xiphioïdes*.



Iris Xiphion.

29. *iris* magnifique. — I. *SPECTABILIS*, *Spach*.

Patrie inconnue. — *Vivace*. — Cette espèce ne diffère guère de la précédente que par ses fleurs plus grandes, à divisions externes d'un *jaune-olive* strié de *brun*; les divisions internes sont d'un *violet olivâtre satiné* et les lames d'un *jaune brun*.

Plante fleurissant en juin; curieuse par ses coloris. Cette espèce est peu connue et souvent confondue avec certaines variétés d'Iris *Xiphion*; sa floraison a lieu en juin.

Ces trois dernières espèces réussissent en tous terrains sains; cependant elles se plaisent dans les terres légères sablonneuses, et préfèrent une exposition chaude; il sera, en outre, prudent de leur donner une couverture de feuilles ou de paille pendant les gelées continues de 4 à 5 degrés et plus. Elles réussissent assez volontiers dans les jardins au bord de la mer.

La plantation des bulbes doit avoir lieu à l'automne, de septembre à décembre, mais mieux en octobre et novembre. Passé le mois de décembre, le succès de la plantation est douteux; il serait d'ailleurs fort difficile de conserver au delà les bulbes en bon état sur les tablettes, et l'on en perd même beaucoup en les laissant aussi longtemps hors de terre.

La multiplication se fait très-facilement et le plus souvent au moyen, de la séparation des caëux, qui sont assez abondants et se mettent promptement à fleurir, dès la première ou la seconde année.

L'arrachage des bulbes a lieu dès que les tiges et les feuilles sont sèches, et l'on peut dès lors procéder à la séparation des caëux, ou bien attendre, si l'on veut, pour faire cette opération, jusque vers l'automne, un peu avant leur plantation; jusque-là on les conserve au sec sur des tablettes, dans un endroit aéré, mais obscur de préférence, ou bien dans du sable sec ou de la terre. Il n'est cependant pas nécessaire de les arracher chaque année, et l'on peut parfaitement ne les relever que tous les trois ou quatre ans; ils forment alors des touffes épaisses et d'un très-bon effet; mais la replantation annuelle sera indispensable pour les variétés de collection que l'on tiendra à conserver avec leurs caractères. On peut également les multiplier par semis; mais ce procédé est lent et n'est guère employé que par les personnes qui cherchent à obtenir des variétés nouvelles. Les graines sont semées en pots ou en terrines, en terre légère et substantielle, soit d'avril en mai soit de juin en juillet, ou même dès qu'elles sont mares; les plants son

repiqués en pépinière dans une terre légère et bien exposée, et ils sont relevés et replantés chaque année, comme il a été dit plus haut. Ou bien on les laisse en place sans les toucher, jusqu'à ce qu'ils aient fleuri; on marque alors les gains remarquables et dignes d'être conservés à l'exclusion des autres. La floraison des semis commence vers la troisième année, quelquefois pas avant la cinquième.

Les Iris *xiphioidé* et *Xiphion* sont de très-belles plantes, très-rustiques, et qui conviennent particulièrement pour, l'ornementation des parterres. En variant les couleurs et en combinant les hauteurs, on peut en faire des planches ou des massifs du plus joli effet; il sera facile de prolonger la floraison en ombrageant les fleurs au moyen d'une toile, comme on le fait pour les Tulipes, etc. Leurs fleurs coupées sont très-propres à la garniture des vases et à la confection des bouquets. Ces Iris se prêtent en outre volontiers à la culture en pots, en mettant plusieurs bulbes dans chacun; toutefois les tiges et les feuilles en sont un peu maigres pour cet usage.

30. Iris de Perse. — I. PERSICA, Lin.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n° 4, 1862.)

Perse. — *Vivace.* — Plante tout à fait naine. Bulbe moyen, allongé e pointe, k tuniques assez lâches et un peu molles. Fleurs solitaires, se déve loppant avant les feuilles à quelques centimètres au-dessus de terre,



Iris de Perse.

exhalant une odeur délicieuse; tube grêle, blan lavé de bleudtre; divisions externes longues de 4 à 50 millimètres, ayant à peu près la forme d'u violon, blanchâtres, lavées de bleu, offrant une lige jaunâtre pointillée de violet dans leur partie m diane, et One tache purpurine veloutée au sommet divisions internes moins grandes, blanches, lavée de bleudtre. Les feuilles, qui se développent pe après les fleurs, sont longuement linéaires-lancée lées, canaliculées et d'un vert glauque.

L'Iris de Perse se recommande par la richesse de son coloris et par son odeur, qui est des plu agréables; il est malheureusement un peu délici pour la culture en pleine terre, surtout sous I climat de Paris, où il conviendra de l'élever d préférence en pots sous châssis, en serre, ou dans les appartements. doit être traité, sous ce rapport, comme les Jacinthes, et surtout comm les Crocus, les Tulipes duc de Thol et les petites Seilles, auxquels on l'associ quelquefois (voyez, pour cette culture, l'article JACINTHE).

La floraison a lieu ordinairement en février-mars, et elle varie suivant l culture. Les bulbes sont d'une conservation un peu difficile et se détérioren assez promptement sur les tablettes, s'ils ne sont placés dans un sable sec on devra donc les planter de bonne heure à l'automne, ou bien, afin d'é avoir à planter pour obtenir des floraisons successives, on pourrait les con server d'une année à l'autre en terre sèche, en les laissant dans leurs pot jusqu'au moment de la replantation.

On cultive quelquefois de la même façon que l'Iris de Perse une espèce d l'Europe méridionale, l'Iris *scorpioides*, Desf., qui n'offre guère d'intérêt qu pour les amateurs collectionneurs.

Iris Anglica. — V. lais XIPHIÏDE.

Iris armes de France. — V. IRIS GERMANIQUE et DE FLORENCE.

Iris Chinensis. — V. IRIS FRANGÉ.

Iris crapaud. — V. IRIS DE SUSE.

Iris d'Allemagne. — V. IRIS GERMANIQUE.

Iris d'Angleterre. — V. IRIS XIPHIODE.

Iris d'Espagne. — V. IRIS XIPHION.

Iris des marais. — V. IRIS FAUX ACORE.

Iris deuil. — V. IRIS DE SUSE.

Iris gigot. — V. IRIS FÉTIDE.

Iris Hispanica. — V. IRIS XIPHION.

Iris puant. — V. IRIS FÉTIDE.

Iris tigré. — V. IRIS DE SUSE.

Ismelia. — V. CHRYSANTHÈME A CARÈNE.

ISOTOMA. — ISOTOMA, LINDL.

Étymol. — De ἴσο;, semblable, et τέμνω, je coupe : de l'égalité des lobes de la fleur.

Fam. des *Lobéliacées*.

1. *Isotoma axillaire.* — I. AXILLARIS, Lindl.

Nouvelle-Hollande. — *Annuel, vivace en serre.* — Plante rameuse dès la base, à ramifications anguleuses, étalées puis dressées, formant des touffes de plus de 20 à 25 centimètres de diamètre. Feuilles alternes, linéaires-lancéolées, presque décurrentes et irrégulièrement pennatifides. Fleurs d'un bleu azuré, portées par des pédicelles axillaires de 8 à 10 centimètres de long; calice à 5 parties linéaires; corolle à tube de 4 à 5 centimètres de long, divisée en 5 lobes linéaires-aigus, étalés et presque égaux, deux ou trois fois plus courts que le tube; 5 étamines saillantes; stigmate à 2 lobes entourés d'un anneau de poils blancs.

Cette plante est élégante et très-florifère; elle convient pour la formation des bordures, ainsi que pour l'ornementation des plates-bandes et des massifs; elle est également d'un bon effet sur les rocailles, et l'on en fait d'assez jolies potées.

Une terre légère, saine et substantielle, lui est nécessaire, de même qu'une exposition chaude et aérée.

On doit la semer en mars, sur couche; on repique le plant sur couche, et on le met en place à la fin de mai, en l'espaçant d'environ 35 à 40 centimètres. On peut aussi repiquer le plant dans des pots qu'on laisse sur couche jusqu'à ce que la reprise soit assurée, après quoi on le met en pleine terre. Le procédé de la culture en pots devra être préféré lorsque les plants



Isotoma axillaire.

seront destinés à orner les rochers ou les rocailles. Cette plante se multiplie aussi assez facilement de boutures, qu'on doit hiverner en serre ou sous châssis. La floraison a lieu d'août en octobre.

2. Isotoma dei rochera. — I. PETRÆA, *Ferd. Müll.*

Syn. franç. — Isotoma à fleurs blanches.

Nouvelle-Hollande. — Annuel, vivace en serre. — Cette plante a le port de la précédente. Ses feuilles sont lancéolées ou ovales-lancéolées, inégalement dentées. Ses fleurs sont blanches; leur tube est moins allongé, et les divisions de la corolle sont linéaires-aiguës, trois fois moins grandes que le tube. — La floraison de cette espèce a également lieu d'août en octobre.

Culture et emploi du précédent; cependant celui-ci est un peu plus délicat, et demande un terrain très-sain, léger et une exposition aérée et chaude; il conviendra d'en espacer les pieds d'environ 35 à 40 centimètres.

Ivrogne. — V. LYCHNIDE SAUVAGE A FLEURS DOUBLES.

Jurée. — V. LYCHNIDE DIOÏQUE.

Jacée de montagne. — V. CENTAURÉE DE MONTAGNE.

JACINTHE. HYACINTHUS, TOURN.

Étymol. — En l'honneur du jeune Hyacinthe, favori d'Apollon.

Fam. des Liliacées.

1. Jacinthe cultivée ou d'Orient. — H. ORIENTALIS, *Lin.*

Syn. franç. — Pulchra (dans le nord de la France).

Orient. — Vivace. — Bulbe arrondi, turbiné, de grosseur moyenne, formé d'écaillés ou de tuniques concentriques, recouvertes d'une pellicule membraneuse et luisante. Feuilles linéaires-lancéolées, planes ou creusées en gouttière, d'un vert intense luisant. Hampe centrale droite, simple, nue, tendre et succulente, haute d'environ 20 à 30 centimètres. Fleurs très-odorantes, bleues, roses ou blanches, au nombre de 5 à 15 et plus, suivant la force de l'oignon, disposées en grappe lâche; chacune de ces fleurs est portée sur un pédicelle court placé à faisselle de petites bractées membraneuses, ordinairement colorées, de même longueur ou plus courtes que lui. La fleur est tubuleuse ou en forme d'entonnoir campanule, à tube long d'environ 2 centimètres, légèrement rugueux et renflé à la base; le sommet ou limbe est partagé en 6 parties égales, linéaires, étalées, parfois recourbées en dehors, une fois plus courtes que le tube; étamines au nombre de 6; stigmate obtus. Le fruit est une capsule globuleuse à 3 angles effacés, divisée en 3 loges qui renferment des graines arrondies, noires, luisantes, à hile épais et charnu.

La description qui précède est celle de la Jacinthe sauvage ou primitive, qui est considérée comme le type d'où sont sorties les innombrables variétés cultivées aujourd'hui.

La Jacinthe, par son odeur suave et pénétrante, et par la précocité de sa floraison, paraît avoir été recherchée et cultivée de temps immémorial : dès le ^{xv}^e siècle, cette plante était devenue à la mode, et, d'après divers auteurs, on en possédait déjà plusieurs variétés; depuis lors, les semis s'étant mul-

tipliés, de nouvelles variétés de plus en plus belles et plus perfectionnées ont été obtenues, et aujourd'hui il en existe des collections par noms très-étendues.

Les unes sont simples, les autres doubles; les unes à petites fleurs, les autres à très-grosses ou à très-grandes fleurs. On y trouve toutes les nuances du blanc pur au rouge carmin vif, du blanc au bleu le plus foncé et presque noir, et du blanc au jaune-paille. Cette dernière nuance, associée parfois au rouge, a donné lieu à des nuances saumonées ou cuivrées assez curieuses. La teinte bleue, associée aussi parfois au rouge ou plutôt au rose, a donné naissance à des teintes violettes, lie de vin et ardoisées qui sont d'un très-bon effet. Associée au blanc, la teinte bleue ou violette a produit des nuances claires, porcelaine et améthyste, particulièrement remarquables.

La Jacinthe paraît être arrivée aujourd'hui au plus grand degré de perfectionnement possible. Depuis quelques années déjà, le nombre des variétés nouvelles et d'un mérite vraiment supérieur, obtenues par le semis, est excessivement limité : il en résulte que la nomenclature est maintenant assez stable, et que les collections ne sont pins sujettes à se modifier sans cesse, comme c'est le cas pour les Glaïeuls, dont nous n'avons point osé pour cette raison indiquer les variétés, parce qu'elles tendent à disparaître et à être remplacées chaque année par des variétés nouvelles plus méritantes. Notre collection se compose de variétés d'élite, choisies avec un soin particulier parmi les plus belles comme forme, tenue, rusticité, couleur, etc. Afin de guider les amateurs et de leur épargner un travail toujours difficile et embarrassant lorsqu'il s'agit de faire un choix dans des collections aussi nombreuses, nous avons cru bien faire de reproduire ici la liste des variétés de notre catalogue auxquelles nous nous sommes arrêtés depuis quelques années déjà, et dans laquelle nous n'introduisons que celles qui nous ont paru dans nos essais être les plus méritantes sous tous les rapports. Les catalogues spéciaux publiés chaque année tiendront les collectionneurs au courant des nouvelles introductions.

Bien que les amateurs acceptent dans leurs collections toutes les variétés remarquables et distinctes à quelque titre particulier, voici les caractères principaux et constitutifs d'une Jacinthe de collection:

Les feuilles doivent être en nombre proportionné à la vigueur et au volume des hampes et de l'inflorescence; elles ne doivent point être dressées contre la tige, mais, tout en étant fermes, s'éloigner obliquement de la hampe et former autour d'elle comme un godet ou un entonnoir.

La hampe doit être ronde, forte, droite, se bien dégager des feuilles, et être d'une hauteur proportionnée à la longueur des feuilles, ainsi qu'au volume et au nombre des fleurs.

Les fleurs doivent être en aussi grand nombre que possible, et une Jacinthe qui en aurait moins de 12 serait sans mérite : le nombre des fleurs peut varier depuis 12 jusqu'à 20 et 30, et, parmi les Jacinthes simples, il n'est pas rare d'en voir dont la hampe porte jusqu'à 50 fleurs et quelquefois plus. Ces fleurs ne doivent pas être penchées ou pendantes, mais au contraire se tenir horizontalement, se bien présenter, ne point laisser d'espace entre elles et se soutenir mutuellement. Leurs pédicelles doivent diminuer insensiblement de longueur de bas en haut, de façon à donner à la grappe une forme un peu pyramidale; cependant on estime aussi beaucoup celles dont les pédicelles sont égaux, ce qui donne à la grappe une forme cylindrique : les variétés qui présentent ce caractère ont généralement des inflorescences très-volumineuses.

Les fleurs doivent être en outre de grandeur proportionnée à la force de la hampe, bien faites, à tube uni, assez court, peu ventru, à *divisio*

grandes, larges, bien évasées, et, si les fleurs sont doubles, avoir le rieur bien rempli et bombé ou formant la houppes; celles dont le cœur est plat ou creusé ne sont pas aussi recherchées.

Les Jacinthes simples donnent ordinairement un plus, grand nombre de fleurs; leurs grappes sont généralement mieux faites et ont une meilleure tenue que celles des Jacinthes doubles. Les simples sont en outre un peu plus hâtives et plus rustiques, et leurs bulbes généralement plus volumineux et plus réguliers.

Les oignons les mieux faits, les plus unis, ceux dont le plateau (ou base) est le mieux dessiné et le plus large, sont ceux qu'on préfère. D'ordinaire les oignons les plus gros, les plus élargis et aplatis au sommet, promettent la floraison la plus abondante; cependant il y aurait parfois inconvénient à exiger ces qualités de toutes les variétés, car il en est dont le caractère constant est d'avoir l'oignon petit, plus ou moins mal fait, allongé, écailleux, rugueux, ce qui ne les empêche pas de donner des hampes tout aussi fortes et des fleurs tout aussi belles que les variétés qui ont les oignons les plus gros et les mieux faits. Quelques variétés, dans les Jacinthes jaunes simples, beaucoup de doubles, notamment parmi les rouges et les jaunes, ne produisent que de petits oignons, et cependant elles ne le cèdent en rien aux plus belles parmi celles à gros oignons.

Les Jacinthes cultivées se divisent commercialement en deux classes principales : les *Jacinthes de Hollande* et les *Jacinthes de Paris*; chacune de ces classes se divise elle-même en *Jacinthes simples* et en *Jacinthes doubles*.

A. — JACINTHES DE HOLLANDE.

Les Jacinthes de Hollande sont les plus belles sous tous les rapports et celles dont on tonnait le plus grand nombre de variétés. Depuis longtemps ce genre de plantes est devenu pour les Hollandais (et depuis quelque



Jacinthes de Hollande.

temps pour les Belges et les Berlinoises) l'objet d'un commerce très-important, et d'autant plus considérable, que le goût de la culture de ces fleurs se répand chaque jour davantage, et qu'on est obligé, pour en avoir une belle floraison, de tirer tous les ans de nouveaux oignons des pays de production; car il est certain que la première floraison des Jacinthes provenant direc-

tement de ces contrées est, en général, plus belle que celle des Jacinthes élevées en France, et que cette floraison est d'ordinaire fort inférieure la deuxième année de culture sous notre climat. Cela tient, il est vrai, en partie, ce que les oignons livrés au commerce sont d'ordinaire arrivés au maximum de leur développement, et qu'après avoir fleuri chez nous, ils se dédoublent ou se divisent en nombreux caïeux. Mais ces caïeux, lors même qu'ils sont soignés et cultivés chez nous de la même manière qu'ils le sont dans les pays susdits, n'arrivent que rarement à produire ici des oignons aussi volumineux et des hampes aussi fortes; d'un autre côté, les fleurs ne sont plus ni aussi nombreuses ni aussi grandes, et il est rare que les coloris soient aussi vifs et aussi tranchés que dans les oignons fraîchement importés : c'est ce qui fait dire généralement que ces Jacinthes dégénèrent.

De ces faits il résulte, pour les fleuristes de Harlem et des quelques localités où cette culture est cantonnée, que le commerce des Jacinthes est devenu un monopole dont nous serons tributaires, tant qu'on n'aura point trouvé chez nous des conditions identiques avec celles dans lesquelles ils opèrent.

Il est possible que tout le succès de cette culture réside dans le climat particulier et dans la nature spéciale du terrain des environs de Harlem; car les procédés de culture des Hollandais sont très-connus et ont été essayés sur divers points : on est bien arrivé, ainsi que nous le disons plus haut, dans les environs de Berlin, à Gand, et aussi en France, soit dans des sols naturellement favorables, soit au moyen de composts de terre et d'engrais convenablement appropriés, à obtenir de belles variétés nouvelles et à maintenir même dans d'excellentes conditions bon nombre de celles de Hollande; mais ce résultat n'est pas général, et jusqu'ici on n'a point encore pu réunir, au moins sous notre climat, des conditions favorables à la culture en grand et à la réussite de toutes les variétés, et surtout à les produire à des prix qui permettent de les faire entrer chez nous, d'une manière lucrative, en concurrence avec les oignons importés.

Dans les environs de Harlem, ces oignons sont cultivés dans des terrains avoisinant la mer, formés de sable presque pur. Il faut dire aussi que la même pièce de terrain ne convient pas indistinctement à toutes les variétés; les unes y réussissent mieux que les autres : c'est ce qui fait que cette culture s'y trouve disséminée entre les mains d'un grand nombre de jardiniers, qui ont adopté chacun quelques variétés présentant plus d'aptitude à prospérer chez eux, et c'est ainsi que les marchands arrivent à fournir des oignons généralement beaux et réguliers comme on les connaît.

1. — JACINTHES DE HOLLANDE SIMPLES (1).

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, no 1, 1859.)

Simplees rouges et roses.

A gués. Rouge foncé; beau bouquet.

Amphion. Rouge carmin nuancé de lie de vin; rameau serré; belle plante.

(1) Nous passons *h* dessein en tête de cette liste les Jacinthes *simples*, qui conviennent mieux pour forcer, et contre lesquelles il y a, chez les amateurs, une prévention mal fondée. En effet, elles sont moins délicates, végètent plus vigoureusement que les variétés doubles, et produisent des bouquets de fleurs plus forts et au moins aussi beaux. C'est donc à tort qu'on les néglige.

Nous avons indiqué par la lettre G les variétés produisant ordinairement les oignons les plus gros; — la lettre P Indique celles dont les oignons sont naturellement les plus petits; les variétés ne portant aucune indication sont de grosseur moyenne.

¶ Nous recommandons plus particulièrement les variétés dont les noms sont imprimés en PETITES

- AMY. Rouge foncé, très-belle.
Appelius. Rouge; beau bouquet. (G.)
Belle Corinne. Rose vif, beau rameau ; belle plante.
Cavaignac. Saumon, grandes cloches; grand et beau rameau.
Charlemagne. Rouge foncé ; hâtive.
Dibitsh Sabalkanski. Rouge très-clair ; beau bouquet. (G.)
Duchesse de Richmond. Rose nervé de carmin ; long bouquet compacte.
Eldorado. Rouge foncé ; beau bouquet.
Emmeline. Rose tendre; grand bouquet serré.
Felicitas. Rouge foncé; très-hâtive.
Florence Nightingale. Très-grands fleurons, rose strié de rouge; très-grand bouquet très-bien fait.
Gigantea. Rose tendre veiné ; bouquet assez gros et serré.
Herstelde Vrede (Paix d'Amiens, Feu amusant). Joli rouge vif; très-hâtive. (G.)
Homère. Rouge ; bon bouquet, très-hâtive. (G.)
Jenny Lind (Mme de Maintenon). Rouge clair; beau bouquet, hâtive.
 KENAU HASSELAAR. Rose tendre nuancé de rose vif; grandes cloches, bon bouquet pyramidal (G.).
La Dame du lac. Rose très-frais, centre plus clair; bouquet bien fait.
 L'AMIE DU COEUR. Rouge très-joli.
Lord Wellington. Rose tendre ; fleur très-grande, hampe forte; belle plante. (G.)
L'unique Violet. Lie de vin violacé; couleur remarquable, beau bouquet; belle 11 très-distinguée. (G.)
Macaulay. Rouge vif; grand et beau bouquet.
Madame Hodson. Carmin cuivré; joli bouquet.
Mademoiselle Rachel. Rouge foncé; très-belle.
Maria Theresa. Rose, h centre blanc; gros bouquet compacte, bien fait (G.).
 MARS. Beau rouge ; beau bouquet.
 M. DE FAESH. Rouge pâle; beau bouquet.
Miss Beecher Stowe. Rouge clair ; très-grand bouquet. (G.)
Norma. Rose; très-jolie et très-hâtive (G.).
Queen Victoria Alexandrin. Rouge foncé ; beau bouquet.
Reine des Jacinthes. Rouge foncé; beau bouquet.
 ROBERT STEIGER (Maria Catharina). Rouge foncé; une des plus belles. (G.)
Rosaline. Rouge foncé. (G.)
Solfatara. Ecarlate nuancé d'orange ; beau bouquet.
Sultane favorite. Rose nerf de rouge clair bordé blanc ; grand bouquet.
 VERONICA. Carmin, à centre vif; joli bouquet.
Von Schiller. Carmin, centre vif ; gros bouquet bien garni.

Simplees blanches.

- Alba maxima*. Blanc pur, grand bouquet.
Alba superbissima. Blanc pur; bouquet assez grand, compacte.
Anna Polowna. Blanc carné nuancé de jaunâtre, coloris très-frais ; grand et bon bouquet.
 BLANCHARD. Blanc pur, hâtive ; belle fleur, beau bouquet serré.
Cleopatra. Blanc rosé.
Elfride. Blanc pur, h grandes cloches. (G.)
Emicus. Blanc pur ; grand bouquet.
 GRANDE BLANCHE IMPERIALE. Blanc rosé; grand et beau bouquet. (G.)
Grandeur à merveille. Blanc légèrement carné ; grand et beau bouquet. (G.)
 GRAND VAINQUEUR. Blanc pur; grand bouquet. (G.) (*Alb. Vilmorin*, PLANTES BUL-RELISES, n° 1, 1859.)
Grande Vedette. Blanc pur.
Hercule. Blanc rosé ; grand bouquet. (G.)

CAPITALES : ce sont les plus belles parmi celles qu'on force habituellement. Les variétés doublees marquées*, et toutes les simples, sont les plus propres à forcer en pots ou sur carafes.

Nous avons adopté, sans y rien changer, les noms et les descriptions donnés de ces variétés par les Hollandais, ce qui expliquera parfois leur singularité.

Imperatrice alba. Blanc pur, gros fleurons ; très-beau et grand bouquet.
 LA CANDEUR. Blanc pur. (G.)
La Vestale. Blanc pur; grand et beau bouquet.
Lord Grey (Richardson). Blanc rosé; grand bouquet. (G.)
Madame de Talleyrand. Blanc pur ; grand et beau bouquet.
Madame Van der Hoop. Blau de crème, fleurons énormes; très-gros bouquet.
Mammouth. Blanc pur, à très-grandes cloches. (G.)
Mirandolina. Blanc pur ; beau bouquet.
Mont-Blanc. Blanc pur; bouquet monstre, rond, à cloches très-serrées. (G.)
Paix de l'Europe. Blanc pur; joli bouquet.
Pucelle d'Orléans. Blanc pur; joli bouquet serré, hâtive.
 REINE VICTORIA. Blanc pur; grand bouquet, belle plante, hâtive.
Rousseau. Blanc rosé. (G.)
Sémiramis. Blanc rosé.
Thémistocle. Blanc d'argent ; beau bouquet. (G.)
Triomphe Blandina. Blanc rosé ; beau bouquet. (G.)
Tuba flora. Blanc rosé, à très-grosses cloches; beau bouquet.
Vesta. Blanche, fleurons longs; bouquet ovoïde très-beau.
 VOLTAIRE. Blanc rosé; bouquet très-fort et grand ; très-belle plante. (G.)

Simples bleues.

Anna Paulowna (O'Connell). Bleu noir; belle plante. (G.)
Appius. Bleu foncé; bouquet ordinaire.
Argus. Bleu, à cœur blanc; variété très-distinguée.
 BARON VAN TUYLL. Bleu; grand bouquet; belle fleur, excellente variété. (G.)
Baron von Humboldt. Bleu violet foncé, belle couleur et beau rameau.
Belle Africaine. Noire; beau bouquet; très-belle variété. (G.)
 BLEU MOURANT. Cœur très-foncé, couleur se dégradant vers l'extrémité des pétales ; beau bouquet. (G.)
Camper. Bleu clair; très-hâtive.
 CHARLES DICKENS. Beau bleu; beau bouquet serré; belle plante. (G.)
Cœur blanc. Bleu foncé, à gorge blanche; joli bouquet.
Couronne de Celle. Bleu porcelaine ; bouquet énorme. (G.)
Duc de Nassau. Bleu noir; rameau long, demi-serré, fleurons assez gros; très-belle plante. (G.)
Duc de Wellington. Bleu porcelaine; grand bouquet. (G.)
 EMICUS. Bleu, à cœur blanchâtre. (G.)
 EMILIUS. Bleu • beau bouquet, très-hâtive.
Général Havelock. Noir ; grand et beau bouquet.
 GRAND LILAS. Bleu pâle; bouquet énorme serré; extra. (G.)
Guillaume I^{er}. Bleu noir; bouquet monstrueux, très-serré. (G.)
Iris. Bleu perle nuancé de bleu indigo ; petit bouquet très-bien fait.
Keizer Franz. Bleu porcelaine à reflets lilas ; joli bouquet moyen.
La grande Vedette. Bleu d'agate, à cloches superbes; extra. (G.)
 L'AMI nu COEUR. Bleu foncé, ordinairement plusieurs rameaux. (G.)
La Nuit. Noire; beau bouquet.
Marie. Bleue; grand et beau bouquet.
Mimosa (Tombeau de Napoléon). Bleu foncé noirâtre; beau bouquet; belle plante.
Nimrod. Bleu clair; très-grand bouquet; extra (G.)
 O'Connell. V. *Anna Paulowna*.
 ORONDATUS. Bleu clair; très-grand bouquet.
Pélissier. Bleu pâle * grand bouquet. (G.)
Porcelaine sceptre. Bleu porcelaine nervi de plus foncé; beau bouquet.
Pronkjuwel. Bleu pâle; bon bouquet; belle fleur.
Regulus. Bleu lilas; bouquet très-grand. (G.) (*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 1, 1859.)
Uncle Tom. Bleu noirâtre; beau bouquet. (G.)
Vulcain. Bleu foncé; grand bouquet.

Simplex jaunes.

Alida Jacoba. Belle fleur.

Anna Carolina. Jaune clair; rameau long et serré · belle fleur.

Grand Vainqueur (Overwinnaar). Jaune pur; belle fleur. (G.)

Hermann. Jaune-paille rosé; très-belle variété à très-grandes cloches.

HÉROÏNE. Jaune à pointes vertes; beau bouquet.

La Citronnière. Jaune pur; beau bouquet.

La Fleur d'or. Jaune pâle; rameau court, serré; belle fleur. (P.)

LA PLUIE D'OR. Jaune pâle; rameau assez long, serré. (G.)

L'Intéressante. Jaune d'or; bouquet pyramidal; extra.

PRINCE D'ORANGE. Jaune pâle.

Rhinocéros. Nankin; belle fleur.

Roi DES PAYS-BAS. Jaune cuivré; beau bouquet.

§ 2. — JACINTHES DE HOLLANDE DOUBLES.

(*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 3, 1861.)

Doubles rouges et roses.

* *ACTEUR.* Beau rose, à cœur rouge; grande fleur. (P.) (*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, no 3, 1861.)

Alida Catharina. Rose; grand bouquet.

* *BOUQUET ROYAL.* Couleur de chair, cœur rouge pourpre; grand bouquet; fleur. (G.)

* *BOUQUET TENDRE (Waterloo).* Rouge superbe; très-belle fleur, très-hâtive. (G.)

Cochenille (Eclipse). Rouge foncé; très-belle.

Cœur fidèle. Rose, à cœur violet; grand bouquet; belle plante. (G.)

* *Czar Nicolas.* Rose pâle; beau bouquet. (G.)

* *COMTESSE DE LA COSTS.* Rose, à cœur pourpre foncé; grande fleur, beau bouquet.

Daphné. Rose, à cœur foncé.

Eendragt. Rouge foncé, à cœur vif; grandes cloches.

Fanny Rouget. Rouge foncé; petit bouquet, hâtive.

* *Frédéric-le-Grand.* Rouge pèle; grand bouquet demi-double. (G.)

* *Gloire des Pays-Bas.* Rose vert de rouge et bordé de vert; rameau court serré, fins gros; très-belle plante:

* *GROOTVORST.* Rose pâle, à cœur brun; grande fleur magnifique et grand bouquet.

* *Joséphine.* Rouge pèle, à cœur plus foncé; très-belle.

L'Espérance. Rouge clair; beau bouquet.

Lord Wellington. Blanc rosé; fleur énorme et bien faite, rameau long et serré; très-belle plante, extra.

Madame Zoutmann. Rouge pèle.

* *Maria Louisa.* Rouge; bouquet bien fait.

* *Moore.* Rouge, cœur pourpre foncé. (P.)

Noble par mérite. Rouge; grandes cloches et grand bouquet.

* *PANORAMA.* Beau rouge vif; belle et bonne plante h fleurs semi-doubles mélangée lamelles blanches. (G.)

Prince d'Orange. Semi-double, rouge clair; grand et beau bouquet.

Princesse Royale. Rouge, h cœur plus foncé; grand bouquet.

Reine Victoria. Rose carné légèrement soufré, coloris curieux; très-beau bouquet

Rex Rubrorum. Rouge, cœur pourpre; beau bouquet.

* *Ross MIGNONNE.* Rose; bouquet ordinaire.

* *Rouge pourpre et noir.* Rouge, h cœur pourpre foncé; beau bouquet, grande fleur. (G.)

Doubles blanches.

A LA MODE. Blanche, cœur violet; grande fleur et beau bouquet.

* *ANNA MARIA.* Blanche, cœur violet pourpre; grand et fort bouquet; belle fleur très-hâtive. (G.)

- **Couronne Blanche*. Blanc pur; bon bouquet. (P.)
 **Gloria forum*. Blanc, cœur violet verdâtre; belle fleur.
Gloria forum suprema. Blanc, cœur incarnat; grande et belle fleur, extra. (P.)
Grand Monarque de France. Blanc, cœur rouge brunâtre; très-grande fleur.
 **Hermann Lange*. Blanc, cœur brun; grand bouquet.
Hoofd. Blanc, cœur rouge. (P.)
 LA TOUA D'AUVERGNE. Blanc; forte et grande fleur semi-double, très-hâtive. (G.)
La Vestale. Blanc pur; joli bouquet.
La Virginité. Blanc carné; beau bouquet pyramidal (G.)
Lord Anson. Blanc rosé; grand bouquet.
Lord Castlereagh. Blanc carné, cœur rose, rameau gros; belle plante. (G.)
Madame de Staël. Blanc rosé; grandes cloches.
Mathilda. Blanche, cœur rose; grand bouquet. (P.)
 **Miss Kitty*. Couleur de chair, cœur rouge brunâtre; beau bouquet à grandes fleurs. (G.)
 NON PLUS ULTRA. Blanc, cœur violet; grande et belle fleur, extra.
Og, roi de Basan. Blanc, cœur rose; grand bouquet à fleurs énormes. (G.)
Paarlboot. Blanc pur; beau bouquet.
Prins van Waterloo. Blanc; grand bouquet et belle fleur, extra. (G.)
Pyrène. Blanc pur, cœur jaune, pointes vertes; beau bouquet et belle fleur.
Sir Lytton Bulwer. Blanc pur; très-longues cloches.
 *SPRËRA MUNDI. Blanc, cœur bleu; grand et beau bouquet; belle fleur très-distinguée. (P.)
 *SULTAN ACHMET. Blanc, cœur jaune; grand et fort bouquet; très-belle fleur. (P.) (*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, no 3, 1861.)
 **Triomphe Blandina*. Blanc, cœur rose; grand bouquet; belle fleur.

Doubles bleues.

- *ACTIVITÉ. Bleu d'agate; belle plante, très-hâtive. (P.)
 *LA MODE. Bleue, cœur pourpre; grande fleur, beau et bon bouquet.
Albion. Bleu foncé h pointes vertes; très-grand bouquet.
 **Alfred le Grand*. Bleu foncé, à cloches très-grandes. (P.)
 **Blocksberg*. Bleu pâle; grand bouquet, fortes et belles cloches. (G.)
 **Comte de Saint-Priest*. Bleu d'agate, très-belle et forte fleur; grand bouquet.
 **Duc d'Angoulême*. Beau bleu; beau bouquet; belle plante hâtive.
 **Envoyé*. Bleu, cœur foncé; bouquet fort, à belles cloches. (G.)
Garrick. Belle couleur bleue; grand et beau bouquet.
Général Antinck. Bleu porcelaine, cœur plus foncé; gros fleurons et grand bouquet.
 *GLOBE TERRESTRE. Bleu, cœur bleu foncé; grande fleur et grand bouquet. (P.)
 **Habit brillant*. Beau bleu pâle, cœur bleu ordinaire; beau bouquet.
Keizer Alexandre. Bleu foncé, grand et beau bouquet.
La Fiancée de Lammermoor. Bleue, à cœur plus foncé. (G.)
 *LA GRANDE VEDETTE. Bleu pâle; grand bouquet.
La Majestueuse. Beau bleu; beau bouquet; belle fleur.
 **Laurens Coster*. Bleu foncé; bouquet magnifique, très-grande fleur.
 LORD WELLINGTON. Bleu foncé, h cœur encore plus foncé. (G.)
 **Madame Marmont*. Beau bleu d'agate; grand bouquet h grosses fleurs.
 **Murillo*. Bleu; beau bouquet, très-grande fleur.
Othello. Bleu noir; beau bouquet.
 **Paarlboot*. Beau bleu, à cœur bleu très-foncé; bouquet magnifique.
 **Pasquin*. Bleu clair, cœur très-foncé; beau bouquet distingué.
Prince Albert. Bleu très-foncé, presque noir; grand et beau bouquet, magnifique.
Prince Frédéric. Bleu cuivré; grand bouquet. (G.)
 **Prins van Saxon Weimar*. Bleu foncé, extra; très-grand bouquet semi-double. (G.)
Rembrandt. Bleu clair, à grandes cloches; belle fleur; grand bouquet.
Robin-Hood. Bleu très-foncé; très-beau bouquet, belle fleur.
 *ROT DES PAYS-BAS. Extra, bleu; grand bouquet, belle fleur. (*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES n° 3, 1861.)
 **Sans-Souci*. Bleu pourpre foncé, bouquet bien fait, h grandes cloches; très-double, hâtive.

Van Speyk. Bleu améthyste, fleurs énormes; bouquet superbe.
 **Violet foncé*. Beau bleu; belle fleur.

Doubles jaunes.

- BOUQUET D'ORANGE**. Nankin; très-belle fleur *semi-double*. (G.)
Cræsus. Jaune, cœur rougeâtre; grandes et belles cloches.
 **Duc de Berry doré*. Jaune, cœur rougeâtre; grande fleur (P.).
 **Gloria forum*. Jaune; grand bouquet.
 **Goethe*. Jaune, à grandes cloches; très-hâtive, très-belle.
Héroïne. Jaune, a cœur plus foncé; très-belle fleur et grand bouquet.
Jaune suprême. Jaune pur; grand bouquet.
La Favorite. Jaune orangé; belle.
La Grandeur. Extra, jaune; belle et grande fleur. (P.)
La Toison d'or. Presque blanche, à centre jaune.
 L'OR VÉGÉTAL. Jaune, cœur rougeâtre.
 ***Louis d'or**. Jaune, cœur rougeâtre. (P.) (*Album Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 3, 1861.)
 OPHIR. Jaune, cœur pourpre rougeâtre; beau bouquet et belle fleur.
 PURE D'OR. *Semi-double*, jaune *clair*.
Pyramide jaune. Joli bouquet de grandeur ordinaire, jaune gai. (P.)

B. — JACINTHES PARISIENNES.

Les Jacinthes désignées sous ce nom ne diffèrent pas, à proprement parler, des Jacinthes de Hollande, d'où elles sont peut-être venues originairement; peut-être même ne sont-ce que des variétés hollandaises qui, plus rustiques et mieux fixées que d'autres, se sont maintenues et naturalisées chez nous depuis très-longtemps; enfin, il se peut cependant aussi que ce



Jacinthes parisiennes.

soient des variétés obtenues de semis faits en France : toujours est-il que leurs grappes de fleurs sont généralement peu fournies et les fleurs assez espacées sur la hampe. Moins belles que celles de Hollande, les Jacinthes parisiennes sont plus rustiques; elles viennent pour ainsi dire sans soin et presque en tous terrains, et elles conservent dans nos jardins leurs caractères, sans qu'il soit indispensable de les relever chaque année. Ces qualités les rendent précieuses à plus d'un titre : aussi sont-elles très-appréciées par les jardiniers qui approvisionnent de fleurs les grandes villes, et parti-

cultivés de ceux des environs de Paris, qui les cultivent sur une grande échelle pour en couper la fleur.

On divise les Jacinthes parisiennes en *simples* ou *pas-se-tout* et en *doubles*.

§ 3. — JACINTHES PARISIENNES SIMPLES DU PASSE-TOUT.

(Alb. *Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 5, 1863.)

Les principales variétés de cette section les plus généralement cultivées sont les suivantes :

Bleue.

Couleur de chair.

La Vierge. Variété à fleurs grandes, d'un blanc très-pur, précieuse en ce qu'elle est tardive et qu'elle succède aux autres. Les jardiniers de Paris la plantent au nord pour la retarder davantage, ce qui leur permet d'obtenir sur les marchés un plus grand prix de la fleur de cette variété.

Blanc de montagne (*Hyacinthus albulus*, Jord.).

Cette dernière variété a les fleurs d'un blanc pur; elle est très-hâtive, et le même oignon produit régulièrement plusieurs hampes : au moyen de plantations successives et bien entendues, en l'abritant et en la chauffant convenablement, on peut en obtenir la floraison dès les premiers jours de novembre et pendant tout l'hiver. Elle est cultivée en grand par les fleuristes parisiens, qui en coupent la fleur pour l'approvisionnement des marchés : ses fleurs simulent assez bien celles du Lilas blanc, auxquelles on les substitue souvent dans les bouquets montés.

Romaine blanche (*Hyacinthus præcox*, Jord.).

Ressemble beaucoup à la précédente, mais cependant un peu plus vigoureuse et peut-être un peu moins hâtive, bien qu'elle le soit beaucoup, et qu'elle puisse être employée et cultivée de même. Elle est très-florifère et chaque oignon produit d'ordinaire plusieurs hampes. Les jardiniers de Paris la plantent en septembre dans de petits pots, qu'ils commencent à chauffer vers la première quinzaine d'octobre pour en avoir en fleur à la Saint-Charles (4 novembre).

§ 4. — JACINTHES PARISIENNES DOUBLES.

Les variétés de cette section les plus généralement cultivées sont les suivantes :

Bleue double.

Rose double.

Blanche double.

Ces trois variétés sont excessivement rustiques, très-florifères et particulièrement recherchées pour la fleur coupée ou pour faire des groupes ou des bordures dans les plates-bandes, et parfois pour confectionner des massifs dans les jardins qu'on ne peut beaucoup soigner.

Les *Jacinthes* sont certainement un des genres de plantes les plus précieux que nous ayons : non-seulement elles sont rustiques et d'une culture facile, mais elles arrivent dans une saison où les jardins sont encore bien peu garnis, et leurs fleurs, qui sont très-jolies et odorantes, présentent des coloris très-remarquables et variés à l'infini.

Elles ont en outre le grand mérite de pouvoir être cultivées dans un grand nombre de conditions particulières qui sont décrites plus loin, et de se prêter à la culture forcée, qui permet d'en jouir pendant une partie de la mauvaise saison.

En pleine terre, on peut en former des ~~plates-bandes~~, des massifs, des

bordures, etc., dont on variera les effets à l'infini en combinant convenablement les couleurs.

En pots et sur carafes, elles sont précieuses pour la décoration des serres, des jardins d'hiver et des appartements; enfin leurs fleurs coupées, se conservant longtemps dans l'eau, conviennent à la confection des bouquets, à la garniture des vases, etc.

1^o Culture en pleine terre.

On plante les Jacinthes dès le mois de septembre, mais de préférence en octobre et novembre; il ne faut pas, dans tous les cas, dépasser décembre; car, outre qu'il est difficile de conserver hors de terre les oignons plus longtemps, il est assez rare qu'on obtienne de bien bons résultats des plantations faites après cette époque (1). On doit planter dans une terre légère, sablonneuse autant que possible, ou bien ameublie par des labours et dont la fumure ne soit pas trop récente. Quelques personnes préparent et fument leur terrain une année à l'avance, lui faisant subir dans l'intervalle deux ou trois labours. Si le terrain qu'on leur destine avait besoin d'être fumé ou amendé, il faudrait le faire avec du fumier de vache bien consommé, ou l'arroser avec du purin de ces mêmes animaux. Ce sont ces engrais que les Hollandais emploient à l'exclusion de tous autres; ou bien on fertilise le sol avec du terreau de feuilles, du vieux tan, et si besoin en est, avec du sable de rivière ou du sable de mer, suivant le cas. On peut cependant, à défaut du fumier de vache, employer du vieux terreau de couches bien consommé. Quelques personnes disent obtenir d'excellents résultats de l'addition, à la terre dans laquelle ils cultivent leurs Jacinthes, d'engrais humain, ou bien d'un mélange de tangué ou fumier des bords de la mer, et de tourbe, ayant pourri ensemble pendant une année. D'autres suppléent au mélange dont nous venons de parler avec du phosphate de chaux ou des engrais salins bien consommés.

Quand le terrain où l'on établit sa plantation est suffisamment sain, on dresse en planche au niveau du sol, en observant de lui ménager une légère inclinaison du côté du midi; mais si la terre était forte ou froide, il serait nécessaire de drainer ce terrain, ou d'exhausser assez la planche pour qu'elle fût à l'abri de l'humidité stagnante, qui est préjudiciable à cette culture. Si l'on ne possédait pas dans son jardin une terre convenable, on devrait en composer une en mélangeant : du terreau de feuilles ou de la terre de bruyère; du fumier de vache pourri et réduit en terreau; du tan bien consommé; du sable maigre, de rivière, de mer ou autre; au besoin, une bonne terre de potager, ou encore des plaques de gazon pourries de longue date, pourraient suppléer le fumier de vache. On creuserait alors une fosse de 25 à 30 centimètres de profondeur, de largeur et de forme variables, suivant qu'on voudrait former une plate-bande ou un massif; ou en enlèverait la terre, que l'on remplacerait par le mélange en question, et l'on y planterait les oignons comme il est dit plus loin. Si l'on opérait dans un endroit humide, on placerait d'abord au fond de la fosse une couche de cailloux ou du gros sable pour faire drainage, et l'on élèverait davantage au besoin la planche ou le massif.

On plante les oignons en quinconce, à 12 ou 15 centimètres de distance, et l'on y procède en creusant avec la main une petite fosse profonde d'environ 15 à 20 centimètres (un peu moins, 8 à 12, dans des terres fortes), où

(1) Nous avons vu réussir des oignons de Jacinthes plantés en janvier et même en février; mais ce ne sont là que des exceptions, et le succès des plantations à contre-temps est trop chanceux pour suivre ces exemples.

l'on place l'oignon, qu'on y assujettit sans fouler la terre; on peut aussi ouvrir des sillons continus au moyen du traçoïr ou du rayonneur. En plantant ainsi les oignons h une certaine profondeur, on les soustrait, du moins en partie, aux brusques variations de la température, qui, en retardant ou en hâtant successivement la végétation, lui sont fort nuisibles; on évite aussi par ce moyen la trop grande production des caïeux, et l'on obtient ainsi une floraison plus belle. Lorsque les gelées surviennent, on couvre la planche de Jacinthes avec de la litière ou des feuilles que l'on enlève au mois de mars, lorsque les pousses commencent à paraître; cette couverture garantit non-seulement les plantes contre le froid, mais elle empêche aussi la terre d'être battue et durcie par les pluies et les intempéries de la saison. La floraison a lieu communément vers la fin de mars pour les variétés à fleurs simples et les hâtives, et successivement jusqu'à la fin d'avril pour la majorité des doubles. Après la floraison et pour empêcher les oignons de se fatiguer, on doit couper les hampes, h moins qu'on n'ait en vue la production des graines, qui épuise toujours un peu les oignons et les empêche de grossir.

Vers la fin de juin, lorsque les feuilles jaunissent, ou bien en juillet, lorsqu'elles sont desséchées, on lève et l'on fait sécher, en les exposant pendant quelque temps à l'air (non en plein soleil), les oignons, qui, presque toujours, peuvent donner encore plusieurs floraisons, avant de se diviser en caïeux; on les étend ensuite sur des tablettes dans un endroit sec et sain, aéré, mais obscur de préférence, où ils resteront, jusqu'au moment de la plantation. On devra les remuer et les visiter de temps en temps, pour en extraire ceux qui auraient pu se gâter, et qui nuiraient h la conservation des autres. Les caïeux seront détachés des oignons, soit aussitôt après l'arrachage, soit, et mieux, au moment de la replantation : si on les laissait attachés à l'oignon mère, la floraison serait moins belle. Lorsque la séparation de ces caïeux ne peut se faire que par une cassure qui produit une blessure vive, il convient, avant la replantation des oignons, de laisser la plaie se cicatriser, ce que l'on obtient facilement en laissant les oignons ou les caïeux exposés à l'air.

Si l'on veut continuer cette culture, on traite les caïeux comme les oignons adultes, en les plantant en pépinière, d'abord à une petite profondeur et très-rapprochés, parce que les feuilles, se soutenant entre elles, ne sont pas brisées et abattues par les vents ; chaque année on les espace davantage et on les plante plus profondément à mesure qu'ils grossissent. On peut ainsi espérer d'obtenir au bout de trois ou quatre ans de beaux oignons et de belles fleurs, en leur donnant une culture soignée et imitée des méthodes hollandaises.

Comme on a pu le voir, la multiplication par la voie des caïeux est très-facile : c'est le mode le plus prompt et le seul qui assure la conservation des variétés. Lorsqu'on cherche à obtenir de nouvelles variétés, on doit semer les graines ; mais ce procédé est très-lent, et l'on ne peut espérer d'obtenir quelque gain vraiment méritant qu'en semant sur une très-grande échelle, car la majeure partie des plantes venues de semis ne produisent guère que des fleurs insignifiantes ou médiocres. Toutefois il sera bon de ne juger définitivement du mérite d'une jacinthe de semis qu'après trois ou quatre années de floraison, les fleurs' étant ordinairement moins belles dès le début que celles qui viendront plus tard.

Le semis des graines de Jacinthes se fait d'août en septembre, en terre douce, légère et bien ameublie, et les graines ne lèvent d'ordinaire qu'au printemps. On sème de préférence h la volée, puis on recouvre les graines de 2 centimètres de terre très-légère; lorsque l'hiver survient, on protège

le semis avec de la litière, des feuilles, de la fougère, etc., qu'on enlève dans le courant de mars. En été, et lorsque leurs feuilles sont sèches, on ne doit point arracher les bulbilles, mais bien les laisser à la même place seulement on doit les recouvrir de 5 à 6 centimètres de terre; à l'automne, on enlève cette couche de terre, sous laquelle les bulbilles ont pris de leur accroissement, et pendant l'hiver on garantit encore le plant contre la gelée, comme cela a été déjà dit. Enfin, on renouvelle les mêmes opérations pendant une période de trois ou quatre années, après laquelle la plupart des bulbilles ont acquis un développement qui permet de les traiter comme les oignons adultes. C'est ordinairement vers la quatrième année que les oignons de semis commencent à fleurir, et ils continuent souvent jusqu'à la sixième année (ceux qui tardent plus longtemps ne méritent pas qu'on s'en occupe) (1).

2^o Culture forcée en pote.

Depuis le 15 septembre jusqu'à la fin de novembre, on plante les Jacinthes dans des pots ou dans des vases à fond drainé dont la forme et la dimension sont indifférentes; cependant mieux vaut qu'ils ne soient pas trop grands; car, outre qu'ils tiennent alors moins de place et peuvent être logés plus facilement, les plantes sont plus jolies dans de petits pots, et l'on dit même que les Jacinthes, comme la plupart des plantes bulbeuses, fleurissent mieux lorsque leurs racines sont un peu gênées. On emplit les pots de terre légère et substantielle, à laquelle on se trouvera bien d'ajouter un peu de charbon pulvérisé, au besoin le terreau seul peut suffire, et l'on y place l'oignon ou les oignons; car on peut en mettre plusieurs dans le même vase, suivant sa dimension, en les enterrant de manière qu'ils soient complètement recouverts, ce qui n'est cependant pas indispensable, et ne se peut d'ailleurs pas lorsqu'on plante dans de petits pots. Il est même des jardiniers qui plantent leurs oignons de Jacinthe de telle façon qu'il n'y ait que la moitié ou le tiers inférieur du bulbe d'enterré. Ceci fait, on arrose les pots à fond, puis on les enterre dehors au niveau du sol, ou bien, ce qui vaut mieux, on les porte dans une fosse qu'on a préparée dans le jardin (sorte de pépinière d'attente), et on les y recouvre de 15 à 20 centimètres de terre ou de feuilles, ce qui dispense de s'en occuper, les plantes se trouvant alors dans un milieu d'humidité qui leur convient; dans le cas contraire, on devrait arroser chaque fois qu'on le jugerait nécessaire. Six semaines environ après la plantation, les racines doivent être bien développées et les bourgeons ou pousses commencent à paraître; on découvre alors les pots ou les vases des oignons qu'on veut forcer, on les place près de la lumière, dans un appartement, sous un châssis ou dans une serre, en donnant de l'air le plus souvent possible; et, suivant l'époque à laquelle on a planté, la température à laquelle les oignons ont été exposés, et aussi suivant les variétés soumises à cette culture, on a des fleurs depuis novembre, décembre ou janvier jusqu'en avril.

Afin d'obtenir des fleurs pendant presque toute la mauvaise saison, on ne doit pas forcer en même temps tous les oignons préparés; on fera bien, au contraire, d'en laisser une partie dans la pépinière d'attente, et de ne les apporter que successivement à la chaleur et par séries, tous les huit ou quinze jours. On obtiendra de cette manière une floraison continue et successive, qu'on pourra activer ou retarder comme on voudra, en chauffant

(1) Les variétés communes de Jacinthes, surtout les simples Parisiennes, peuvent être avantageusement pour décorer les dessous de bois et les clairières des bosquets et massifs d'arbres et d'arbustes; elles réussissent également assez volontiers duos les jardins encaissés des villes.

plus ou moins ces oignons, soit en enterrant les pots dans du terreau, sur une couche chaude de fumier ou de tannée, ce qui s'appelle chaleur de fond, soit en agissant seulement sur l'air ambiant. Les praticiens recommandent, pour bien réussir dans une culture forcée d'oignons à fleurs surtout, de ne commencer à les chauffer que lorsque leurs racines se sont déjà développées : sans cette précaution, on s'expose à n'obtenir que des plantes chétives, rabougries, et des hampes sortant à peine des feuilles ; il est même utile de ne les chauffer que graduellement, car le succès pourrait, dans quelques cas, être compromis, si, de prime abord, on exposait les oignons à une température élevée.

Les fabricants de poterie et de verreries vendent de jolis vases à pied ou pour suspensions, disposés de telle manière, qu'en plaçant la tête des oignons ou leurs bourgeons devant des trous percés dans les parois du vase, les feuilles et les fleurs se développent dans tous les sens à l'extérieur, ce qui produit un assez bel effet. On varie la couleur des fleurs, et l'on y mêle souvent des Crocus, pour lesquels sont percés ordinairement des trous plus petits.

3° Culture sur carafes.

Cette culture ne peut se faire qu'il, l'abri du froid. L'ouverture du vase ou de la carafe doit être proportionnée à la grosseur de l'oignon. On emplit le vase avec de l'eau (en préférant celle de pluie ou de rivière) de manière que la base ou couronne de l'oignon en affleure le niveau ou même qu'elle en soit mouillée; quelques personnes ajoutent à cette eau un peu (très peu) de sel, du poussier de charbon, du blanc de Meudon, etc., pour l'empêcher de se corrompre, et placent les carafes dans l'obscurité pour favoriser le développement des racines ; mais cela n'est pas indispensable. On a soin de débarrasser les oignons de leurs caïeux, s'ils en ont ; de remplir la carafe à mesure que l'eau s'évapore, et de renouveler celle-ci tous les quinze ou vingt jours environ, en la remplaçant par de l'eau dont la température soit à peu près égale à celle de la pièce où sont tenus les oignons. S'il s'était formé de la matière verte ou des algues autour des racines, ou que celles-ci fussent recouvertes d'une substance calcaire, il faudrait les laver avec soin avant de les remettre dans de nouvelle eau, et éviter de les briser. Afin que les racines puissent trouver dans l'eau un point d'appui, quelques personnes mettent un peu d'ouate ou de coton dans les carafes; les oignons sont ainsi moins sujets à basculer lorsque les hampes sont développées et pesantes (1).

C'est une culture qu'on affectionne assez généralement que celle des oignons à fleur, et particulièrement des Jacinthes, dans les appartements : on suit avec intérêt leur développement; ils offrent pendant l'hiver une partie des jouissances qu'on ne trouve plus dans les jardins. Mais ce qui s'oppose presque toujours à la bonne réussite de cette culture, c'est l'habitude que l'on a de placer ces oignons sur les cheminées ou sur des meubles éloignés de la lumière, ou de les tenir dans un air quelquefois trop chaud, vicié ou qui n'est pas assez souvent renouvelé : les feuilles

(5) 11 paraîtrait, d'après des expériences faites depuis quelques années, qu'en coupant ou en supprimant les racines, des Jacinthes élevées sur carafes, alors qu'elles ont atteint de 6 à 8 centimètres de longueur, les hampes se développent plus rapidement, et les fleurs s'épanouissent plus tôt que celles des bulbes auxquels cette suppression n'a pas été faite. La différence dans l'époque de floraison est d'environ huit jours. Mais, on comprendra qu'une fois leur hampe développée, ces oignons ne peuvent plus se maintenir d'aplomb et qu'ils tombent constamment : on obvierez à cet inconvénient au moyen de petits tubes métalliques, soit en fil de fer ou en lames de zinc, etc., que l'on pourra confectionner soi-même, et qu'il suffira de plier de façon que leur base s'adapte et pince le rebord de la carafe. Quant aux hampes des Jacinthes, elles pourront être soutenues au moyen d'anneaux, de bagues et autres ligatures ad hoc.

s'étiolent et s'allongent, les hampes sont faibles, peuvent à peine sortir du fond des feuilles, et ne portent le plus souvent alors que des fleurs **avortées** : c'est que si l'obscurité est favorable à ce genre de plantes pendant les premiers temps de la plantation, la lumière et l'air leur sont indispensables pendant la végétation.

On vend, pour cette culture artificielle, des carafes très-élégantes, sur lesquelles on ne place ordinairement qu'un seul oignon; mais on fabrique aussi des appareils de verre dans lesquels deux oignons plantés en sens inverse poussent leurs feuilles et leurs fleurs, les unes la tête en bas et dans l'eau, en y conservant toutes leurs couleurs, les autres à l'air. On prend ordinairement pour cela deux Jacinthes de couleurs différentes, et l'on obtient ainsi un effet fort singulier. Le plus souvent on ne met l'eau dans le récipient inférieur de cet appareil qu'au moment de la floraison.

Lorsque la floraison des variétés soumises à la culture forcée est passée, et qu'on désire en conserver les oignons, on les met en pleine terre, à l'air libre, où ils achèvent de mûrir; mais le plus souvent il faut considérer comme sacrifiés les oignons ayant été soumis à cette culture, car ils en sont épuisés et ne produisent d'ailleurs guère plus que quelques maigres caïeux.

4° Culture dans la mousse.

Pour cette culture, qui ne se pratique qu'en serre, sous châssis et en appartements, on prend de la mousse fraîche ou sèche (*mais non teinte*), ou bien du Sphagnum (sorte de mousse croissant dans les tourbières), que l'on place dans un pot ou dans un vase sans trop la fouler; puis, suivant les dimensions du vase, on y plante un ou plusieurs oignons, en variant les couleurs; on laisse ce vase dans l'obscurité pendant six semaines environ; on entretient la mousse humide, et lorsque la végétation est commencée, on donne de l'air et de la lumière, comme il a été dit pour les oignons cultivés sur carafes.

On peut, lorsque les plantes sont développées, les retirer des pots ou des vases avec la mousse à laquelle les racines se sont attachées, et les disposer dans des vases et dans des corbeilles ornées, où elles continueront de **végéter** et de fleurir, pourvu que la mousse soit tenue suffisamment humide.

Une autre manière de cultiver les oignons est celle-ci : On fait avec de la mousse une sorte de paquet de forme arrondie dans lequel on place au **sommet** un oignon de Jacinthe, tandis qu'à la partie inférieure on dispose une racine de betterave jaune ou rouge de préférence, que l'on a creusée par la base en forme de vase; on suspend le tout par des fils, et l'on arrose de temps en temps. Tandis que la Jacinthe se développe au sommet, la betterave (dont le collet a été conservé et se trouve renversé) pousse ses feuilles purpurines, qui se relèvent autour de la mousse et produisent l'effet assez singulier.

On obtient un résultat à peu près semblable en creusant par la base une racine de navet, que l'on suspend la tête renversée et que l'on remplit d'eau ou de mousse humide; l'oignon se développe, et, de leur côté, les feuilles ne tardent pas à pousser, excités par l'humidité que renferme la racine, qu'elles entourent promptement en se redressant.

Les Crocus, les Fritillaires **Méléagres**, l'Iris de Perse, les Narcisses à bouquets, les Seilles hâtives, la Scille du Pérou, les Tulipes hâtives, l'Ornithogale d'Arabie, le Lis Saint-Jacques, et peut-être quelques autres plantes bulbeuses, peuvent être cultivés et forcés à peu près de la même façon que les Jacinthes.

2. Jacinthe améthyste. — *H. AMETHYSTINUS, Lin., non Lamk.*

Syn. lat. — *Hyacinthus angustifolius, Medic., H. Hispanicus, Lamk.*

Indigène. — *Pyrénées, etc.* — Charmante petite Jacinthe rustique, à hampes gracieuses de 10 à 45, 20 centimètres au plus, terminées à leur sommet par une grappe de petites fleurs en clochettes, d'une couleur *bleu améthyste azuré* très-gaie. Cette espèce convient surtout pour faire des bordures dans les parties abritées ou demi-ombragées des jardins. Il lui faut un terrain sain, *argilo-sablonneux* de préférence. La plante étant un peu maigre en sujets isolés, il conviendra de la planter ou de la laisser pousser en touffes, ce qu'on obtiendra d'ailleurs facilement en laissant les bulbes plusieurs années à la même place sans les déranger. Multiplication par la séparation des bulbes ou des caëux, que l'on peut faire de *juillet-août* en septembre-octobre, soit qu'on les replante tout de suite, soit qu'on les conserve dans du sable sec ou sur des tablettes à la façon des Jacinthes, pour les planter à l'automne, de septembre *en* octobre, décembre au plus tard. — La floraison a lieu en mai juin.

Jacinthe à toupet. — *V. MUSCARI CHEVELU MONSTRUEUX.*

Jacinthe chevelue. — *V. MUSCARI CHEVELU MONSTRUEUX.*

Jacinthe de mai. — *V. SCILLE AGRÉABLE.*

Jacinthe de Sienne. — *V. MUSCARI CHEVELU MONSTRUEUX.*

Jacinthe des bois. — *V. SCILLE PENCHÉE.*

Jacinthe des Indes. — *V. TUBÉREUSE DES JARDINS.*

Jacinthe des Jardiniers. — *V. SCILLE D'ITALIE.*

Jacinthe du Pérou. — *V. SCILLE DU PÉROU.*

Jacinthe étoilée. — *V. SCILLE AGRÉABLE.*

Jacinthe monstrueuse. — *V. MUSCARI CHEVELU MONSTRUEUX.*

Jacinthe musquée. — *V. MUSCARI ODORANT.*

Jacinthe paniculée. — *V. MUSCARI CHEVELU MONSTRUEUX.*

Jacinthe petite. — *V. SCILLE PENCHÉE.*

Jalap du Mexique. — *V. BELLE-DE-NUIT ODORANTE.*

Jalap faux. — *V. BELLE-DE-NUIT.*

Jalousie. — *V. BALSAMINE DES JARDINS, GIROFLÉE A FLEUR JAUNE, OEILLET DE POÈTE.*

Jambon des Jardiniers. — *V. ENOTHÈRE BISANNUELLE.*

JASIONE. — *JASIONE, LIN.*

Etymol. — De *ἴασις*, guérison : allusion à de prétendues propriétés médicinales.

Fam. des *Campanulacées.*

1. Jasionne des montagnes. — *J. MONTANA, Lin.*

Indigène. — *Bisannuelle.* — Plante pubescente ou hérissée, rarement glabre, rameuse dès la base, à ramifications étalées, puis dressées, grêles et roides, formant de petites touffes de 20 à 40 centimètres de hauteur. Feuilles radicales disposées en rosette, les *caulinaires* sessiles, lancéolées, ondulées, *sinuées-crênélées*, rarement entières. Fleurs petites, réunies en têtes *arron-*

dies, denses, entourées d'un involucre formé de petites écailles imbriquées; ovales-aiguës; calice à 5 segments linéaires sétacés; corolle bleue, divisée jusqu'à la base en 5 parties linéaires, étalées en roue; 5 étamines à filets libres; style filiforme à 2 stigmates. Capsule arrondie, s'ouvrant au sommet par 2 petites valves.



Jasione des montagnes.

La *Jasione* n'est pas une plante très ornementale, néanmoins ses nombreuses petites têtes de fleurs bleues qui s'épanouissent de juin en octobre, et qui ressemblent à une inflorescence de petite ne sont pas sans intérêt. C'est une plante qui affectionne les terrains chauds, secs et siliceux, et par conséquent tissez difficile à cultiver. On doit la semer en terre sablonneuse, et en pots ou en terrines, depuis mai jusqu'en juillet-août; le plant est repiqué dans un sol identique, puis on plante à demeure au printemps, en espaçant les pieds d'environ 20 à 25 centimètres. Elle se con-

vient tout particulièrement dans les dunes, où l'on devra la semer en place de préférence à la fin de l'été et en automne, les semis faits de bonne heure au printemps donnant rarement de bons résultats.

2. *Jasione vivace*. — *J. PERMIS*, Lamk.

Indigène. — *Vivace*. — *Racines* émettant des tiges de deux sortes : les unes stériles, terminées par des feuilles planes, oblongues-lancéolées, disposées en rosette; les autres fertiles, dressées, hautes de 30 à 40 centimètres, à feuilles oblongues-lancéolées, obtuses. Fleurs d'un bleu azuré, à inflorescences plus développées que dans la précédente; en outre, les folioles de l'involucre sont plus larges et dentées en scie.

Cette espèce fleurit de juin en août. On peut la cultiver pour l'ornement des plates-bandes, et surtout des rochers; elle est un peu moins délicate que la précédente, et s'accommode de tous terrains légers, bien aérés et un peu frais. On la sème d'avril en juillet, et le plant doit recevoir le même traitement que celui qui est indiqué pour la, *Jasione* des montagnes.

Jasmin rouge de l'Inde. — *V. IPOMÉE QUAMOCLIT*.

Jeannette. — *V. NARCISSE DES POÈTES*.

JEFFERSONIE. — JEFFERSONIA, BARTON.

Étymol. — Dédié à Jefferson, président des États-Unis de 1801 à 1809.

Fam. des *Podophyllées*.

Jeffersonie à deux feuilles. — *J. DIPHYLLA*, Pers.

Amér. sept. — *Vivace*. Souche non traçante. Feuilles toutes radicales, glabres, conjuguées. Hampe de 8 à 12 centimètres, uniflore. Fleurs blanches; calice à 4 sépales; corolle à 8 pétales; 8 étamines opposées aux pétales; style court, à stigmate poilé. Fruit capsulaire, turbiné, stipité.

Cette plante doit être cultivée en terre de bruyère aussi peu sableuse que possible et à une exposition **demi-ombragée**. Elle peut servir à l'ornementation des rocailles et des rochers factices, associée aux **Epimèdes** et à la **Sanguinaire du Canada**. Comme cette dernière, avec laquelle elle a d'ailleurs quelque ressemblance, on la multiplie d'éclats qu'on fait de préférence au printemps, ou mieux dès février; ces éclats doivent être tenus sous cloche jusqu'à ce que les racines se soient développées. — La floraison a lieu dès la fin de l'hiver, ordinairement en avril et n'a qu'une durée très-éphémère.

Lorsque cette plante donnera des graines, *ce* qui arrive assez rarement, on devra les semer, aussitôt après la récolte, en terre de bruyère, en pots ou en terrines, qu'on hivernera sous **châssis** à froid et au nord; quand le plant aura pris un développement **suffisant**, on le repiquera encore en pots ou en terrines, où il devra demeurer jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour être mis en place. D'ordinaire les graines ne germent que dans l'année qui suit celle du semis.



Jeffersonia à deux feuilles.

Jeunot*. — Nom des **Œillets d'Inde** dans la Haute-Saône.

Jombarbe. — V. JOUBARBE.

Jouc (*Juncus*). — Plusieurs des espèces de Joncs de nos marais, notamment les plus grands parmi les espèces vivaces, pourraient être utilisées parfois dans les jardins et les parcs, pour la garniture des rivières et des pièces d'eau, et pour en soutenir les berges; quelques-unes même ne seraient pas sans mérite pour orner les aquariums (**aquaria**) d'appartements. Ces plantes ne se trouvant pas habituellement dans le commerce, on devra chercher à se les procurer dans les campagnes, aux bords des eaux. Tout ce que nous avons dit d'ailleurs des *Cyperus* et des *Carex* peut s'appliquer aux Joncs. Une ou deux espèces ont en outre un intérêt particulier pour les jardins, où on les emploie comme liens pour les plantes.

Jonc fleuri. — V. BUTOME.

Jonquille. — V. NARCISSE JONQUILLE.

Jonquille grande. — V. NARCISSE ODORANT.

JOUBARBE. — **SEMPERVIVUM**, LIN.

Étymol. — De *semper*, toujours, *vivum*, vivant : de la rusticité de ces plantes.

Fam. des *Crassulacées*.

I. Joubarbe des toits. — S. **TECTORUM**, Lin.

Syn. franç. — Artichaut bâtard, Artichaut des toits, Artichaut sauvage, **Jombarbe**, Grande Joubarbe.

Indigène. — **Vivace**. — Feuilles charnues, planes, **oblongues-obovées**, **mu-**
ronées, ciliées, d'un vert variable, parfois rougeâtres à leur sommet, **rap-**

prochées en rosette; au-dessous de cette rosette, ou à Faisselle des feuilles,



Joubarbe des toits.

naissent des rejets rampants et rosulans au sommet. Tiges élevées d'environ 30 centimètres, droites, peu ou pas rameuses, accompagnées de feuilles alternes, éparses, dressées et sessiles. Fleurs d'un blanc rosé ou d'une teinte purpurine plus ou moins foncée, sessiles ou brièvement pédicellées, disposées en rameaux scorpioides qui forment un corymbe paniculé; calice pubescent, charnu, à 12 divisions linéaires-aiguës; pétales nombreux, étalés en étoile, deux ou trois fois plus longs que les sépales; étamines en nombre indéfini; à leur base se trouve une couronne de petites écailles tridentées. Carpelles pubescents.—La floraison a lieu de la fin de juin en juillet.

Il est peu de personnes en France qui ne connaissent la Joubarbe, ce remède populaire contre les brûlures et surtout contre les cors aux pieds, d'où l'un de ses noms vulgaires *d'herbe aux cornes*.

Var. rustique. — *S. TECTORUM RUSTICUM*, *Schnittz* (*S. REQUIEM*, *Hort.*).

Cette variété se distingue du type par ses larges rosettes de feuilles d'un vert glauque. Pour la culture de cette espèce et des suivantes, voy. page 576.

Le genre Joubarbe est un des plus riches en espèces ou variétés; il en existe quelques collections d'amateurs qui ne comptent pas moins de 70



Joubarbe toile d'araignée. 71

à 80 formes distinctes ou nommées. L'espèce que nous venons de décrire est une des plus belles et la plus ordinairement cultivée. Toutes les autres s'en rapprochent par un nombre de caractères communs, qui font reconnaître ces plantes à première vue. Elles ne diffèrent entre elles que par les dimensions des rosettes, qui sont plus ou moins étalées; ou plus ou moins globuleuses; par celles des feuilles qui les composent; par leur forme ou leur coloration, qui varie du vert foncé au

vert glauque, tournant parfois au

rouge, surtout à l'automne. Il y en a dont les feuilles sont glabres; d'autres chez lesquelles ces feuilles sont velues-glanduleuses, parfois entremêlées de poils blancs et cotonneux qui font paraître leurs rosettes feuillées comme

couvertes de toiles d'araignée. Elles diffèrent aussi par les dimensions de leurs tiges, de leurs inflorescences; par la coloration des fleurs, qui varie du rose rougeâtre et purpurin au blanc rosé, par le rose vif et le rose tendre; d'autres ont les fleurs jaunes ou d'un blanc jaunâtre ou verdâtre; enfin, les unes sont à fleurs étalées en étoile, tandis que chez d'autres les sépales et les pétales sont dressés et rapprochés en tube campanulé.

Les espèces et variétés de Joubarbes les plus intéressantes, les plus recommandables et les plus rustiques, parmi celles qui existent aujourd'hui dans les collections, sont les suivantes, dont la culture se trouve à la page 576.

3. Joubarbe des lieux calcaires. — s. *CALCAREUM*, *Jord.*

Alpes du Dauphiné. — *Vivace.* — Rosettes denses, formées de feuilles d'un vert glauque à la base, marquées à la partie supérieure d'une élégante tache purpurine. Fleurs étoilées, plus petites que celles de l'espèce précédente, d'un *rose clair*.

3. Joubarbe d'Auvergne. — s. *ARVERNENSE*, *Lecoq et Lam.*

Indigène. — *Vivace.* — Rosettes plus petites que celles de la précédente. Feuilles oblongues, ciliées, glabres ou à peine poilues-glanduleuses. Tige de 15 à 25 centimètres. Fleurs étoilées, d'un *rose clair*, d'environ moitié plus petites que celles de la Joubarbe ordinaire.

4. Joubarbe de Mettenius. — s. *METTENIANUM*, *Lehm. et Schnitz.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes moyennes. Feuilles ciliées, acuminées, prenant une teinte rougeâtre à l'automne et plus prononcée sur la face supérieure. Tige de 12 à 15 centimètres. Fleurs étoilées, d'un *blanc rosé*. Cette espèce fleurit souvent.

S. Joubarbe de Funck. — s. *FUNCKII*, *Braun.*

Alpes du Tyrol. — *Vivace.* — Rosettes moyennes. Feuilles nombreuses, un peu glanduleuses sur les deux faces et fortement ciliées, mucronées, d'un vert clair même à l'automne. Tiges de 8 à 15 centimètres. Fleurs étoilées et rosées.

6. Joubarbe pollue. — s. *PILIFERUM*, *Jord.*

Indigène, Alpes. — *Vivace.* — Rosette moyenne. Feuilles glabres, incanées, glauques, à peine ciliées aux bords, mais terminées par un faisceau de petits poils blancs ; en outre le sommet de ces feuilles rougit un peu à l'automne. Tige de 10 à 15 centimètres. Fleurs étoilées, roses.

7. Joubarbe fimbriée. — s. *FIMBRIATUM*, *Lehm. et Schnitz.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes petites. Feuilles glabres sur les deux faces, fortement ciliées aux bords et marquées d'une grande tache pourprée à leur sommet, qui est longuement acuminé. Tige s'élevant de 15 à 25 centimètres. Fleurs étoilées, *rose foncé*.

Cette espèce est une des plus florifères.

8. Joubarbe barbelée. — s. *BARBULATUM*, *Schott.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes petites. Feuilles velues-glanduleuses, terminées par un petit bouquet de poils blancs, aranéeux. Tige de 8 à 15 centimètres. Fleurs étoilées, *rose vif*.

Cette espèce est très-florifère.

9. Joubarbe de Doell. — s. *DOELLIANUM*, *Lehm.*

Suisse. — *Vivace.* — Rosettes petites. Feuilles larges de 3 à 5 millimè-

tres, un peu rouge au sommet, surtout sur la base inférieure. Tige de 8 à 15 centimètres. Fleurs étoilées, *rose vif*.

Cette espèce fleurit fréquemment.

10. Joubarbe h poils hétérogènes. — S. *HETEROTRICHUM*, Schott.

Alpes du Tyrol. — *Vivace.* — Rosettes petites et très-serrées. Feuilles de formes et de couleurs différentes, munies à leur sommet de poils blancs aranéeux. Tige de 6 à 8 centimètres. Fleurs étoilées, *roses*.

Var. à port de Mousse. — S. *HETEROTRICHUM* var. *BRYOIDES*, Schott,

Feuilles très-petites, à rosettes denses. Tiges de 4 à 5 centimètres. Fleurs étoilées, *roses*.

11. Joubarbe toile d'araignée. — S. *ARACHNOIDEUM*, Lin.

Indigène, Alpes, Pyrénées. — *Vivace.* — Feuilles nombreuses, lancéolées aiguës, velues-glanduleuses sur les deux faces, entremêlées de longs poils et cotonneux. Tige de 8 à 15 centimètres. Fleurs étoilées, d'un *rose purpurin*.

Lorsque cette plante est placée à une exposition ombragée ou bien pendant l'automne, ses feuilles n'offrent plus ces poils aranéeux et blancs qui la rendent si jolie, et qui sont d'autant plus abondants, que la plante se trouve à une exposition plus sèche et plus aride.

12. Joubarbe tomenteuse. — S. *TOMENTOSUM*, Lehm. et Schnitz.

Syn. lat. — S. *Webbianum*, Hort.

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes plus petites que chez la précédente. Feuilles pourvues de nombreux poils aranéeux, blancs, plus rares à l'automne et, lorsque la plante est cultivée à l'ombre. Fleurs étoilées, *rose vif*.

13. Joubarbe de Lager. — S. *LAGGERI*, Schott.

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Espèce voisine de la précédente, mais ses feuilles velues-glanduleuses sont parcourues de poils aranéeux excessivement abondants et cotonneux, même en hiver. Fleurs étoilées, *rose foncé*.

11. Joubarbe de Rassic. — S. *RUTHENICUM*, Lehm. et Schnitz.

Alpes du Caucase. — *Vivace.* — Rosettes larges. Feuilles velues pubescentes inférieurement et souvent très-ciliées, à cils argentés ; ces feuilles sont acuminées, et leur sommet prend une teinte rougeâtre à l'automne. Tige de 15 à 20 centimètres. Fleurs étoilées, grandes, d'un blanc rosé.

Cette plante est très-florifère et l'une des mieux caractérisées de ce genre.

15. Joubarbe invariable. — S. *ASSIMILE*, Schott.

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes moyennes. Feuilles ciliées, acuminées, d'un vert cendré, pourvues d'une pubescence argentée. Tige de 8 à 12 centimètres. Fleurs étoilées, d'un *blanc rosé*.

Cette espèce fleurit rarement.

10. Joubarbe des montagnes. — *S. MONTANUM, Lin.*

Indigène, Alpes, Pyrénées. — *Vivace.* — Rosettes moyennes. Feuilles *oblongues-cunéiformes*, presque obtuses, pubescentes-glanduleuses, obscurément ciliées. Tige de 8 à 15 centimètres. Fleurs étoilées, d'un *rose vif*.

17. Joubarbe hispida. — *S. HISPIDULUM, Schott.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes serrées, formées par des feuilles larges de 4 à 6 millimètres, couvertes sur les deux faces de poils cristallins; leur sommet se teint en rougeâtre à l'automne. Tige de 8 à 12 centimètres. Fleurs étoilées, *roses*.

18. Joubarbe à grandes fleurs. — *a. GRANDIFLORUM, Haw.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes larges, formées de feuilles lisses des deux côtés et à peine *fimbriées* aux bords. Tiges de 15 à 20 centimètres. Fleurs étoilées, larges de plus de 2 centimètres, d'un *jaune pelle*.

19. Joubarbe de Wulfen. — *s. WULFENII, Hoppe.*

Alpes du Tyrol. — *Vivace.* — Feuilles glauques, longuement acuminées, ciliées seulement à la base; la partie non ciliée est bordée quelquefois à l'automne d'une ligne rougeâtre. Tige de 15 à 20 centimètres. Fleurs étoilées, *jaune soufre*.

20. Joubarbe de Braun. — *s. BRAUNII, Funch.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes petites à feuilles lisses et à peine *fimbriées*, d'un vert intense l'été, pâle à l'automne. Tige de 8 à 10 centimètres. Fleurs étoilées, *jaune clair*.

La Joubarbe de Braun fleurit rarement.

11. Joubarbe de Pitton. — *S. PITTONI, Schott.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes moyennes. Feuilles larges de 4 à 6 millimètres, fortement velues-pubescentes, ciliées, offrant chacune une petite tache purpurine à leur sommet. Tige de 8 à 12 centimètres. Fleurs étoilées, *jaunâtres*.

Cette jolie espèce fleurit rarement.

22. Joubarbe hérissée. — *S. HIRTUM, Lin.*

Indigène, Alpes de Provence. — *Vivace.* — Rosettes étalées, formées de feuilles oblongues-lancéolées aiguës; fortement ciliées. Tige de 15 à 20 centimètres. Fleurs *jaunâtres* formées d'un calice à 6 divisions dressées et d'une corolle à 6 pétales également dressés et étroitement lancéolés, presque obtus, longuement *fimbriés* ou ciliés dans leur pourtour. L'ensemble de ces fleurs, qui sont comme *campanulées*, forme un corymbe serré.

23. Joubarbe sobolifère. — *S. SOBOLIFERUM, Sims.*

Syn. lat. — *S. globiferum, Auct., non Lin.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes jeunes arrondies en boules; les adultes étalées, toutes formées de feuilles glabres, ciliées, *mucronées*, infléchies vers le centre, et à l'aisselle desquelles naissent *de nombreux sto-*

Ions grêles, filiformes, terminés par des feuilles en rosette. Tige élevée de 15 à 20 centimètres. Fleurs campanulées d'un jaune pale.

Plante curieuse par la teinte rougeâtre que prennent à l'automne les feuilles les plus extérieures des rosettes, et surtout par la quantité prodigieuse de stolons et de rosettes bulbiformes qui naissent à l'aisselle de chacune d'elles, et qui s'en détachent à un certain moment.

24. Joubarbe des sables. — *S. ARENARIUM, Koch.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes beaucoup plus petites que celles de l'espèce précédente. Feuilles lancéolées-aiguës, dressées, larges de 2 h 3 millimètres, glabres, ciliées, teintées de rouge au sommet, et aussi à leur face inférieure, mais seulement à l'automne. Tige grêle, de 6 à 8 centimètres de haut. Fleurs campanulées, jaune clair.

Plante remarquable par l'abondance des stolons rosulants qu'elle émet à l'aisselle de ses feuilles et qui s'en détachent, restant libres et roulant sur le sol, où ils s'enracinent facilement.

25. Joubarbe de Neilreich. — *S. NEILREICHI, Schott.*

Europe, Alpes. — *Vivace.* — Rosettes moins arrondies et à feuilles plus grandes que celles de l'espèce précédente, glabres, à cils longs et rares. Tige grêle, élevée de 4 à 6 millimètres. Fleurs campanulées, jaune pale.

26. Joubarbe de Mendel. — *S. HEUFFELI, Schott.*

Hongrie. — *Vivace.* — Plante non stolonifère. Rosettes irrégulières, non arrondies, formées de feuilles allongées, glabres, ciliées seulement au sommet, qui conserve, même en été, une teinte rougeâtre intense, surtout vers la partie ciliée. Tige de 20 à 25 centimètres, rarement dressée. Fleurs campanulées, jaunes, en corymbe étalé.

Les Joubarbes ne sont pas de belles plantes, mais elles sont curieuses, et surtout très-précieuses pour l'ornement des parties les plus sèches des rocailles et des rochers factices, où elles croissent, pour ainsi dire, sans soin. On les emploie aussi assez fréquemment, et concurremment avec certains Iris, pour la décoration des toitures de chaume, des cabanes rustiques, des ruines et des crêtes des vieilles murailles. Certaines espèces peuvent même servir à orner les lampes ou suspensions, et toutes enfin se prêtent à la culture en pots. Plusieurs petites espèces sont couvertes, sur l'extrémité de leurs feuilles, de nombreux poils blanchâtres disposés comme des toiles d'araignée, ce qui les rend très-intéressantes et les fait rechercher des amateurs de plantes alpines et de plantes à rocailles et à rochers.

Leur multiplication s'effectue facilement par la division des rosettes, sorte de bulbilles, caëux ou ailletons qu'elles produisent souvent en grand nombre, soit au bout de coulants ou de stolons, ou bien à la base des feuilles inférieures, soit à leur aisselle; il suffit d'ordinaire de les poser sur la terre pour qu'elles prennent racine. On peut aussi les semer, mais ce procédé est rarement employé, à cause de sa lenteur et de la facilité extrême avec laquelle on peut multiplier autrement ces plantes; néanmoins, si l'on a des graines, il conviendra de semer d'avril en juin, en pots ou en terrines : les graines, qui sont très-fines, ne doivent pas être recouvertes, ou l'être très-peu. Dès que les jeunes plants se sont suffisamment développés, on les repique en pots drainés, dans une terre sablonneuse, et on les met en place au printemps suivant.

La terre qui convient le mieux aux Joubarbes doit être plutôt légère et sèche que compacte et humide; un mélange par parties égales de terre de

bryère, de dépotage et de terre franche, convient particulièrement pour la plupart des espèces que nous avons décrites; quelques-unes cependant préfèrent une terre légère et sableuse. Plus le sol sera drainé, plus on sera assuré de leur conservation pendant les hivers pluvieux ou humides.

Ces plantes n'ont besoin, pour se développer, que de fort peu de terre. Elles préfèrent généralement le plein soleil, et il est à peu près inutile de les arroser.

JULIENNE. — HESPERIS, LIN.

Étymol. — De ἠσπερος, soir : allusion à l'odeur plus pénétrante que la plante exhale le soir.

Fam. des *Crucifères*.

1. Julienne des Jardins à fleurs simples. — *H. MATRONALIS*, Lin.

Syn. franç. — Cassolette, Damas, Girarde, Julienne des dames.

Indigène. — *Vivace.* — Plante *pubérulente*. Tige droite, rameuse, élevée de 50 à 75 centimètres. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, dentées. Fleurs à *odeur suave, pourpres* ou *violettes*, disposées en grappe paniculée, d'abord dense et qui s'allonge en fleurissant; calice à sépales connivents, plus courts que l'onglet des pétales; ceux-ci, au nombre de 4, offrent un limbe ovale, étalé, long de 8 à 10 millimètres. Siliques roides, presque *cylindriques*, longues de 8 à 10 centimètres.

La Julienne des jardins à fleurs simples est une belle plante dont on est loin de faire le cas qu'elle mérite, car elle est plus rustique que les variétés à fleurs doubles, et d'une culture excessivement facile, étant traitée par le semis comme plante bisannuelle. Une terre franche, substantielle et conservant de la fraîcheur, sera la meilleure pour lui voir acquérir un très-beau développement.



Julienne des jardins à fleurs simples.

Var. à fleurs simples blanc pur. — *H. MATRONALIS CANDIDISSIMA*, Hort.

Très jolie variété à fleurs simples *très-odorantes, blanches* ou *blanc* un peu *lilacé* en défleurissant. Cette plante est très-convenable pour parterres et bouquets.

Les Juliennes des jardins à fleurs simples se multiplient de graines qu'elles donnent abondamment, et que l'on sème d'avril en juillet en pépinière; on repique le plant en pépinière, et on le met en place à l'automne ou au printemps, à environ 40 à 50 centimètres. On peut également les multiplier, si l'on veut, par division des pieds, soit au printemps, mais mieux en juillet et août; toutefois le semis renouvelé chaque année est préférable.

Var. à fleurs blanches doubles ou pleines.

Syn. franç. — Cassolette, Damas, Girarde, Julienne des jardins ou des dames.

Fleurs larges, *très-odorantes*, blanches, avec une légère teinte *carnée* ou *violacée* en vieillissant; elles sont tout à fait pleines et réunies en grosse et longues grappes compactes au sommet des tiges et des rameaux.

Var. à fleurs violettes doubles ou pleines.

Comme chez la précédente, la fleur est pleine, *mais* de couleur *violette*; la plante est moins vigoureuse et donne des grappes de fleurs plus ou moins fournies. Il est assez facile de distinguer cette variété de la blanche, non-seulement par sa feuille, qui est plus étroite, plus denticulée et d'un vert différent, mais surtout par les pétioles et les principales nervures de la feuille, qui présentent une teinte violacée.

Var. à fleurs rouges doubles ou pleines.

Cette variété ne diffère de la précédente que par la couleur des fleurs, qui est plus intense et d'un *violet foncé rougeâtre*.

Les Juliennes doubles ne donnant pas de graines, on les multiplie par la division des pieds, qui se fait, soit de bonne heure au printemps, soit et mieux en été, après la floraison, de juillet à septembre, ou bien encore en bouturant les bourgeons ou ramifications feuillées qui se développent sur les tiges après que la floraison est passée. Ces multiplications, étant convenablement soignées, fleurissent l'année suivante.



Julienne à fleurs doubles.

La Julienne des jardins aime les terres substantielles, meubles et profondes; l'ombre et la fraîcheur lui sont favorables, ce qui ne l'empêche pas de réussir également en terrain sec et sain et à peu près partout; cependant les fleurs passent plus rapidement aux expositions chaudes et dans les terrains secs. Les fleurs, qui s'épanouissent de mai à la fin de juillet, sont recherchées pour la garniture des vases et la confection des bouquets. Cette plante est

aussi particulièrement propre pour l'ornementation des plates-bandes et des massifs de presque toutes les parties des jardins. Le chevelu abondant dont les racines de Juliennes sont pourvues permet de transplanter ces plantes presque toute l'année, et même au moment de leur floraison, sans qu'elles paraissent en souffrir beaucoup; on peut donc les laisser dans la pépinière d'attente et ne les mettre en place qu'au moment de jouir de leur floraison.

Il n'est pas rare, lorsque le terrain et le milieu ambiant conviennent à cette plante, de voir ses inflorescences atteindre jusqu'à 30 et 40 centimètres de longueur.

2. Julienne de Mahon. — *H. MARITIMA*, Lamk.

Syn. lai. — *Cheiranthus maritimus*, Lin.; *Malcolmia maritima*, R. Brown.

Syn. franç. — Giroflée de Mahon.

Indigène. — *Annuelle.* — Tiges simples ou rameuses, à ramifications grêles, étalées puis dressées, s'élevant de 20 30 centimètres. Feuilles alternes, d'un vert cendré, ovales-elliptiques, les supérieures linéaires. Fleurs légèrement odorantes, brièvement pédicellées, réunies en grappes terminales allongées; pétales onguiculés à limbe obovale, échancré au sommet, d'un rose d'abord carminé puis lilas (coloris un peu changeant suivant l'état d'épanouissement des fleurs), strié plus foncé et verdâtre à la base; étamines jaunâtres.

La Julienne de Mahon est une des plantes d'ornement les plus populaires, que l'on retrouve sur les fenêtres et dans les appartements, dans les jardins du pauvre comme dans celui du riche; elle semble affectionner particulièrement le voisinage des habitations et le pied des murailles, où elle est d'ordinaire plus hâtive et moins fatiguée en hiver.



Julienne de Mahon.

Var. à fleurs blanches. — *H. MARITIMA* var. *FLOR. ALBIS*.

Chez cette variété, les fleurs ne sont pas ordinairement d'un blanc très-pur; le plus souvent elles sont d'un blanc mat, très-légèrement carnées ou lilacées.

La Julienne de Mahon est une plante précieuse par sa rusticité, par la rapidité de sa croissance et par son aptitude à végéter dans des conditions où peu de plantes réussiraient aussi bien; c'est en outre une plante très-jolie, très-florifère, d'une odeur très-agréable, et qui convient particulièrement pour former des bordures, pour garnir et composer des massifs et pour orner les plates-bandes; on en fait aussi de jolies potées. Quelques pieds disséminés dans les rochers y font très-bien, et, si l'on avait à garnir de fleurs le pied d'une muraille, d'une terrasse au midi, et des endroits pavés ou pierreux, ce serait une des meilleures plantes à recommander. Elle réussit en outre parfaitement dans les jardins au bord de la mer, sur les coteaux, et jusque sur les dunes. Les deux variétés placées l'une à côté de l'autre, ou même mélangées, produisent un très-joli effet.

Les graines doivent être semées : — 1° En septembre, en place ou en pépinière; dans ce dernier cas, on repique le plant, jeune encore, au pied d'un mur ou de tout autre abri, au midi, pour y être hiverné, et on le met en place en mars-avril, en l'espaçant d'environ 20 centimètres. — 2° Le semis se fait aussi et préférablement sur place, d'avril en mai, en laissant entre les pieds un espacement d'environ 10 centimètres. Dans le premier cas, les fleurs se montrent de fin avril-mai en juin juillet, et dans le suivant, de juillet en août. Semé en place du 15 juin au 1^{er} juillet, on en obtient encore en septembre-octobre une floraison passable.

En coupant l'extrémité des rameaux défleuris, on obtient quelquefois une seconde floraison.

Le *Malcolmia incrassata*, que l'on trouve quelquefois cultivé dans les jardins, ressemble beaucoup à la Julienne de Mahon, qui doit lui être préférée.

3. Julienne à fleurs bicolores. — H. BICOLOR, Hort.

Syn. lat. — *Malcolmia bicolor*, Boiss. et Heldr.

Grèce. — Annuelle. — Diffère de l'espèce précédente par sa tige très-rameuse dès la base, à ramifications étalées, couvrant ordinairement un espace de 10 à 20 centimètres de diamètre et n'excédant pas 15 centimètres de hauteur; par ses fleurs un peu moins grandes, d'un blanc rosé ou rose tendre au sommet du limbe des pétales et d'un blanc pur à sa base.



Julienne à fleurs bicolores.

Cette plante n'est pas tout à fait aussi jolie que la Julienne de Mahon, cependant elle peut être employée à peu près de la même façon, surtout pour former des bordures; on la cultive de même, en laissant entre les pieds le même espacement. Outre les semis de printemps et d'automne faits comme il a été dit pour l'espèce précédente, et qui fleurissent aux mêmes époques, on peut aussi, en la semant du 15 juin au 1^{er} juillet sur place, en obtenir une floraison

passable en automne, septembre-octobre. — C'est aussi une bonne plante pour les jardins au bord de la mer.

Julienne Jaune. — V. ERYSIMUM BARBARÉE.

Jussiaea grandiflora. — Plante aquatique flottante et émergée, qu'il faut tenir l'hiver en serre et l'abri du froid, sous le climat de Paris, et qui, plantée au printemps, en avril-mai, dans les pièces d'eau, les rivières, etc., à une faible profondeur sous l'eau, est susceptible de prendre à sa surface un développement de plusieurs mètres en tous sens. — Culture de l'*Hydrochloride* de Humboldt, avec cette différence qu'il ne lui faut pas autant de chaleur en hiver, puisqu'on réussit quelquefois à lui faire passer l'hiver dehors, moyennant une couverture de planches, branchages, litière, paillassons ou nattes. — Les fleurs, assez grandes, jaunes, ressemblent assez à celles de certaines *Enothères*.

KAULFUSSIE. — KAULFUSSIA, NEES.

Étymol. — Dédié au docteur *Fredr. Kaulfuss*, botaniste allemand, professeur de botanique à Halle.

Fam. des *Composées*.

Kaulfussie amelloïde. K. AMELLOIDES, Nees.

(*Alb. Vilmorin*, n° 3, 1853.)

Syn. lat. — *Charietis heterophylla*, Cass., Ch. Neesii, Hort.

Syn. franç. — *Chariéide*.

Cap. — Annuelle. — Tiges très-rameuses, étalées puis ascendantes, hautes de 20 à 25 centimètres. Feuilles alternes, un peu épaisses, ovales-lancéolées,

dentées, ondulées, presque crispées. Fleurs *bleues*, à capitules nombreux et longuement pédonculés ; involucre formé de deux rangs d'écaillés, les inférieures bossuées, les supérieures planes, toutes poilues-glanduleuses comme la tige et les feuilles; tin seul rang de demi-fleurons d'un *bleu intense*, lancéolés et souvent roulés en dehors, entoure un disque *violet purpurin*.

Le *Kaulfussia amelloides* est une plante très-jolie et digne d'être recommandée à tous les amateurs. Ses capitules floraux, à rayons d'un bleu très-gai, entourent un disque jaune, clair et vif, ce qui produit un contraste charmant. Les fleurs conviendraient pour bouquets, et sont même employées fréquemment à cet usage; malheureusement leurs rayons pétaloïdes s'enroulent trop vite, en sorte qu'elles semblent fanées dès le lendemain de leur épanouissement.



Kaulfussia amelloïde.

Var. bleu foncé. — *K. AMELLOIDES* var. *ATROVIOLACEA*, Hort.

Jolie variété distincte, récemment fixée, à fleur d'un *bleu indigoté pourpré* ou *violacé*, et se reproduisant assez franchement par le semis

Par sa végétation touffue et buissonnante, le *Kaulfussia amelloides* convient surtout à la formation des massifs et des bordures; c'est une très-jolie



Kaulfussia amelloïde var. *bleu foncé*.



plante, dont les fleurs sont d'une couleur peu commune. On doit la semer: — 1° En septembre, en pépinière ; on repique le plant en pots ou en pépinière sous châssis, pour y être hiverné, et on le met en place en avril. Pendant l'hiver, il est nécessaire d'aérer le plant toutes les fois que le temps le permet; car, sans cette précaution, il est très-sujet à s'étioler. Ce semis fleurit d'avril en mai. — 2° Sur couche, à la fin de mars ; on repique sur couche et l'on met en pleine terre dès que le temps le permet. — 3° Sur couche, dans le courant d'avril. — 4° Sur place, en avril-mai. Au moyen de ces divers semis, on obtient une floraison qui commence en avril pour les semis d'automne et qui se prolonge jusqu'en août. On rencontre quelquefois dans les semis des pieds dont les fleurs tournent ou au blanc ou

au rose; mais jusqu'ici ces variétés n'ont pu être fixées complètement; elles sont d'ailleurs bien moins jolies que le type. En semant en place à **demi-ombre**, de la fin de juin au 1^{er} juillet, on obtient quelquefois une floraison passable en septembre-octobre.

KETMIE. — HIBISCUS, LIN.

I tymol. — De *ἱεῖσος*, nom grec de la Guimauve.

Fam. des *Malvacées*,

1. **Ketmie vésiculeuse.** — 11. **TRIONUM**, Lin.

Syn. lat. — *Hibiscus ternatus*, Cav.

Syn. franç. — **Ketmie** à feuilles trifides; parfois désignée sous le nom d'**OËIL-de-faisan**.

Europe mérid., Italie. — *Annuelle.* — Plante velue-hispide, rameuse dès la base, à rameaux étalés puis dressés, s'élevant à environ 50 centimètres. Feuilles alternes, pétiolées: les inférieures presque entières, les supérieures trilobées, à lobe moyen plus allongé; toutes irrégulièrement dentées. Dans leur jeunesse, ces feuilles sont comme panachées ou marquées de *vert clair blanchâtre* au centre des lobes et le long de la nervure médiane. Fleurs axillaires, brièvement pédicellées, composées d'abord d'une collerette (calicule) de 5 à 7 pièces, qui accompagne le vrai calice; celui-ci est vésiculeux, membraneux, transparent à nervures très-visibles, et terminé par 5 divisions lancéolées-aiguës; la corolle, *monopétale*, en forme de cloche ou plutôt d'entonnoir évasé, est large d'environ 1 à 5 centimètres, et formée de 5 pièces ou lobes



Ketmie vésiculeuse.

d'un *jaune nankin* relevé d'une tache d'un *noir pourpre* ou *velouté* à leur base; les étamines sont très-nombreuses et réunies en faisceau.

e. Retraite d'Afrique à grandes fleurs. — **H. VESICARIUS**, Can.

(*Alb. Vilmorin*, no 9, 1869.)

Syn. lat. — *Hibiscus Africanus*, Mill., **H. grandiflorus**, Hort.

Syn. franç. — **Ketmie** à calice enflé; désignée parfois sous le nom d'**OËIL-de-faisan**.

Afrique centrale. — *Annuelle.* — Cette espèce diffère de la précédente, à laquelle on doit la préférer, par ses feuilles plus profondément lobées, à lobes plus étroits, plus allongés et fortement dentés, et par ses lieurs, qui sont sensiblement plus grandes.

Ces **Ketmies** produisent un assez bon effet dans les parterres, où on les emploie de préférence à orner les plates-bandes; leur floraison se prolonge

depuis juillet jusqu'à la fin de septembre. On les sème : — 1° A la fin d'avril, sur couche ou en pépinière au midi ; on repique également en pépinière bien exposée, et l'on plante à demeure en mai-juin, en espaçant les pieds d'environ 40 à 50 centimètres. — 2° Sur place, en avril-mai. Ces plantes sont peu délicates et viennent bien dans tous les terrains ; elles préfèrent cependant les sols légers et une exposition chaude.

3. **Ketmie des marais ou palustre.** — **H. PALUSTRIS, Lin.**

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges ordinairement simples, en touffes, élevées d'environ 1 mètre et plus. Feuilles alternes, ovales-aiguës, à trois lobes peu saillants, dentées, blanchâtres et cotonneuses en dessous. Fleurs pédonculées, axillaires, très-grandes, en forme de cloche évasée, de 8 à 9 centimètres de diamètre, d'un blanc légèrement carné, marquées en dedans et à la base d'un cercle purpurin. Il en existe des variétés à fleurs blanches ou blanc jaunâtre, marquées de rouge carmin ou de rouge purpurin, au fond de la corolle. — Culture du n° 5. La floraison a lieu, suivant la température de l'année, d'août ou de septembre en octobre.

Cette plante ainsi que les n° 4 et 5 sont parfois désignés sous le nom générique d'*Abelmoschus*.



Ketmie des marais.

4. **Ketmie à fleurs roses.** — **H. ROSEUS, Thore.**

Indigène. — *Vivace.* — Tiges ordinairement simples, en touffe, hautes d'environ 1^m,50. Feuilles alternes, glabres en dessus, cotonneuses en dessous, les supérieures ovales-aiguës, dentées, les inférieures presque en coeur. Fleurs pédonculées, axillaires, très-grandes, en forme de cloche évasée, d'environ 10 centimètres de diamètre, d'un rose tendre ou foncé marqué de taches pourpres ou carminées à la base ou au fond de la corolle. — Culture du n° 5. La floraison a lieu d'août-septembre en octobre. — Cette espèce a produit plusieurs belles variétés.

La **Ketmie musquée** (*Hibiscus moschatus*, Lin.) est une espèce vivace, originaire de l'Amérique septentrionale, excessivement voisine du n° 4, à grandes fleurs blanc pur ou blanc rosé, avec taches purpurines au fond de la corolle. — Culture du n° 5.

La **Ketmie élégante** (*Hibiscus speciosus*, Ait.), superbe espèce vivace, originaire de la Caroline, à feuilles glabres, profondément palmées, à 5 divisions allongées aiguës, dentées au sommet. Fleur très-grande, rouge cocciné ou écarlate. — Culture du n° 5, mais avec abri de verre en hiver.

5. **Ketmie militaire.** — **H. MILITARIS, Cay.**

Syn. lat. — *Hibiscus hastatus*, Miels., *H. riparius*, Pers.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges ordinairement simples, en touffe, hautes d'environ 1',30. Feuilles alternes, pétiolées, à 3 lobes, en hallebarde, acuminées, irrégulièrement dentelées, glabres sur les deux faces. Fleurs pédon-